

Une année d'exception[s]

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Rapport d'activités
2020 - 2021

— B —
— M —
— N —
— A —
— Q —

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 33 de la Loi sur les musées nationaux, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport d'activités du Musée national des beaux-arts du Québec, incluant celui de sa Fondation, ainsi que les états financiers du Musée pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

La présidente du conseil d'administration,
Christiane Germain, CM, CQ

Table des matières

- 5 Conseil d'administration du Musée
 - 6 Mot de la présidente du conseil
 - 9 Mot du directeur général
 - 11 L'année 2020-2021 en bref
-

13

LES EXPOSITIONS

- 16 Turner et le sublime
 - 18 Mimésis
-

Expositions hors Musée

- 20 Lumière sur l'art – Édition 2020-2021.
Pierre&Marie
 - 22 Liste des expositions
 - 22 Liste des publications
-

23

LES COLLECTIONS

- 25 Les acquisitions
 - 37 Liste des acquisitions
 - 42 Autour des collections
 - 45 Les donateurs
 - 45 Membres des comités consultatifs
externes d'acquisition
 - 46 Synthèse des collections
-

47

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

- 49 Programmation éducative :
atteindre le public scolaire autrement
 - 50 Quand l'accès à la culture fait du bien
 - 52 Fréquentation des activités éducatives
et culturelles
-

53

LE NUMÉRIQUE

- 55 Un musée 100 % numérique pendant
le confinement
 - 56 Le site Web du Musée
 - 56 Les réseaux sociaux
-

57

LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

- 59 Le personnel
 - 63 Les partenaires
-

65

LA FONDATION

- 67 Mot du président du conseil
 - 69 Mot de la présidente-directrice
générale
 - 71 Activités 2020-2021
 - 74 La Fondation en chiffres
 - 75 Personnel de la Fondation du Musée
 - 75 Conseil d'administration
de la Fondation du Musée
 - 75 Comités du conseil d'administration
de la Fondation du Musée
 - 76 Hommage aux donateurs de la
Fondation du Musée
-

- 80 Revue financière
 - 81 États financiers pour l'exercice
clos le 31 mars 2021
 - 101 Suivi des politiques
gouvernementales
 - 117 Code d'éthique et de déontologie
des administrateurs publics
du Musée national des
beaux-arts du Québec
-

« Le Musée national des beaux-arts du Québec a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

Conseil d'administration du Musée

AU 31 MARS 2021

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Christiane Germain, CM, CQ

Coprésidente

GERMAIN HÔTELS

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Frédéric Gascon^Δ**

Chef de l'exploitation

PYFACTO

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Julie Chamberlain, CPA, CA*

*Directrice de la Section de l'expertise
comptable et des rapports financiers*

VILLE DE QUÉBEC

Claude Côté*

Avocat, associé

CAIN LAMARRE

Hélène Dufresne**

Cofondatrice et présidente

FONDATION DUFRESNE ET GAUTHIER

Lara Emond**

Fondatrice

NORDET & CO.

Salvatore Fratino

Vice-président exécutif

GROUPE ROSDEV

Selena Lu**

Avocate, associée

LAVERY AVOCATS

Daniel Mercure*

*Directeur du Département
de sociologie et professeur titulaire*

UNIVERSITÉ LAVAL

Jean-Luc Murray

Directeur général

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC

François Rochon

*Président, fondateur et gestionnaire
de portefeuille*

GIVERNY CAPITAL

Louise Turgeon, CPA, CA^Δ | ****

Administratrice de sociétés certifiée

* Membre du comité d'audit et de gestion
des risques

** Membre du comité de gouvernance,
d'éthique et des ressources humaines

Δ Président ou présidente du comité

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie,
secrétaire général et conseiller juridique

Mot de la présidente du conseil



M^{me} Christiane Germain,
présidente du conseil
d'administration du Musée.

Quand l'art prend tout son sens

Alors que tous les recoins du monde et toutes les dimensions de nos vies sont bouleversés par un virus microscopique, nous avons soif de sens et de vrai. Dans ce contexte, le Musée national des beaux-arts du Québec est pleinement conscient de l'importance du rôle qui est le sien : rendre l'art accessible. Bien que le complexe muséal ait été fermé au public pendant plusieurs mois, nous avons déployé tous les efforts possibles pour permettre à la population d'avoir accès, physiquement ou virtuellement, à nos collections et à nos expositions. Pour y arriver, les équipes du Musée ont fait preuve de courage et de résilience, de créativité et d'esprit d'innovation. Dans un climat d'incertitude et d'imprévisibilité, elles ont ainsi réussi à poursuivre les projets en cours, à assurer les opérations courantes, à garantir la sécurité de nos visiteurs, à acquérir des œuvres pour nos collections et à maîtriser notre situation financière. Un exploit à célébrer en cette année hors norme.

Une année qui a plus que jamais démontré que le Musée est un acteur essentiel de notre société. Les visiteurs qui ont fréquenté nos salles, les internautes qui ont profité de nos ressources en ligne, les personnes qui ont participé à une activité culturelle extérieure, tous et toutes étaient unanimes à reconnaître que cela avait significativement contribué à leur mieux-être. Cette idée du Musée comme espace d'apaisement et de santé s'est aussi incarnée dans notre nouveau programme *L'art d'être humain*, qui propose des activités (visites, ateliers, projets artistiques, blogues, série de vidéos) conçues et animées par des art-thérapeutes. Une initiative qui inspirait et touchait notre collègue François Duchesne, directeur des communications et du marketing. La tragédie du 31 octobre 2020, dont François a été l'une des victimes, a profondément choqué et attristé la grande famille du Musée et l'ensemble du Québec. En sa mémoire et pour marquer son attachement au Musée et au programme *L'art d'être humain*, nous avons associé son nom aux activités visant le mieux-être et destinées au grand public.

Je souhaite remercier mes collègues du conseil d'administration, qui m'ont soutenue et ont accompagné l'équipe de direction du Musée au cours de la dernière année. Un merci particulier aux membres du comité d'audit et de gestion des risques et du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines pour leur engagement. Je souligne les nominations de M^{me} Julie Chamberlain et de M. Daniel Mercure. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expertise de personnes de grande qualité, dont la contribution à nos activités est déjà notable. Impliqué au Musée depuis plus de 15 ans, M. Claude Côté a décidé de conclure son mandat à titre de vice-président du conseil et de président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines. Je lui suis reconnaissante de sa générosité et de son apport inestimable à la vie de notre organisation. C'est M. Frédéric Gascon qui prend sa relève. Je le remercie d'avoir accepté ce défi et l'assure de toute notre collaboration.

Nous remercions le ministère de la Culture et des Communications pour son appui constant et sa sensibilité à nos réalités et à nos enjeux. Bien que bousculée, notre programmation d'expositions internationales a été maintenue. Respectivement présentées en 2020 et en 2021, les expositions *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* et *Turner et le sublime* ont bénéficié l'une du soutien financier de La Capitale et l'autre de celui de la Ville de Québec et de la Banque Nationale. Même si le milieu muséal a été durement affecté par la pandémie,

nos partenaires, dont le Frist Art Museum de Nashville et la Tate de Londres, ont collaboré avec nous d'une manière exemplaire quand nous avons dû réaménager nos programmations d'expositions respectives. Nous leur en savons gré.

Il est encore trop tôt pour pousser un soupir de soulagement libérateur. Toutefois, après cette année difficile, nous pouvons affirmer avec certitude que la réactivité et la capacité d'adaptation de notre organisation sont rassurantes.

Christiane Germain, CM, CQ
Présidente du conseil d'administration



Mot du directeur général



M. Jean-Luc Murray,
directeur général du Musée.

Une année d'exception[s]

Sans réel recul par rapport à la crise que nous vivons, il est difficile de faire le bilan d'une année pour laquelle nos mesures de succès et nos indicateurs de performance habituels sont inadéquats. Alors que l'actualité de la pandémie et l'évidence de ses effets sur notre vie institutionnelle embrouillent notre boule de cristal, il est périlleux de prévoir un retour à la normale ou l'avènement d'une « nouvelle normalité ». Mieux vaut donc se concentrer sur les faits saillants de cette expérience unique, sans tenter d'esquiver ses retombées tantôt heureuses, tantôt malheureuses.

D'abord, quelques chiffres. Le Musée a accueilli 121 542 visiteurs en 2020-2021. Même si cela équivaut à moins du tiers de notre achalandage habituel, nous avons enregistré une meilleure performance que prévu. En moins de cinq mois d'ouverture, et considérant la limite de 80 visiteurs par heure, nous avons affiché complet la majorité du temps. De plus, malgré les réalités liées à l'application des consignes sanitaires, près de 90 % de nos visiteurs ont mentionné, lors de sondages effectués après leur visite, avoir vécu une expérience positive. Il est important de souligner que les efforts conjugués de notre personnel et du public ont permis d'obtenir un sans-faute sur le plan sanitaire. Lors des périodes d'ouverture du Musée, l'émotion était au rendez-vous, tant pour nos visiteurs que pour nos équipes, qui retrouvaient un milieu de vie animé, stimulant et réconfortant. Cet engouement pour le Musée s'est aussi concrétisé à travers un nombre record de membres à la fin de la dernière année, soit 20 142.

Nous sommes fiers d'avoir poursuivi nos objectifs, motivés par une planification stratégique qui nous a rendus proactifs et innovants plutôt que réactifs. Les grands enjeux d'accessibilité et de performance qui sont au cœur de nos préoccupations nous ont guidés dans la tourmente. Pour conserver une programmation d'activités et d'expositions de qualité, nous n'avons jamais baissé les bras, même dans les moments les plus incertains. Malgré l'annulation de nombreuses activités, nous avons maintenu nos camps d'été, offert une programmation extérieure et créé de nouveaux liens avec nos publics grâce à notre présence en ligne. En renégociant nos ententes avec nos partenaires internationaux, nous avons pu prolonger jusqu'à l'automne l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* et reporter au printemps la présentation de l'exposition *Turner et le sublime*. Au-delà de ces actions visibles, chaque membre de nos équipes a démontré son engagement et son professionnalisme. Je connais les écueils qu'ils ont rencontrés, les déceptions qu'ils ont vécues, les inquiétudes qui les ont habités. Je peux témoigner de leur résilience, de leur détermination et de leur inépuisable inventivité. Il y a vraiment de quoi saluer leur travail !

Même si nous avons été ralentis dans notre élan, deux de nos réalisations ont été reconnues et récompensées par nos pairs. L'exposition *Errance sans retour* a remporté le Coup de cœur du jury lors de la remise des Prix de la Société des musées du Québec, alors que *Fugitifs!* a reçu l'un des Prix d'excellence de l'Association des musées canadiens dans la catégorie « Expositions ». Deux productions incarnant notre vision d'un musée à échelle humaine, engagé dans sa communauté. Nous avons aussi achevé la première phase de notre chantier d'innovation. En moins d'un an, 36 % de nos employés ont déjà participé à une formation en lien avec la conception créative (*design thinking*) ou à un processus de cocréation. Nous avons également lancé un appel pour des idées innovantes. De plus, trois communautés de pratique regroupant des membres du personnel du Musée national des beaux-arts du Québec et du Musée de la civilisation s'affairent à imaginer des projets novateurs

► À l'été 2020, *Les promenades autour du MNBAQ* ont été l'occasion pour les visiteurs de découvrir le complexe muséal, son histoire et les œuvres d'art public qui l'entourent.

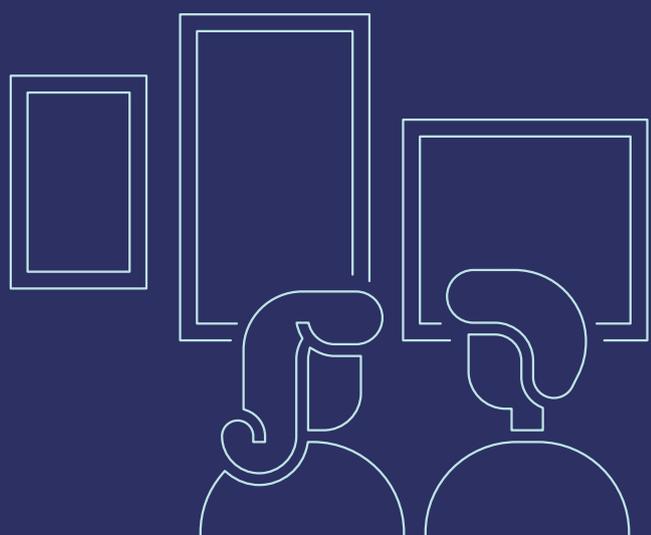
conjoint. Nos visiteurs ont d'ailleurs pu constater l'un des premiers résultats tangibles de notre démarche d'innovation à travers les expériences immersives intégrées au parcours de l'exposition *Turner et le sublime*. Plusieurs autres suivront.

Nos réussites de 2020-2021 doivent assurément beaucoup à la cohésion et à la solidarité de notre équipe de gestionnaires. Alors que quelques étapes sont habituellement nécessaires à l'aboutissement d'une action, il leur en a fallu des dizaines pour arriver au même résultat cette année. Sans relâche, ils ont dû modifier, ajuster, transformer, reprendre, préciser leurs projets afin de répondre aux consignes de la Santé publique et d'assurer la sécurité de nos employés, de nos visiteurs et de nos collaborateurs. Ils ont accompagné et soutenu le personnel dans ce parcours à obstacles. Ils étaient présents et solides, souvent au-delà de ce qui était raisonnable. Sans eux, nous n'y serions pas arrivés.

Le 31 octobre 2020, la grande famille du Musée a été secouée par la mort tragique de notre collègue François Duchesne, membre de notre équipe de direction. Malgré notre tristesse, nous avons tenu à lui rendre hommage publiquement. Amoureux du Musée, collègue attentionné et ami, François savait toujours apprécier le bon côté des choses. Il nous manque. Surtout qu'avec son optimisme coutumier, il nous rappellerait sûrement que nos défis actuels sont passagers et que les choses finissent toujours par s'arranger.

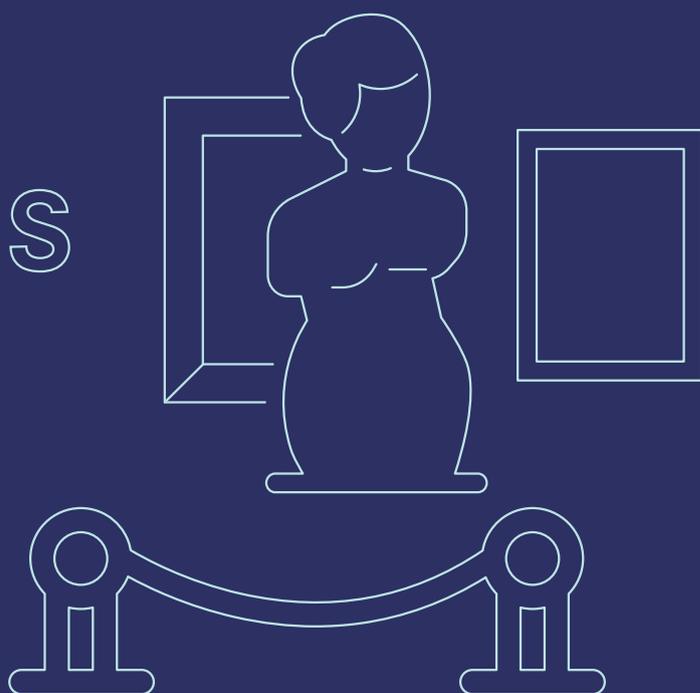
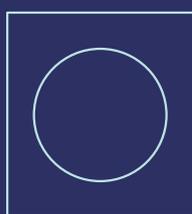
Jean-Luc Murray
Directeur général

L'année 2020-2021 en bref



121 542
VISITEURS

22
EXPOSITIONS

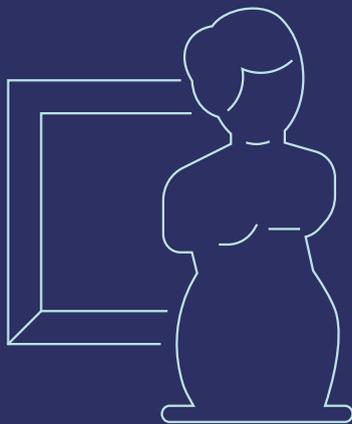


20 142

An icon of a membership card or folder, shown as a stack of two items. The word "MEMBRES" is printed on the top card in a bold, sans-serif font. The icon is drawn with white outlines.

MEMBRES

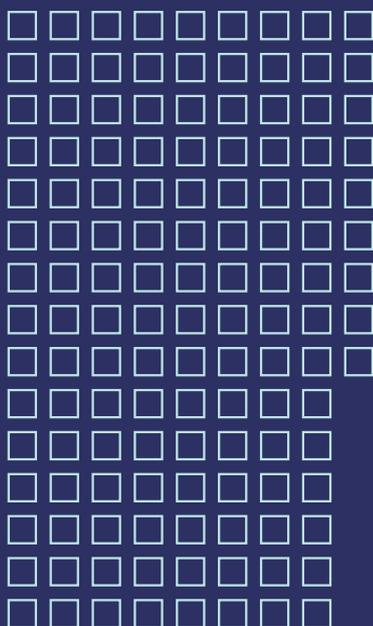
LES COLLECTIONS



1 118 acquisitions
de pièces de collection

4 649

artistes représentés
dans les collections



129 nouveaux
artistes ayant fait
leur entrée dans
les collections

LES ACTIVITÉS

6 701

participants
aux activités éducatives
et culturelles

L'ÉQUIPE

176

EMPLOYÉS

PLUS DE

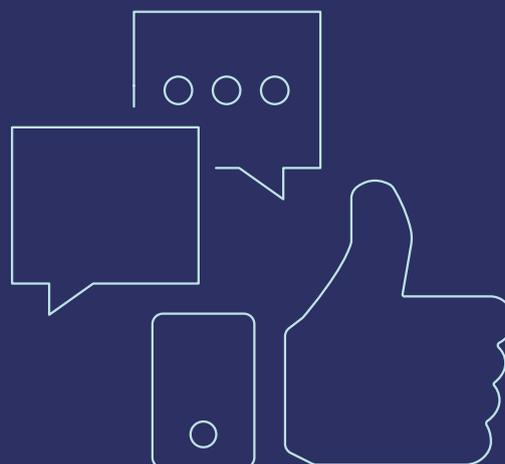
1 000

GÉNÉREUX DONATEURS AU MUSÉE ET À SA FONDATION

LE NUMÉRIQUE



393 540 visiteurs
sur le site Web du Musée



104 274 abonnés
sur les réseaux sociaux du Musée

LES EXPOSITIONS



Turner et le sublime



Du 10 février
au 1^{er} avril 2021

Cette exposition célèbre l'œuvre de Joseph Mallord William Turner (1775-1851), l'un des artistes européens les plus importants du XIX^e siècle. Turner a profondément transformé la peinture de paysage, traduisant avec une maîtrise inégalée le rendu de la lumière dans des compositions d'une grande puissance dramatique.



Organisée en collaboration avec la Tate de Londres, l'exposition couvrait la majeure partie de la carrière du peintre, de ses débuts jusqu'aux toiles incontournables des années 1840, à travers un ensemble exceptionnel de 77 tableaux et œuvres sur papier provenant du fonds d'atelier de l'artiste. Le scénario s'articulait autour du thème du sublime, l'un des principaux concepts de l'esthétique romantique, qui a inspiré à Turner des paysages saisissants mettant en scène des tempêtes spectaculaires, des mers tumultueuses ou d'impressionnantes vues de montagne. Le visiteur a pu accompagner le maître dans ses voyages à travers l'Europe, sur les lieux qu'il n'a cessé de parcourir en quête du spectacle grandiose des forces de la nature : le pays de Galles, les Alpes suisses, la campagne romaine, Venise, la Manche. Turner nous a laissé de ces endroits des aquarelles qui frappent par leur virtuosité et leur modernité et des toiles particulièrement audacieuses, qui exaltent l'immensité d'une nature indomptable.



Expériences immersives

Fidèle à sa volonté d'innover en matière de scénographie, le Musée a commandé au concepteur multimédia Lionel Arnould et à la firme de création sonore Peak Media trois installations immersives inédites en lien avec trois tableaux de Turner. Ces environnements virtuels conjuguèrent des réminiscences de l'œuvre du peintre et des évocations du monde contemporain, réactualisant l'esthétique du sublime pour un public d'aujourd'hui. La chute d'une avalanche dans les Alpes, une formidable plongée sous la lagune de Venise ou encore le naufrage d'un navire en pleine mer ont donné à voir les effets dévastateurs des activités humaines sur le paysage, le spectateur évoluant dans un monde virtuel où drame et beauté se confondaient. Ces expériences spectaculaires nous ont portés à réfléchir sur notre relation avec la nature, sur le réchauffement climatique et la dégradation des écosystèmes.

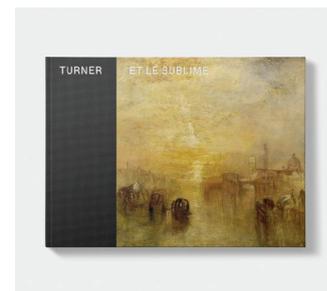
La programmation éducative et culturelle

Rendu accessible sur les téléphones intelligents des visiteurs, le parcours audio de l'exposition *Turner et le sublime* a permis non seulement de découvrir les paysages du grand maître, mais aussi d'entendre les commentaires d'invités spéciaux. C'est ainsi qu'Olivier Dyens, professeur titulaire à l'Université McGill, et Colleen Thorpe, directrice générale d'Équiterre, ont abordé l'œuvre de l'artiste sous l'angle de certains enjeux actuels, comme les changements climatiques ou la place de l'être humain dans son environnement. Pour poursuivre la réflexion ou se préparer à la visite de l'exposition, des rencontres virtuelles avec nos guides-animateurs ont proposé des discussions autour de la question « Turner est-il un peintre de son temps ou un peintre avant-gardiste? ». Ces rendez-vous ont donné lieu à des échanges enrichissants, nourris des interventions de tous les participants. Toujours en mode virtuel, Daniel Drouin, conservateur de l'art ancien au Musée, a présenté à trois reprises *Le Turner du MNBAQ : une histoire renversante*, une conférence où il a fait état des plus récentes recherches sur le chef-d'œuvre de notre collection. Avidé de contenus variés et de nouvelles connaissances, le public a été nombreux à fréquenter les activités éducatives et culturelles reliées à la présentation de cette exposition d'envergure.

«

Je suis happé par la mise en scène parfaite d'éclairages qui mettent admirablement en valeur le travail du peintre sur la lumière.

» – David Desjardins, *L'Actualité*



La publication

Le catalogue de l'exposition présente les principales caractéristiques de l'œuvre de Turner, illustrant des moments forts de son parcours et montrant comment la représentation du sublime devient une composante essentielle de sa démarche. Il permet de mieux comprendre le processus de création du peintre, de même que sa fascination pour les catastrophes et les tragédies. Proposant des pièces majeures comme le fameux diptyque du *Déluge* (1843) ou encore les carnets d'esquisses réalisés par l'artiste lors de ses voyages, l'ouvrage met aussi en vedette une importante toile de Turner de la collection du Musée national des beaux-arts du Québec, *Scène dans le Derbyshire*. Il inclut enfin un chapitre sur les liens entre l'œuvre du peintre et les préoccupations environnementales actuelles.

Mimèsis



Depuis
le 13 mars 2021

En mars 2020, le compte Instagram Tussen Kunst & Quarantaine (« Entre art et quarantaine ») a lancé à ses abonnés le défi de réinterpréter des œuvres d'art avec des objets du quotidien. Ce défi, repris ensuite par plusieurs musées, dont le prestigieux Getty de Los Angeles (#gettymuseumchallenge), a rencontré un succès phénoménal.



À l'ombre du pommier (1903), de William Brymner et Horatio Walker, par Charlotte Côté du Séminaire Saint-François.



Corinne (1919), de John Lyman, par Sabrina Gendron.



Le Fumeur (entre 1855 et 1860), de Cornelius Krieghoff, par Benoît Côté.

Des milliers de réinterprétations, le plus souvent très créatives, ont été produites par les internautes du monde entier. Le Musée national des beaux-arts du Québec a posé le même défi à ses abonnés et nombreux sont ceux et celles qui se sont approprié les œuvres de notre collection en les revisitant, parfois en les détournant, toujours en les abordant avec sensibilité et humour.

Notre musée ayant à cœur de tisser des liens avec la communauté, ce contact avec les membres du public nous a ravies et nous avons eu envie de les solliciter à nouveau. En janvier 2021, nous avons proposé aux abonnés des réseaux sociaux du Musée d'immortaliser les paysages d'hiver de leur région en s'inspirant de ceux de notre collection. Un défi semblable a été lancé aux écoles du Québec par l'entremise de la plateforme *L'art dans ma classe*.

Plus de 300 réinterprétations, toutes formes d'expression confondues, nous ont été soumises et une centaine de ces propositions ont rejoint les œuvres originales dans les salles de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*. Une façon pour nous de rendre hommage à la créativité de notre communauté et d'encourager nos publics à s'approprier les œuvres de la collection nationale.

La programmation éducative et culturelle

C'est par le biais de la plateforme éducative *L'art dans ma classe* que l'appel à participation des élèves au projet *Mimésis* a été lancé. Les enseignantes et enseignants de plusieurs régions du Québec ont répondu à l'invitation avec enthousiasme, envoyant près de 150 œuvres de jeunes de la 1^{re} année du primaire à la 5^e année du secondaire. Les techniques artistiques de prédilection ont incontestablement été l'assemblage, le collage et la peinture, avec de superbes résultats. Les créations provenaient de Québec, mais aussi de Saint-Romuald, de Thetford Mines, de Sainte-Béatrix, de Montréal, de Pincourt, de Sainte-Agathe-des-Monts, de Gatineau, et même de la communauté innue de Nutashkuan, sur la Côte-Nord! Parmi les pièces reçues, 35 ont été sélectionnées pour figurer près des Gagnon, des Suzor-Coté ou des Morris de nos salles d'exposition. Ce projet emballant a permis de faire rayonner les œuvres de la collection du Musée dans plusieurs classes n'ayant jamais pu venir les admirer sur place.



Un collage réalisé par Raphaëlle et Marianne de la polyvalente des Monts, représentant l'œuvre *La Ferme Choquette, Beloeil* (1901), d'Ozias Leduc.

«

Avec cette exposition, le MNBAQ a vu juste. L'imagination et le talent des Québécoises et Québécois sont – une nouvelle fois – mis de l'avant et confirmés.

» – Jason Duval, monmontcalm.com



Une réinterprétation de l'œuvre *Le Port de Montréal* (1915), de Maurice Cullen, par Pierre-Emond de l'école Uauitshitun.

Lumière sur l'art

Exposition hors Musée

Édition 2020-2021
Pierre&Marie



Du 10 décembre 2020
à novembre 2021

Pour cette sixième édition de *Lumière sur l'art*, le Musée et son partenaire, la Société de développement commercial du quartier Montcalm, ont invité le tandem Pierre&Marie (Pierre Brassard et Marie-Pier Lebeau Lavoie) à créer un parcours sur mesure pour les luminaires de l'avenue Cartier.

Le duo d'artistes de Québec a transposé son univers poétique, ludique et empreint de magie sur les 34 abat-jours géants qui surplombent l'artère commerciale animée. En résultent *Les Paysages révolutionnaires*, des décors peuplés de curieux personnages, des mises en scène improbables et des natures mortes bricolées fermement ancrées dans l'imaginaire. Une célébration du merveilleux, comme une réponse à l'atmosphère anxiogène des derniers mois.

Fidèle à sa démarche artistique, le duo Pierre&Marie a conçu pour ce projet d'art public des œuvres traversées par la présence d'objets rattachés à la culture populaire et habités par une fascination pour la vie silencieuse de ces objets. *Les Paysages révolutionnaires* offrent une porte d'entrée originale et surtout accessible vers l'art actuel. Riches d'éléments suscitant la curiosité et l'étonnement, les panoramas surréalistes proposés aux passants ont tout pour retenir leur attention et les charmer.

Détail d'un des photomontages réalisés par Pierre&Marie pour l'édition 2020-2021 de *Lumière sur l'art*.



LISTE DES EXPOSITIONS

En cours en 2020-2021

Jean Paul Lemieux. De silence et d'espace

Depuis le 20 février 2014

Commissariat : Daniel Drouin, MNBAQ

Alfred Pellan. Le rêveur éveillé

Depuis le 20 février 2014

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry et Marie-Ève Beaupré, MNBAQ

Fernand Leduc. Peintre de lumière

Depuis le 20 février 2014

Commissariat : Paul Bourassa, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. Métamorphoses

Depuis le 20 février 2014

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

De Ferron à BGL. Art contemporain du Québec

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Eve-Lyne Beaudry, MNBAQ

Arts décoratifs et design du Québec

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Paul Bourassa

Art inuit. La collection Brousseau. Ilippunga

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Heather Igloliorte, Université Concordia, Montréal, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

Jean-Paul Riopelle. L'Homage à Rosa Luxemburg

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

David Altmejd. The Flux and the Puddle

Depuis le 24 juin 2016

Commissariat : Bernard Lamarche, MNBAQ

La collection Prêt d'œuvres d'art. Une collection en transit

Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

350 ans de pratiques artistiques au Québec

Depuis le 15 novembre 2018

Commissariat : Anne-Marie Bouchard, en collaboration avec Daniel Drouin, MNBAQ

D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?

Du 15 novembre 2018 au 31 octobre 2021

Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Numa Amun. Raccord

Du 20 juin 2019 au 18 octobre 2020

Commissariat : Jonathan Demers, Musée d'art contemporain des Laurentides, Saint-Jérôme

Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain. La collection Jacques et Natasha Gelman

Du 13 février au 7 septembre 2020

Organisée par la Vergel Foundation, New York, États-Unis, et MondoMostre, Rome, Italie, en collaboration avec l'Instituto Nacional de Bellas Artes y Literatura, Mexico, Mexique

Commissariat : Magda Carranza de Akle, Vergel Foundation, et André Gilbert, MNBAQ

Pouvoir(s)

Du 28 février 2020 au 21 novembre 2021

Organisée dans le cadre d'un projet en partenariat avec l'Université Laval, Québec

Commissariat : Valérie Bouvra et Christyna Fortin, Université Laval, en collaboration avec Anne-Marie Bouchard, MNBAQ

Inaugurées en 2020-2021

Turner et le sublime

Du 10 février au 1^{er} avril 2021

Organisée par la Tate, Londres, Royaume-Uni

Commissariat : David Blayney Brown, Tate, et André Gilbert, MNBAQ

Mimèsis

Depuis le 13 mars 2021

Commissariat : Anne-Marie Bouchard et Marie-Hélène Raymond, MNBAQ

Expositions de la médiation

Doyon-Rivest. Pavlova : œuvre éphémère

Du 25 octobre 2019 au 9 janvier 2022

Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Ensemble[s] – Galerie famille

Du 11 décembre 2019 au 23 août 2020

Commissariat : Delphine Egesborg, MNBAQ

Errance sans retour

Du 31 janvier 2020 au 21 février 2022

Conçue et organisée par Mélanie Carrier et Olivier Higgins, MÔ Films, Québec, avec la participation des artistes Renaud Philippe, Karine Giboulo et Rosalie Gamache

Expositions hors Musée

Lumière sur l'art – Édition 2019-2020.

Jocelyn Robert. La Chasse aux trésors

Parcours sur l'avenue Cartier, Québec

Du 14 novembre 2019 à octobre 2020

Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec

Commissariat : Maude Lévesque, MNBAQ

Lumière sur l'art – Édition 2020-2021.

Pierre&Marie. Les Paysages révolutionnaires

Parcours sur l'avenue Cartier, Québec

Du 10 décembre 2020 à novembre 2021

Organisée en collaboration avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm, Québec

Commissariat : Kasia Basta, MNBAQ

LISTE DES PUBLICATIONS

Catalogues d'exposition

Turner et le sublime

Sous la direction d'André Gilbert

Par David Blayney Brown, Alexandre Blin, Daniel Drouin, Olivier Dyens, Camille Fortin-Dupuis et André Gilbert

144 pages – 90 illustrations

ISBN 978-2-551-26572-5

Autres publications

Un musée ancré dans sa communauté. Rapport annuel 2019-2020. Musée national des beaux-arts du Québec

136 pages – 201 illustrations

ISSN 1708-6094 (imprimé)

ISSN 1708-6108 (en ligne)

ISBN 978-2-550-87193-4 (imprimé)

ISBN 978-2-550-87194-1 (en ligne)

LES COLLECTIONS

Les acquisitions

Malgré un climat d'incertitude, marqué par plusieurs fermetures de l'établissement aux visiteurs et par le télétravail des équipes en raison des mesures sanitaires imposées pour contrer la propagation du coronavirus, le Musée a étudié dans la dernière année près de 2 000 œuvres et objets pour la collection nationale. De ce nombre, 1 115 pièces ont été acquises, dont un lot de 667 œuvres d'art inuit et quatre albums de photographies comportant un total de 333 entrées individuelles. Cette somme inclut également les 18 nouvelles œuvres de la collection Prêt d'œuvres d'art (CPOA), dont la location est accessible tant aux entreprises qu'aux ministères et organismes publics. La valeur des acquisitions s'élève à plus de 1,7 million de dollars pour les dons et à près de 222 000 \$ pour les achats.

Nous remercions les membres des comités consultatifs externes d'acquisition pour leur adaptation au processus à distance. Au printemps 2020, la pandémie de COVID-19 et le confinement ont entraîné l'annulation des comités d'acquisition de la collection permanente. Cependant, deux dossiers prioritaires ont été présentés en comité spécial en juin. Les comités d'acquisition en art ancien et moderne et en art contemporain et actuel ont tous deux eu lieu à l'automne suivant. Nous sommes reconnaissants aux nombreux donateurs de leur compréhension pour les délais supplémentaires de traitement de leurs offres. L'équipe du Musée a fait preuve de résilience et d'agilité pour maintenir l'exercice de collectionnement, dont les achats aux artistes, qui ont une pratique active durant cette période particulièrement difficile pour eux sur les plans professionnel et financier.

Quelques acquisitions d'exception



Jean-Baptiste Côté

Cheval d'enseigne

Vers 1880, bois polychrome, crin de cheval, métal et caoutchouc,
219,8 x 236,4 x 55,6 cm
Achat grâce à l'appui du ministère du Patrimoine canadien
en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation
de biens culturels (2020.764)

Avec Louis Jobin et Louis-Philippe Hébert, Jean-Baptiste Côté est l'un des plus importants représentants de la sculpture sur bois au Québec et au Canada dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'essentiel de sa production se situe à mi-chemin entre l'art savant et l'art populaire. Actif dans la capitale provinciale, l'artiste fera preuve d'une grande polyvalence à une époque où les besoins en sculptures sont passablement diversifiés. Ainsi, il excellera tant dans la sculpture navale et la fabrication d'enseignes commerciales que dans la statuaire religieuse, funéraire et commémorative ou l'art animalier. Il s'adonnera en outre à la caricature, l'un des traits les plus distinctifs de sa carrière. Pour la réalisation de son cheval, sans doute destiné à un maréchal-ferrant ou à une entreprise de vente ou de location de chevaux, Côté a recréé un animal de la manière la plus fidèle possible, satisfaisant ainsi aux exigences d'un commanditaire soucieux d'attirer une clientèle ne sachant ni lire ni écrire. Trouvée chez un antiquaire du Sud des États-Unis, cette sculpture grandeur nature a fait l'objet d'un rapatriement qui, en pleine pandémie, s'est avéré une véritable épopée.

Marc-Aurèle de Foy Suzor-Coté

Le Pont Bourbeau sous la neige

1921, huile sur toile, 84,4 × 122,5 cm
Don de la Heffel Gallery Limited (2020.801)

Brèvement de retour au Québec au début de l'année 1902, Suzor-Coté peint une petite pochade hivernale représentant *Le Pont Bourbeau, Arthabaska* (1993.297), conservée dans la collection du Musée national des beaux-arts du Québec. Le tableau constitue le point de départ d'une série de quatre œuvres sur le même sujet que l'artiste réalisera des deux côtés de l'Atlantique sur une période de près de 20 ans.

Lorsqu'il reprend une ultime fois son motif, en 1921, dans *Le Pont Bourbeau sous la neige*, Suzor-Coté est rentré au Québec depuis plusieurs années. La palette intégrant la luminosité de l'or, du mauve et du turquoise, dont le peintre use systématiquement, témoigne de sa volonté de magnifier l'atmosphère cristalline de l'hiver canadien. La production de ces quatre versions du même paysage dans un intervalle de deux décennies manifeste le grand intérêt de Suzor-Coté pour l'expérimentation plastique et le constant renouvellement de son vocabulaire artistique. Trois de ces œuvres sont maintenant réunies dans la collection du Musée.



Jean Paul Lemieux

Les Touristes américains

Vers 1943, gouache, aquarelle et graphite sur papier, 26 x 31 cm
Don anonyme avec charge (2020.68)

Parallèlement à ses activités d'enseignement, Jean Paul Lemieux publie, à partir de 1935, des critiques d'art dans des périodiques francophones et anglophones. Il produit également des dessins satiriques qui témoignent sans détour de son humour mordant, plus subtilement perceptible dans ses œuvres picturales. Dans cette scène, Lemieux oppose la modeste dignité des habitants de Charlevoix à l'opulence déplacée de touristes américains qu'il pare de tenues voyantes et contrastantes, une stratégie visuelle et narrative largement utilisée dans l'histoire de la caricature. Certains détails font sourire, tels le petit chien dans les bras de la dame ou les lunettes de soleil stylisées. L'artiste critique ouvertement la relation entre la population locale et la villégiature luxueuse dont les Américains profitent dans le secteur de La Malbaie. Cette condamnation d'un développement touristique qui se fait au détriment des résidents, voire en les ignorant complètement, trouve un écho dans les questionnements éthiques de notre propre époque sur les effets délétères du tourisme de masse.



© Jean Paul Lemieux



© COZIC / SOCAN (2021)

COZIC

Jongle-nouilles

1970, vinyle, corde de nylon, peluche et bande sonore,
300 × 1 500 × 1 500 cm
Achat (2020.28)

Fidèle à sa mission de faire rayonner les artistes marquants de notre histoire de l'art, le Musée national des beaux-arts du Québec rendait hommage à la démarche de COZIC, en présentant, en 2019, la plus importante exposition jamais consacrée à ce duo de créateurs. Le parcours débutait et se terminait par *Jongle-nouilles*, une œuvre qui, à bien des égards, rassemble plusieurs volets explorés par COZIC au cours de sa carrière : activation de l'œuvre par le visiteur, caractère ludique et multisensoriel, utilisation de matériaux industriels, présence de peluche, présentation sérielle, occupation de l'espace et modulation des éléments selon le contexte.

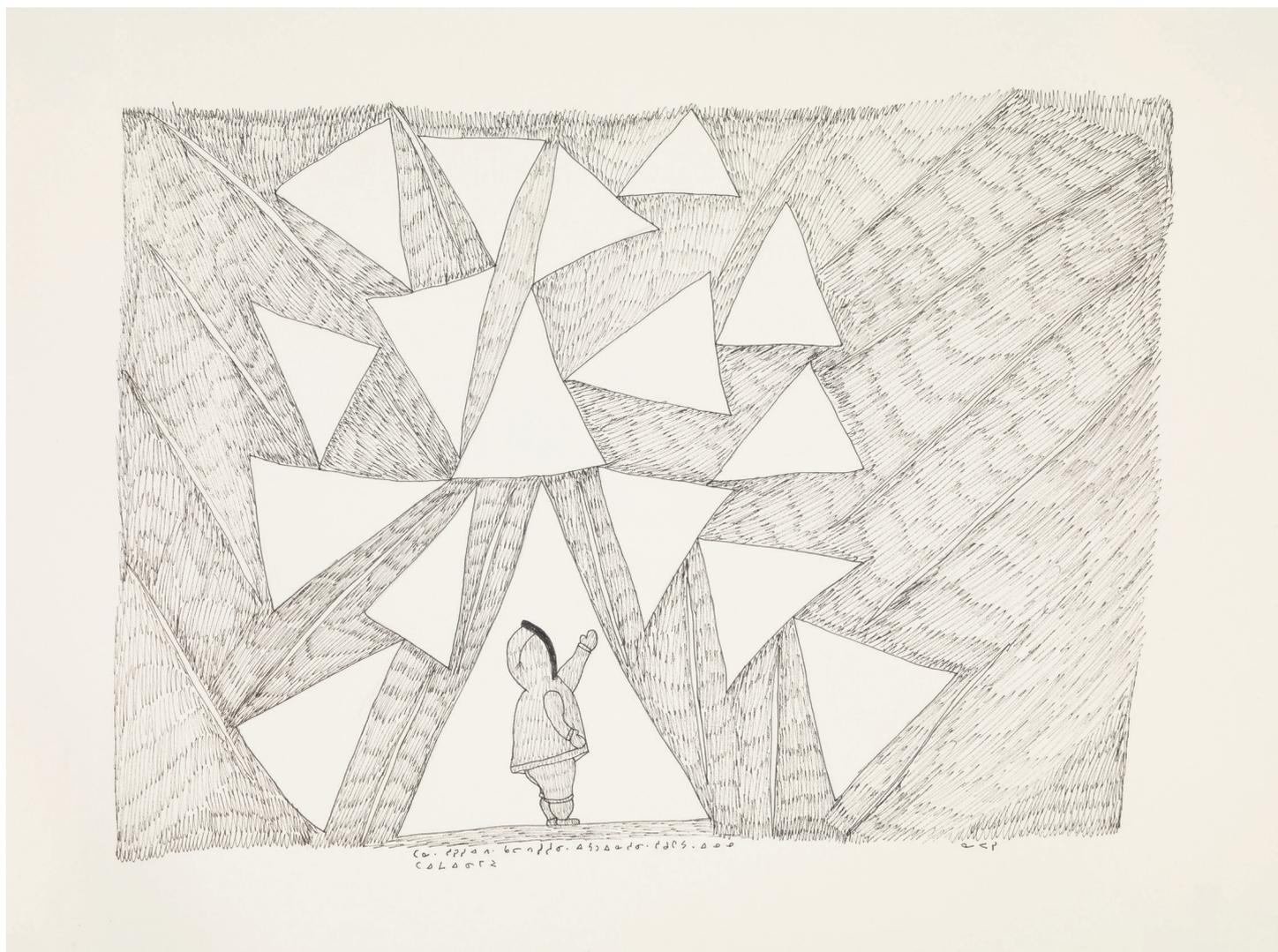
Acquise dans la foulée de cette exposition, l'installation *Jongle-nouilles* offre un environnement pénétrable composé d'une multitude de tubes de plastique suspendus à la verticale. Elle est conçue pour stimuler à la fois la vue, le toucher et l'ouïe. Sa bande sonore, un collage d'extraits audio hétéroclites, fait partie intégrante de l'expérience esthétique à laquelle invite l'œuvre. Parmi la majorité de tubes blancs, quelques-uns sont recouverts de peluche bleue ou rouge, les deux couleurs symboliques de COZIC. La proximité des tubes entre eux rend inéluctable leur contact physique avec le spectateur lorsqu'il se faufile au sein de l'installation, celle-ci se mouvant au rythme de ses déambulations et conditionnellement à sa présence. Au-delà de sa dimension participative, l'œuvre peut aussi être appréciée pour sa composition et ses qualités sculpturales.

Napatchie Pootoogook

Sans titre

1999-2000, encre et graphite sur papier, 50,9 × 66,2 cm
Achat (2020.824)

Comptant parmi les artistes inuits les plus acclamés de sa génération, Napatchie Pootoogook se distingue par l'expressivité singulière de son coup de crayon. Ses œuvres offrent des témoignages éloquentes des modes de vie, des traditions et de la spiritualité inuits. Au cours des cinq dernières années de sa vie, elle a produit une série de dessins, dont plusieurs illustrent des histoires que lui avait autrefois racontées sa mère, Pitseolak Ashoona, elle aussi artiste. Certains sujets se révèlent troublants, comme le montre l'inscription qui accompagne cette image : « Ce gentil gamin, qui lève le bras, a été maltraité par des gens et c'est comme ça que c'était. » Les pièces de cette série évoquent des épisodes douloureux dont la mère de l'artiste a été témoin lors des déplacements de son peuple à l'époque où il était toujours nomade. Elles décrivent sans détour des scènes de violences subies par des femmes et des enfants, un aspect sombre des rapports humains jusque-là peu représenté dans l'art inuit.



© Napatchie Pootoogook



© Myriam Jacob-Allard

Myriam Jacob-Allard

Une voix me rappelle toujours

2016, vidéogramme couleur monobande, 16 vidéos indépendantes et une vidéo synthèse,
1/5, 37 min 14, sonore
Achat (2020.26)

Regardez un extrait
du vidéogramme :



Une voix me rappelle toujours constitue l'une des pièces maîtresses de la jeune carrière de Myriam Jacob-Allard, qui s'intéresse à la culture country au Québec, une passion héritée de sa mère. Portrait country du Québec, l'œuvre fait le pont entre les transmissions orale et virtuelle de la culture populaire. L'artiste a parcouru le territoire et s'est rendue dans plusieurs bars country de la province pour y interroger des chanteuses et des chanteurs sur leurs chansons préférées du répertoire. Pour 16 d'entre elles, Myriam Jacob-Allard a retracé sur YouTube des interprétations réalisées par des chanteurs amateurs dans leur environnement quotidien. Recréant ces décors, rejouant les pièces, l'artiste permet à ces chansons de se perpétuer et de poursuivre leur chemin à même sa propre performance. L'œuvre propose une réflexion sur le rôle de l'artiste, la pratique artistique et la transmission de la mémoire collective à travers un essentiel héritage au féminin.



© Jinyoung Kim

Jinyoung Kim

Last Night

2019, épreuve à développement chromogène, 1/5, 101,5 × 152 cm
Achat pour la collection Prêt d'œuvres d'art du Musée national
des beaux-arts du Québec (CP.2020.88)

Après avoir appris, en 2016, que le quartier de son enfance, en Corée du Sud, allait être rasé, l'artiste Jinyoung Kim s'est rendue sur place. À son arrivée, plusieurs appartements étaient déjà vacants, leur contenu dispersé à l'extérieur, et d'autres étaient sur le point de l'être. Elle s'est intéressée à ce quartier en voie de disparition et a entrepris de rendre compte, par la photographie, de ce processus d'effacement. Entre le documentaire et la fiction, ce projet donne lieu à des rencontres poétiques et métaphoriques qui laissent place à des questionnements sur l'identité et l'appartenance.



© Diane Obomsawin

Diane Obomsawin

Les Étoiles

2019, vidéogramme numérique (deux versions : projection monobande HD à trois projecteurs, 1/1; projection monobande à un projecteur, 1/2), dimensions variables, 3 min 20 en boucle, sonore (chaque version)
Achat (2020.27)

Regardez un extrait
du vidéogramme :



D'origine abénaquise, Diane Obomsawin a grandi entre la France et le Québec. Elle publie des bandes dessinées sous le nom de plume d'Obom depuis la fin des années 1990. Au cours de sa carrière ponctuée de nombreux prix, elle a également réalisé des courts métrages pour l'Office national du film et, se rapprochant des arts visuels, des installations vidéo. *Les Étoiles* est une projection vidéo de grand format, en animation, qui s'apparente, par sa taille, à la pratique installative. Elle présente la genèse d'une constellation en forme de grenouille et les tribulations de celle-ci dans le cosmos. L'œuvre remonte en quelque sorte aux débuts de l'univers et propose un temps cyclique dans lequel un cosmonaute vient faire sa ronde, arrivant des profondeurs de l'espace. Entre récit mythologique et science, l'œuvre *Les Étoiles* témoigne d'un temps long. Sa fable est majestueuse : elle ne raconte rien de moins que la création d'un ciel imaginaire, d'un cosmos entier.

Leila Zelli et Guillaume Pascale

Substitute (La Remplaçante)

2019, épreuve numérique imprimée au jet d'encre et foulard en soie imprimé,
1/3, 127 × 185 cm (ensemble)
Achat pour la collection Prêt d'œuvres d'art du Musée national
des beaux-arts du Québec (CP.2020.80)

L'œuvre *Substitute (La Remplaçante)*, réalisée par Leila Zelli et Guillaume Pascale, est bouleversante. Les artistes, partisans de l'Impact de Montréal, rendent hommage à « la fille en bleu », une jeune femme nommée Sahar Khodayari qui s'est donné la mort en s'immolant par le feu devant la cour de Téhéran en 2019. Elle contestait ainsi la sentence de six mois de prison qui l'attendait pour avoir tenté d'entrer dans un stade afin de voir une partie de soccer. Dans cette photographie extraite d'une vidéo de 90 minutes, Leila Zelli occupe des gradins vides un jour où les artistes n'assisteront à aucune rencontre sportive. Sur le foulard qui accompagne l'image, bleu comme celui porté par Sahar Khodayari, est imprimé l'extrait en farsi d'un poème d'Hamid Mosadegh qui appelle à la solidarité :

« Si je me lève, si tu te lèves, tout le monde se lèvera.
Si je m'assois, si tu t'assois, qui se lèvera? »



© Leila Zelli et Guillaume Pascale



© Booku Pudlat *



© *



© Danny Annilik Etoangat, © Johnassie Iqaluu, © Tony Curley, © Sarah Uppik *

La collection Kramer d'art inuit

Immigrant hongrois arrivé à Montréal en 1949, Thomas Kramer (1936-2020) découvre l'art des Inuits du Canada au milieu des années 1960. Ce premier contact suscite chez lui une véritable passion, en particulier pour les miniatures en ivoire, un matériau qui le fascinera toute sa vie. Tom Kramer accumulera ainsi sur une période d'une cinquantaine d'années plus de 800 sculptures, qu'il distribuera dans l'ensemble de sa propriété. En 2016, une visite de la salle permanente consacrée à la collection d'art inuit du Musée national des beaux-arts du Québec le convaincra de faire don de sa collection à notre institution. Va alors s'engager un long processus en plusieurs étapes (inventaire, transport, analyse, sélection, archivage, évaluation, acquisition) qui aboutira, en 2020, à l'entrée dans la collection nationale de 667 pièces, en majorité des sculptures miniatures, dont près de 400 en ivoire ou comportant de l'ivoire. Parmi les objets acquis, 28 relevant de l'ethnologie ont été classés dans la collection d'étude, alors que les 639 autres ont intégré la collection permanente. Les sculptures de format normal (plus de 10 cm de hauteur) et les miniatures (10 cm et moins de hauteur) forment la plus grande partie du lot. S'y ajoutent des œuvres liées aux sciences naturelles, aux métiers, à l'ornementation personnelle et à l'univers du jeu et du jouet. Les animaux de l'Arctique, divisés en trois grands groupes – mammifères marins et poissons, mammifères terrestres, oiseaux – comptent pour plus du tiers des représentations. La figure humaine, l'Inuit et sa famille, son environnement, ses activités, ses croyances et ses valeurs se déclinent de multiples façons dans des centaines de compositions. La plupart des œuvres datent des années 1950, 1960, 1970 et 1980. Si un nombre très élevé d'entre elles sont anonymes en raison de leur petit format, plusieurs portent des inscriptions en syllabique inuktitut ou des numéros de bande qui ont permis l'identification de 115 artistes différents, hommes et femmes, originaires du Nunavut (Canada) et du Nunavik (Québec), mais aussi des États-Unis (Alaska, côte Ouest et État de New York). Près de 200 sculptures proviennent de l'extérieur du Canada, notamment du Danemark (Groenland), de la Norvège, de la Finlande (Laponie) et de la Russie (Sibérie). La collection Kramer d'art inuit a un potentiel muséal et de médiation énorme, tant auprès des jeunes publics que des adultes.

* Veuillez prendre note que nous avons effectué toutes les démarches usuelles afin d'obtenir la permission de reproduire les œuvres d'art publiées dans le rapport d'activités. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu, dans certains cas, retracer les titulaires de droits d'auteur. Nous prions ceux-ci de communiquer avec le Musée national des beaux-arts du Québec.



Go back to your country!

Liste des acquisitions

38

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design	38
Arts graphiques	38
Installation	38
Peinture	39
Photographie	39
Sculpture	40
Techniques mixtes	40
Vidéo/film	40

41

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts décoratifs et design	41
Arts graphiques	41
Peinture	41
Photographie	41
Sculpture	41
Techniques mixtes	41

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

COLLECTION PERMANENTE

Arts décoratifs et design

Côté, Marie



© Marie Côté / SOCAN (2021)

▼
Le Grand Bol, de la série *Les Attrape-vents*, 2006-2007, biscuit de porcelaine, 21,5 cm (hauteur) × 42,5 cm (diamètre). Don de la collection Grimard-Lebeau (2020.21)

Côté, Marie
(en collaboration avec Ziya Tabassian)

Esquisses pour tambours, 2005, porcelaine, dimensions variables. Don de la collection Grimard-Lebeau (2020.22)

Côté, Marie; Tabassian, Ziya; Morin, Peter

Tambour (en hommage à Jim Pepper), 2016, porcelaine et peau de wapiti, 5,5 cm (hauteur) × 35,5 cm (diamètre). Don de la collection Grimard-Lebeau (2020.23)

Inconnu



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Armoire à deux vantaux ornés de losanges, seconde moitié du XVIII^e siècle, pin décapé, résidus de peinture et fer, 189,8 × 132,4 × 48,3 cm. Don d'André Bergeron (2020.822)

Arts graphiques

Alary, Honora, attribué à

Clément Brousseau, vers 1893, fusain sur papier, 50,8 × 40,6 cm. Don de la famille Nadeau (2020.761)

Alary, Siméon, attribué à

Madame Napoléon Brousseau, née Adéline Alary, sœur de l'artiste, vers 1893, fusain sur papier, 50,6 × 40,3 cm. Don de la famille Nadeau (2020.762)



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Napoléon Brousseau, beau-frère de l'artiste, vers 1893, fusain sur papier, 50,6 × 40,3 cm. Don de la famille Nadeau (2020.763)

Ashoona, Pitseolak

Sans titre, vers 1971, graphite sur papier, 47,4 × 61,1 cm. Achat (2020.823)

Collectif

Spicilegè de mademoiselle Marie-Cécile-Marguerite Carrier, 1860-1880, album incluant 19 dessins, 17 poèmes, 21 chromolithographies et une photographie, 29,6 × 24,4 cm. Don de Denis Allison (2020.834)

Courchesne, Luc

L'Invention de l'horizon, 2019, livre d'artiste incluant six cahiers présentant : une photographie de la page 512 et de la planche VIII du tome I de l'édition des *Voyages dans les Alpes* (1798) d'Horace-Bénédict de Saussure provenant des archives de Saussure à la Bibliothèque de Genève; la série des quatre planches de l'œuvre de Luc Courchesne intitulée *L'Invention de l'horizon*; et un argumentaire exposant la démarche de l'artiste, 6/20 + E.A. et copie de dépôt légal, 33 × 32,2 × 2,8 cm (fermé). Achat (2020.54)

COZIC

Et le verbe, 2009, livre d'artiste incluant des dessins numérisés de COZIC et des poèmes inédits de Line McMurray présentés dans un coffret de Jacques Fournier, 3/10, 35,4 × 35,3 cm. Achat (2020.61)

Daudelin, Charles

Sans titre, vers 1942, gouache sur papier, 28 × 21,6 cm. Don de Louise Bissonnette Daudelin (2020.879)



© Succession Charles Daudelin / SOCAN (2021)

▼
Sans titre, 1946, encre et aquarelle sur papier, 28,1 × 21,9 cm. Don de Louise Bissonnette Daudelin (2020.878)

Fortin, Marc-Aurèle



© Fondation Marc-Aurèle Fortin / SOCAN (2021)

▼
Moulin à vent aux Pays-Bas, entre 1947 et 1949, aquarelle sur papier, 73,8 × 114,5 cm. Don du D^r Jean de Margerie (2020.794)

Gadbois, Louise

Nature morte au vase bleu et aux bananes, 1928, pastel sur papier, 46 × 43,4 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.786)

Gaucher, Yves

Paysages, 1957, eau-forte, 2/10, 40,2 × 29,2 cm (papier). Don de Gillian et David Crammond (2020.882)



© Succession Yves Gaucher / SOCAN (2021)

▼
143 Degrés, 1960, eau-forte, 4/20, 65,6 × 50,2 cm (papier), 50,2 × 37,9 cm (image). Don de Gillian et David Crammond (2020.881)

Cinq Rouges, 1961, cuivre martelé imprimé sur papier laminé, E.A., 33,6 × 48,5 cm (papier). Don de Gillian et David Crammond (2020.880)

Jolicoeur, Nicole



© Nicole Jolicoeur

▼
Carnet préparatoire à « Charcot : deux concepts de nature », 1982, gouache, crayon de couleur, encre, graphite, collage, découpage et photocopies noir et blanc sur papier, 35,7 × 21,8 cm. Don de l'artiste (2020.888)

Lemieux, Jean Paul

Village de Saint-Hilarion, 1933, linogravure, 20 × 23 cm (papier), 13 × 15,5 cm (image). Don de François Trépanier (2020.796)



© Jean Paul Lemieux

▼
Le Conseil du village, vers 1935, encre, aquarelle et graphite sur papier, 25,5 × 36,5 cm. Don anonyme avec charge (2020.66)

Étude pour « Notre-Dame protégeant Québec », vers 1940, aquarelle et graphite sur papier, 20,3 × 25,5 cm. Don anonyme avec charge (2020.67)

Les Touristes américains, vers 1943, gouache, aquarelle et graphite sur papier, 26 × 31 cm. Don anonyme avec charge (2020.68)

Lemoyne, Serge



© Succession Serge Lemoyne / SOCAN (2021)

▼
Le Numéro 8, 1978, sérigraphie, 7/15, 41 × 51 cm. Don de Simon Blais (2020.782)

Parizeau, Monique

Incantation, 2011, livre d'artiste incluant une suite poétique inédite de Louise Gareau-Des-Bois et dix estampes originales de Monique Parizeau, H.C. IV, 40,6 × 30,3 × 4,4 cm. Don de Robert Parizeau (2020.75)

Pootoogook, Napatchie



© Public Trustee for Nunavut

▼
Sans titre, 1997-1998, encre et graphite sur papier, 50,7 × 66,1 cm. Achat (2020.825)

Sans titre, 1999-2000, encre et graphite sur papier, 50,9 × 66,2 cm. Achat (2020.824)

Suzor-Coté, Marc-Aurèle de Foy



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼
Le Pont Bourbeau, Arthabaska, probablement 1902, pastel sur papier, 38,4 × 55,2 cm. Don du D^r Jean de Margerie (2020.795)

Installation

Bernier, Nicolas



© Nicolas Bernier

▼
frequencies (light quanta), 2014, plexiglas, bois, aluminium, éclairage et bande sonore, 1/2, 160 × 60 × 360 cm. Don de l'artiste (2020.773)

Blain, Dominique



© Dominique Blain

▼
Émergence, 2015, installation vidéographique, 1/1 + E.A., 244 × 549 cm, 4 min 34 en boucle, sonore. Don anonyme (2020.841)

Dérive,

2019, installation vidéographique, 1/3, 130 x 284 cm, 3 min en boucle, muet. Don anonyme (2020.842)

Campeau, Michel

Humus,

2001, épreuves à la gélatine argentique, dimensions variables. Don anonyme (2020.866)

COZIC

Jongle-nouilles,

1970, vinyle, corde de nylon, peluche et bande sonore, 300 x 1 500 x 1 500 cm. Achat (2020.28)



© COZIC / SOCAN (2021)

PAR EN THÈSE,

2012, bois, sable, tissu et acrylique, 119 x 230 x 75 cm. Don des artistes (2020.33)

Jolicoeur, Nicole

Charcot : deux concepts de nature,

1982, livre d'artiste et table, 46 x 30 x 6 cm (livre), 91,5 x 66 x 53,5 cm (table). Don de l'artiste (2020.887.06)



© Nicole Jolicoeur

Personne n'est une île / BRASSE,

de l'installation Charcot : deux concepts de nature, 1982-1985, crayon de couleur sur papier, 122,4 x 280 cm. Don de l'artiste (2020.887.01)



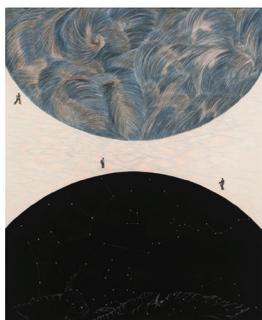
© Nicole Jolicoeur

Les Mécanismes de la brise / NUIT,

de l'installation Charcot : deux concepts de nature, 1982-1985, crayon de couleur et gouache sur papier carbone, 181,1 x 309 cm. Don de l'artiste (2020.887.02)

Amphithéâtre-berg / MARDI,

de l'installation Charcot : deux concepts de nature, 1982-1985, crayon de couleur et gouache sur papier, 157,6 x 214 cm. Don de l'artiste (2020.887.03)



© Nicole Jolicoeur

Polus Antarctics / KIKI, TOBY, MARTIN,

de l'installation Charcot : deux concepts de nature, 1982-1985, crayon de couleur, peinture en aérosol et collage sur papier, 229,8 x 183,5 cm. Don de l'artiste (2020.887.04)

Polaire / CHIENNE,

de l'installation Charcot : deux concepts de nature, 1982-1985, gouache, graphite, crayon de couleur, collage, crayon gras sur papier carbone et photocopies sur papier bristol, 63,5 x 390 cm (ensemble), 63,5 x 76,2 cm (chacun des cinq éléments). Don de l'artiste (2020.887.05)

Obomsawin, Diane

Les Étoiles,

2019, vidéogramme numérique (deux versions : projection monobande HD à trois projecteurs, 1/1; projection monobande à un projecteur, 1/2), dimensions variables, 3 min 20 en boucle, sonore (chaque version). Achat (2020.27)

Pitt, Bertrand R.

Travellings,

2010-2014, projecteur, banc en bois, capteur, interface MIDI-USB, ordinateur, moniteur, haut-parleurs, câblage électrique et audiovisuel et 24 séquences vidéo, dimensions variables. Don de l'artiste (2020.875)

Racine, Rober



© Rober Racine

Les Livres des constellations : Charles Gagnon et l'univers,

2017, 1 816 diapositives, huit caissons lumineux et neuf vidéos, dimensions variables. Don de Roger Bellemare (2020.772)

Peinture

Barbeau, Marcel

Les Îlots,

2013, acrylique sur toile, 137,5 x 137,2 cm. Don de Ninon Gauthier (2020.42)

Daigneault, Michel



© Michel Daigneault

Quand la couleur signifie,

2005, acrylique sur toile, 203,3 x 188,4 cm. Don de l'artiste (2020.59)

Gadbois, Louise

Jeune Paysanne aux anémones,

1936, huile sur contreplaqué, 55,8 x 45,6 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.787)

Nature morte au pichet,

1939, huile sur carton, 43,9 x 49,1 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.789)



© Succession Louise Gadbois

Le Chapeau jaune,

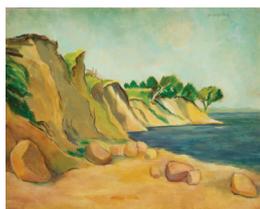
1941, huile sur contreplaqué, 49 x 44,1 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.790)

Géraldine Bourbeau,

1944, huile sur toile, 61,1 x 50,9 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.791)

La Voie ferrée,

1944, huile sur toile, 51,2 x 63,7 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.792)



© Succession Louise Gadbois

Falaises aux Éboulements,

1945, huile sur toile, 51 x 63,6 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.793)

Jacques Plasse Le Caisne,

1949, huile sur toile, 77,2 x 61 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.785)

Le Pont Jacques-Cartier,

1950, huile sur carton entoilé, 50,5 x 60,6 cm. Don de l'abbaye Val-Notre-Dame (2020.788)

Gagnon, Charles

Generation,

1960, huile sur toile, 124,6 x 112,1 cm. Don de Michiko Yajima Gagnon (2020.871)

Hurtubise, Jacques

Flamme de totem,

1988, acrylique sur toile, 173 x 168 cm. Don de Maurice Jodoïn et Franceline Fortin (2020.843)

Martel, Lucyl



© Succession Lucyl Martel

Autoportrait,

1946, huile sur carton, 117,4 x 90,2 cm. Don de Johanne Martel (2020.45)

Mathieu, Manuel



© Manuel Mathieu

The Last Portrait,

2019, techniques mixtes sur toile, silicone et résidus d'atelier, 82,5 x 85,5 cm. Achat (2020.44)

Rompré

Reine-Henriette Pacaud,

1828, huile sur panneau de bois, 35,6 x 29,2 cm. Don de Lucette Gariépy (2020.874)

Savard, Francine

$P = 8\%$; $N = 32\%$; $S = 4\%$; $Q = 19\%$; $C = 13\%$; $D = 10\%$; $E = 12\%$; $R = 2\%$, de la série *Partitions*,

2007, acrylique sur toile marouflée sur contreplaqué russe, 179,6 x 311 cm (ensemble). Don de l'artiste (2020.821)

Suzor-Coté, Marc-Aurèle de Foy

Le Pont Bourbeau sous la neige,

1921, huile sur toile, 84,4 x 122,5 cm. Don de la Heffel Gallery Limited (2020.801)

Vaillancourt, Armand



© Armand Vaillancourt / SOCAN (2021)

Sans titre,

1984, acrylique sur toile, 182,3 x 177,1 cm. Don de M^e Yves Legault (2020.877)

Verret, Angèle

Petite Fugue n° 2,

2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,5 x 91,8 cm. Don d'Hugo Valcourt (2020.884)

Petite Fugue n° 3,

2012, acrylique sur toile montée sur panneau de bois, 91,5 x 91,8 cm. Don d'Hugo Valcourt (2020.885)

Photographie

Baillargeon, Annie



© Annie Baillargeon

Le Cycle des affamées 2,

2019, photomontage numérique imprimé au jet d'encre et aquarelle, 111,5 x 112 cm. Achat (2020.43)

Chagaoutdinova, Olga



© Olga Chagaoutdinova

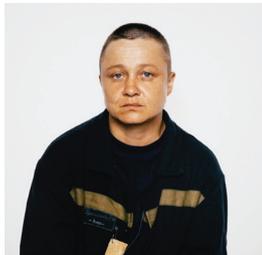
Prisoner Victoria, de la série The Zone,

2005, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 x 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.07)

Prisoner Marina, de la série The Zone,

2005, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 x 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.08)

Prisoner Trufanova, de la série *The Zone*, 2006, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.03)



© Olga Chagaoutdinova

▼ *Prisoner Lena*, de la série *The Zone*, 2007, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.01)

Prisoner Detka, de la série *The Zone*, 2007, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.02)

Prisoner Anisova, de la série *The Zone*, 2013, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.04)

Prisoner Ira, de la série *The Zone*, 2013, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.05)



© Olga Chagaoutdinova

▼ *Prisoner Yana*, de la série *The Zone*, 2013, épreuve à développement chromogène, 1/3, 50,3 × 50,3 cm. Don d'Émilie Grandmont-Bérubé (2020.774.06)

Collectif

Album du notaire Clément Vincelette, entre 1860 et 1875, album incluant 186 cartes de visite, dont 111 identifiées, 29,6 × 23,6 cm. Don de Denis Allison (2020.829 et de 2020.829.01 à 2020.829.186)

Album d'une famille anglophone de Québec, entre 1860 et 1875, album incluant 49 cartes de visite, 15,8 × 12,2 cm. Don de Denis Allison (2020.832 et de 2020.832.01 à 2020.832.50)

Album d'une famille anglophone de l'Estrie, entre 1860 et 1890, album incluant 50 cartes de visite, 15,5 × 12,2 cm. Don de Denis Allison (2020.833 et de 2020.833.01 à 2020.833.50)



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼ *Album d'une famille francophone de Québec*, entre 1870 et 1890, album incluant 47 ferrotypes, 15,6 × 14,1 cm. Don de Denis Allison (2020.828 et de 2020.828.01 à 2020.828.47)



Collection du Musée national des beaux-arts du Québec

▼ *Cadre-souvenir d'une famille québécoise*, 1876, épreuve à l'albumine ou à la gélatine argentique, cadre doré, satin, ornement et cheveux, 35,7 × 30,6 × 7,4 cm. Don de Denis Allison (2020.830)

Corbeil, Daniel



© Daniel Corbeil

▼ *Dispositif de paysage sous étuveuse, n° 6*, 2008, épreuve numérique imprimée au jet d'encre sur polypropylène et montée sous plexiglas, 1/5, 120,4 × 151 cm. Don de l'artiste (2020.766)

Excoffier, Éliane



© Éliane Excoffier

▼ *Obscures (série n° 2) – 2*, 2006, épreuve à la gélatine argentique, 2/3, 100,5 × 152,5 cm. Don de la collection Grimard-Lebeau (2020.19)

Obscures (série n° 2) – 5, 2006, épreuve à la gélatine argentique, 2/3, 111,8 × 100,5 cm. Don de la collection Grimard-Lebeau (2020.20)

Inconnu

Cadre-souvenir de sœur Saint-Raphaël, née Delphine Pelchat, des Augustines de la Miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1903, épreuve à l'albumine ou à la gélatine argentique, cadre, satin, ornement et cheveux, 47,7 × 40,7 × 8,8 cm. Don de Denis Allison (2020.831)

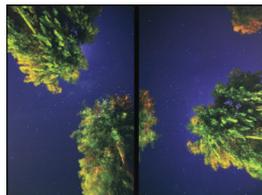
Myre, Nadia



© Nadia Myre / CARCC (2021)

▼ *Circle*, de la série *Scarscape*, 2010, épreuve numérique, 2/5, 191,5 × 110 cm. Don de Karine Vanasse (2020.864)

Salvail, Reno



© Reno Salvail

▼ *Arbre Magnét*, 2016, épreuves numériques imprimées au jet d'encre, montées sur aluminium, 180 × 240 cm. Don de l'artiste (2020.876)

Sculpture

Bayuaji, Ari

The Window, 2018, hublot de bateau et encre sur papier, 38 cm (diamètre) × 13,5 cm (profondeur). Don de l'artiste (2020.883)

Côté, Jean-Baptiste

Cheval d'enseigne, vers 1880, bois polychrome, crin de cheval, métal et caoutchouc, 219,8 × 236,4 × 55,6 cm. Achat grâce à l'appui du ministère du Patrimoine canadien en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels (2020.764)

COZIC

Boudin Imperator (2^e version), 1968, bois, stratifié, polyéthylène, flocons de styromousse et peluche, 360 cm (longueur) × 61 cm (diamètre). Don des artistes (2020.29)



© COZIC / SOCAN (2021)

▼ *Surface qui vous prend dans ses bras*, 1972, peluche, nappe ouatée, entoilage et tabouret, 245 × 150 × 50 cm. Don des artistes (2020.30)

Cocotte en peluche, 1978, carton, mousse de polyuréthane, peluche et satin, 44 × 41,4 × 17,5 cm. Don des artistes (2020.31)



© COZIC / SOCAN (2021)

▼ *Cocotte postale*, 1978, bois, papier kraft, ficelle, ruban adhésif, encre, timbre et étiquettes, 27,5 × 29,5 × 3,8 cm. Don des artistes (2020.32)

Trapus fugitifs, 1997, bois, acrylique et éclairage (11 éléments), dimensions variables. Don des artistes (2020.69)

Lemoyné, Serge



© Succession Serge Lemoyné / SOCAN (2021)

▼ *Trophée pour l'événement Party d'étoiles*, 1973, feutre, laine, bois et fil, 79,3 × 34,5 × 30 cm. Don de Serge Tousignant. Restauration effectuée par le Centre de conservation du Québec (2020.826)

Techniques mixtes

Collectif

Souvenir familial de l'abbé François-Xavier Gosselin, curé de Saint-Joseph de Beauce (François-Xavier Gosselin, 1844-1926, curé de cette paroisse de 1885 à 1895), 1889, cadre doré, satin, ruban, ornement et cheveux, 58,3 × 50,8 × 9,4 cm. Don de Denis Allison (2020.835)

Elliott, David



© David Elliott

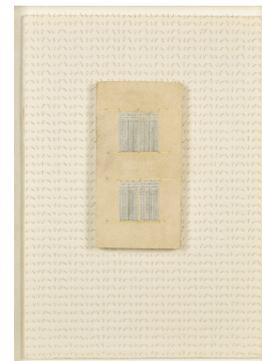
▼ *Étude pour « Arc-en-ciel (pour Rose et Licorice) »*, 2008, papier imprimé, carton, carton mousse, acrylique et collage, 32,2 × 49,2 × 8,5 cm. Achat (2020.768)

Gagnon, Charles

Nul État..., 1981, acrylique, règles et verre dans une boîte de bois peint sur roulettes et poignée de métal, 52,5 × 41 × 10,9 cm. Don de Michiko Yajima Gagnon (2020.870)

Whittome, Irene F.

L'aveugle regarde partout, 1974, graphite, fil, impression sur papier photographique pour archives et moulage de papier artisanal dans un boîtier, 8/8, 42,2 × 34,4 × 6,4 cm. Don de l'artiste (2020.869)



© Irene F. Whittome / SOCAN (2021)

▼ *Phases of a Fall-calculation*, 1978-1980, encre sur papier, moulage de papier artisanal, épingle, papier pour patron marouflé sur papier Arches et panneau de fibre de bois, 121 × 91,5 × 13,3 cm. Don de l'artiste (2020.868)

Vidéo/film

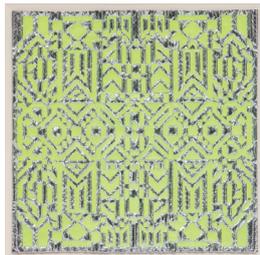
Jacob-Allard, Myriam

Une voix me rappelle toujours, 2016, vidéogramme couleur mono-bande, 16 vidéos indépendantes et une vidéo synthèse, 1/5, 37 min 14, sonore. Achat (2020.26)

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Arts décoratifs et design

Monnet, Caroline



© Caroline Monnet

▼
Radiant System No. 6,
2019, broderie sur film à bulles
métallisé, 61 × 61 cm. Achat
(CP.2020.93)

Arts graphiques

Corriveau, Maude



© Maude Corriveau

▼
Orama II,
2019, pastel sec sur papier,
76 × 56 cm. Achat (CP.2020.76)

Firmin, dit Ano, Eddy

Alphabet émotionnel « Dualité »,
2019, estampe numérique, 1/10,
64,5 × 46 cm. Achat (CP.2020.81)

Rezaei, Farzaneh

Rupture,
2019, encre et pigment sur papier,
37,8 × 83,8 cm. Achat (CP.2020.78)

Skawennati



© Skawennati

▼
Family in the Sky,
2017, machinimage du *Retour
du Pacificateur*, épreuve numérique
imprimée au jet d'encre, montée
sur aluminium et sous plexiglas,
1/3 + E.A., 86 × 151,7 cm.
Achat (CP.2020.90)

Trahan, Carl



© Carl Trahan

▼
*The Sacred Canopy –
Par delà les confins des
sphères étoilées*,
2018, graphite sur papier,
112 × 77,5 cm. Achat
(CP.2020.91)

Peinture

Boily, Julien



© Julien Boily

▼
Marine aux cônes rouges,
2018, huile sur toile,
100,6 × 167,1 cm.
Achat (CP.2020.87)

Lortie, Antoine



© Antoine Lortie

▼
Néréide (Ornement),
2019, acrylique sur toile,
76,3 × 101,8 cm. Achat
(CP.2020.83)

Mathieu, Manuel

Portrait,
2019, acrylique, ruban adhésif,
fusain et craie sur toile,
60,2 × 60,2 cm. Achat
(CP.2020.89)

Scerbina, Natalja

ARAKS 009, de la série *ARAKS*,
2019, acrylique sur bois,
53,4 × 68 cm. Achat (CP.2020.79)

Weinstein, Noémie



© Noémie Weinstein

▼
Les Vagues roses,
2019, huile sur toile,
152,8 × 203,1 cm.
Achat (CP.2020.92)

Photographie

Baxter, Bonnie



© Bonnie Baxter

▼
CO2 Landscape,
2019, épreuve numérique
imprimée sur aluminium, 1/3,
101,6 × 152,4 cm. Achat
(CP.2020.85)

Chloë Lum
et Yannick Desranleau



© Chloë Lum et Yannick Desranleau /
SOCAN (2021)

▼
*My Need for Civility Impedes
This as I Shot Harsh Looks
Towards Those Who Can't
Seem to Follow the Rules*,
2019, épreuve numérique imprimée
au jet d'encre, 1/1, 57,5 × 94 cm.
Achat (CP.2020.84)

Kim, Jinyoung

Last Night,
2019, épreuve à
développement chromogène,
1/5, 101,5 × 152 cm. Achat
(CP.2020.88)

Mestari, Laïla



© Laïla Mestari

▼
Genoux, de la série *main sur
coude à*,
2019, épreuve numérique imprimée
au jet d'encre, 2/4, 94 × 100,6 cm.
Achat (CP.2020.77)

Sculpture

Bayuaji, Ari



© Ari Bayuaji

▼
Mère,
2016-2019, pierre, crayon
de couleur et vernis,
55,3 × 39 × 21,2 cm. Achat
(CP.2020.86)

Gustave, Marie-José

Hypnotic,
2019, carton sur bois, 3/5,
61 × 122 × 8,5 cm. Achat
(CP.2020.82)

Techniques mixtes

Zelli, Leïla; Pascale,
Guillaume

Substitute (La Remplaçante),
2019, épreuve numérique imprimée
au jet d'encre et foulard en soie
imprimé, 1/3, 127 × 185 cm
(ensemble). Achat (CP.2020.80)

COLLECTIONS ET FONDS D'ARCHIVES PRIVÉES

Inconnu

Collection Richard Foisy.
Don de Richard Foisy (P43)

Moser, Lida, et autres

*Photographies, lettres, carte
et magazine liés à Lida Moser*,
1950-1994. Don de François
Morelli (P48)

Toupin, Fernand

*Documents et carton
d'invitation de l'exposition
« Les Plasticiens » à L'Échourie*,
album relié de 107 pages. Don
de Claude Gauthier (RD.2020.886)

Artistes divers

Ensemble de 667 œuvres
(639 dans la collection permanente
et 28 dans la collection d'étude)
réalisées par un grand nombre
d'artistes, pour la plupart inconnus,
entre 1900 et 2010, techniques
diverses, dimensions variables.
Don de Thomas Kramer (de
2020.94 à 2020.154, de 2020.172
à 2020.189 et de 2020.200 à
2020.759; de CE.2020.155 à
CE.2020.171, de CE.2020.190 à
CE.2020.199 et CE.2020.760).
Voir section « La collection Kramer
d'art inuit », p. 34-35.

Autour des collections



Stanley Février a souvent expliqué que ses traits sont transformés par les regards d'autrui. Au printemps 2020, l'artiste affirmait : « Je déconstruis et déforme spécifiquement parce que je ne veux pas être figé dans quoi que ce soit. » Dans la série *Les Grands Espoirs*, dont fait partie ce buste moulé sur le corps de l'artiste, la déformation épouse littéralement un corps souffrant. © Stanley Février

Stanley Février, lauréat du Prix MNBAQ en art actuel

Le Musée national des beaux-arts du Québec, en collaboration avec RBC Fondation, son partenaire financier, annonçait en 2020 le lauréat de la quatrième édition du Prix MNBAQ en art actuel. Remise à Stanley Février, cette récompense comprend une exposition solo et une publication, toutes deux en cours de préparation, ainsi que l'acquisition, pour la collection du Musée, d'œuvres de l'artiste à hauteur de 50 000 \$.

Stanley Février était en lice aux côtés de Chun Hua Catherine Dong, de Chloë Lum et Yannick Desranleau, de Marigold Santos et de Walter Scott. Au moment du dévoilement, le jury a exprimé son déchirement d'avoir dû choisir un gagnant, tant la démarche de chacun des candidats est saisissante.

Né en 1976 à Port-au-Prince, Stanley Février est un artiste québécois multidisciplinaire. Il a d'abord été travailleur social, avant de toucher progressivement à l'art et de finalement devenir artiste à temps plein en 2012. Les deux réalités sont aujourd'hui indissociables dans sa pratique.

Pour Février, l'art est un agent de transformation sociale. Ses œuvres, dit-il, « portent une réflexion sur la condition humaine du XXI^e siècle et sur la valeur de la vie dans le contexte de la mondialisation ». Les drames humains actuels sont des thèmes qui traversent toute sa production, que l'on pense à la brutalité policière, aux problèmes de santé mentale, au désarmement citoyen, aux migrations de masse ou aux effets à large échelle de la surconsommation. Face à ces questions primordiales, dont les enjeux politiques, raciaux, humains et culturels secouent les sociétés du monde entier, le travail de Stanley Février vibre avec un à-propos que les membres du jury ont salué. Ce travail fera désormais partie de la collection nationale.



La vitrine *Pouvoir(s)*, fruit d'un partenariat avec l'Université Laval.

La recherche universitaire au Musée

Les collaborations entre le Musée national des beaux-arts du Québec et les universités québécoises prennent une place croissante au cœur de la mission de notre institution. Établis principalement avec notre voisine, l'Université Laval, mais aussi avec l'Université de Montréal (UdeM) et les universités du Québec à Montréal (UQAM) et en Outaouais (UQO), ces partenariats proposent des occasions de professionnalisation à travers différents stages, des conférences, des séminaires et des programmes de recherche à long terme. De telles initiatives renforcent la vocation pédagogique du Musée et ajoutent à la vitalité des recherches qu'on y mène, tout en préparant une relève dont l'apport est inestimable.

L'inauguration encore récente de l'Alcôve-école, réservée aux étudiants du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en muséologie de l'Université Laval, a permis à la recherche universitaire de prendre un visage public à la faveur du cours *Anatomie d'un musée*, offert au Musée depuis 2018. Ainsi est née la vitrine *Pouvoir(s)*, inscrite à même la salle *Ressentir* de l'exposition *350 ans de pratiques artistiques au Québec*. Cette présentation, qui revisite la collection Duplessis du Musée, dévoile le point de vue et la recherche de deux étudiantes, Valérie Boulva et Christyna Fortin, supervisées par notre conservatrice de l'art moderne, Anne-Marie Bouchard. D'autres collaborations voient le jour, notamment autour de la future rétrospective Evergon (avec deux étudiants de l'UQAM), en 2022, ou se poursuivent, comme celle avec le groupe de recherche et de réflexion CIÉCO (Collections et impératif événementiel / The Convulsive Collections) sur la mise en valeur des collections (UdeM, UQAM et UQO).



L'Œil (1970), d'Irene F. Whittome.
© Irene F. Whittome / SOCAN (2021)

Le partenariat avec l'Université Laval a également pris la forme d'un projet de recherche conjoint sur l'une des figures les plus marquantes de l'art contemporain québécois, Irene F. Whittome, l'artiste vivante la mieux représentée à ce jour dans la collection du Musée. Choisie à la suite d'un appel de candidatures, la jeune chercheuse et doctorante Pascale Gagné-Lévesque travaille depuis plus d'un an à mettre sur pied un projet de catalogue raisonné de Whittome, dont la carrière s'étend maintenant sur plus de 50 ans. C'est l'ensemble de la production de l'artiste que vise à inventorier cette recherche, dont la première phase est d'une durée prévue de trois ans.

Dans le cadre de cette association des plus fertiles entre les deux institutions, notre chercheuse en résidence a également donné, à titre de chargée de cours, le *Séminaire pratique en milieu professionnel* à l'hiver 2021. Dans ce cours, Pascale Gagné-Lévesque a partagé le fruit de ses travaux, en plus de faire participer les étudiants de l'Université Laval à l'enrichissement des connaissances grâce à divers ateliers de recherche portant sur l'œuvre de Whittome.

Malgré un horaire bousculé par la pandémie, une bibliographie exhaustive a été constituée durant la dernière année dans le but de retracer l'ensemble de la production de l'artiste depuis les années 1960. Plus de 30 institutions muséales canadiennes et internationales, notamment en Angleterre, au Japon et en Argentine, ont été contactées en vue de retrouver des œuvres. Dans la foulée, des dizaines de photographies d'œuvres ont été ajoutées sur le site Web du Musée dans le contexte du déploiement du Plan culturel numérique du Québec. Si le traitement des archives personnelles d'Irene F. Whittome a dû être repoussé en raison des conditions sanitaires qu'il a fallu respecter, ce projet avec l'Université Laval, auquel on souhaite longue vie, prépare son an 2.



Une campagne photo d'envergure pour nos œuvres grand format

Le Musée a amorcé depuis plusieurs années un important virage numérique, ce qui le positionne en tête de file dans le milieu. Au moment d'écrire ces lignes, plus de 32 000 images d'œuvres, d'objets et de documents d'archives sont disponibles sur notre site des collections. Derrière ce chiffre, c'est toute une équipe qui s'affaire quotidiennement à améliorer la diffusion de la collection nationale. Dès le début de ce virage, le secteur de la photographie a joué un rôle capital en photographiant systématiquement toutes les œuvres, dès lors qu'elles étaient manipulées par le personnel, que ce soit pour une demande de prêt, une exposition ou une publication. Cette année, le studio photo a réalisé pas moins de 917 prises de vue d'œuvres et d'objets de nos collections.

Bien que la consigne établie ait permis d'accroître l'accès aux images numériques de nos œuvres, il reste que certaines d'entre elles sont rarement manipulées en raison de leur fragilité, de leur grande taille ou de la complexité de leur installation. Profitant d'un espace des salles du pavillon Pierre Lassonde laissé libre par les expositions *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain* et *Turner et le sublime*, le secteur de la photographie a mis en branle une vaste campagne spécifiquement consacrée à ces œuvres. Ce chantier devait se dérouler sur une période de six mois, mais en raison de la fermeture du Musée consécutive à la pandémie de COVID-19, l'exercice s'est poursuivi sur plus d'une année et a permis de photographier 73 œuvres de grand format ou qui présentaient des défis d'installation. Au grand bonheur du public et de nos équipes, ces œuvres sont désormais accessibles sur notre site des collections. De plus, soulignons que 70 œuvres de Serge Lemoyne ont été photographiées dans ce studio éphémère en prévision du catalogue qui accompagnera l'exposition à venir sur l'artiste. Si la fermeture du Musée a fait d'innombrables malheureux, elle aura malgré tout permis cette belle réalisation.

Les donateurs

Le Musée national des beaux-arts du Québec tient à témoigner sa reconnaissance aux personnes et aux organismes qui ont contribué, par une donation pour ses collections ou par une donation en espèces, à l'enrichissement de l'institution :

DONS DE PIÈCES DE COLLECTION

Abbaye Val-Notre-Dame
Denis Allison
Ari Bayuaji
Roger Bellemare
André Bergeron
Nicolas Bernier
Simon Blais
Monic Brassard et Yvon Cozic
Collection Grimard-Lebeau
Daniel Corbeil
Gillian et David Crammond
Michel Daigneault
Louise B. Daudelin
Richard Foisy

Lucette Gariépy
Claude Gauthier
Ninon Gauthier
Émilie Grandmont-Bérubé
Heffel Gallery Limited
Maurice Jodoin et Franceline Fortin
Nicole Jolicoeur
Thomas Kramer
M^e Yves Legault
D^r Jean de Margerie
Johanne Martel
François Morelli
Famille Nadeau
Robert Parizeau

Bertrand R. Pitt
Reno Salvail
Francine Savard
Serge Tousignant
François Trépanier
Hugo Valcourt
Karine Vanasse
Irene F. Whittome
Michiko Yajima Gagnon
Anonyme (3)

AUTRES DONS

Succession Madeleine P. Pelland

Membres des comités consultatifs externes d'acquisition

ART ANCIEN ET MODERNE

16 NOVEMBRE 2020

Christine Cheyrou
Dominic Hardy
Charles C. Hill
Kristina Huneault
Claude Payer

Salvatore Fratino,
*représentant du conseil d'administration
(absent)*

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

ART CONTEMPORAIN ET ACTUEL

Comité spécial

15 JUIN 2020

Eunice Bélidor
Pierre Dessureault (absent)
Guillaume Sasseville

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

19 NOVEMBRE 2020

Eunice Bélidor
Katrie Chagnon
Pierre Dessureault
Carl Johnson
Guillaume Sasseville

Annie Gauthier,
*directrice des collections
et des expositions*

Jean-Luc Murray,
*directeur général et président
du comité consultatif externe d'acquisition*

COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART

24 AVRIL 2020

Moridja Kitenge Banza

Eve-Lyne Beaudry,
conservatrice de l'art contemporain

Maude Lévesque,
*commissaire d'exposition
et conservatrice de la collection
Prêt d'œuvres d'art*

Bernard Lamarche,
*responsable du développement
des collections et président du comité
consultatif externe d'acquisition*

Synthèse des collections

Tableau synthèse des acquisitions 2020-2021

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	–	–	–	–
Arts décoratifs et design	83	1	–	84
Arts graphiques	24	5	–	29
Ethnologie	1	–	28	29
Installation	15	–	–	15
Peinture	20	5	–	25
Performance	–	–	–	–
Photographie	353	4	–	357
Sculpture	567	2	–	569
Techniques mixtes	5	1	–	6
Vidéo/film	1	–	–	1
TOTAL PARTIEL	1 069	18	28	1 115
Collections et fonds d'archives privées				3
TOTAL GÉNÉRAL	1 069	18	28	1 118

État des collections (dénombrement)

AU 31 MARS 2021

CATÉGORIE	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	COLLECTION D'ÉTUDE	TOTAL
Architecture	16	–	–	16
Arts décoratifs et design	4 473	33	266	4 772
Arts graphiques	16 375	575	801	17 751
Ethnologie	1	–	292	293
Installation	249	6	–	255
Peinture	3 076	681	90	3 847
Performance	23	–	–	23
Photographie	9 593	400	384	10 377
Sculpture	4 201	242	60	4 503
Techniques mixtes	150	32	–	182
Vidéo/film	75	2	–	77
TOTAL	38 232	1 971	1 893	42 096

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées ont été intégrés le 4 octobre 2012 dans le Règlement sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne par le Musée national des beaux-arts du Québec et sur les comités consultatifs d'acquisition. Depuis cette date, le Musée comptabilise les acquisitions de collections et de fonds d'archives privées à titre de pièces de collection dans ses états financiers (voir note complémentaire 8, p. 92). Ces collections et fonds seront intégrés à l'État des collections (dénombrement) lorsque le Musée aura revu le relevé complet des collections et fonds d'archives privées qu'il détient.

Note : Le tableau État des collections (dénombrement) représente le nombre d'enregistrements au logiciel de gestion des collections (Mimsy XG). Certaines modifications apportées aux enregistrements durant l'année en cours, dont le changement de statut d'œuvres acquises antérieurement ou encore le transfert de pièces entre les collections du Musée ou avec sa bibliothèque, expliquent d'éventuels écarts dans les totaux d'œuvres par catégorie ou par collection si l'on additionne les nouvelles acquisitions à l'État des collections (dénombrement) inscrit au rapport annuel de l'année dernière.

Nombre d'artistes représentés dans les collections

AU 31 MARS 2021

Collection permanente	4 047
Collection Prêt d'œuvres d'art	873
Collection d'étude	178
TOTAL*	4 649

* Ajusté en tenant compte des artistes représentés simultanément dans plus d'une collection.

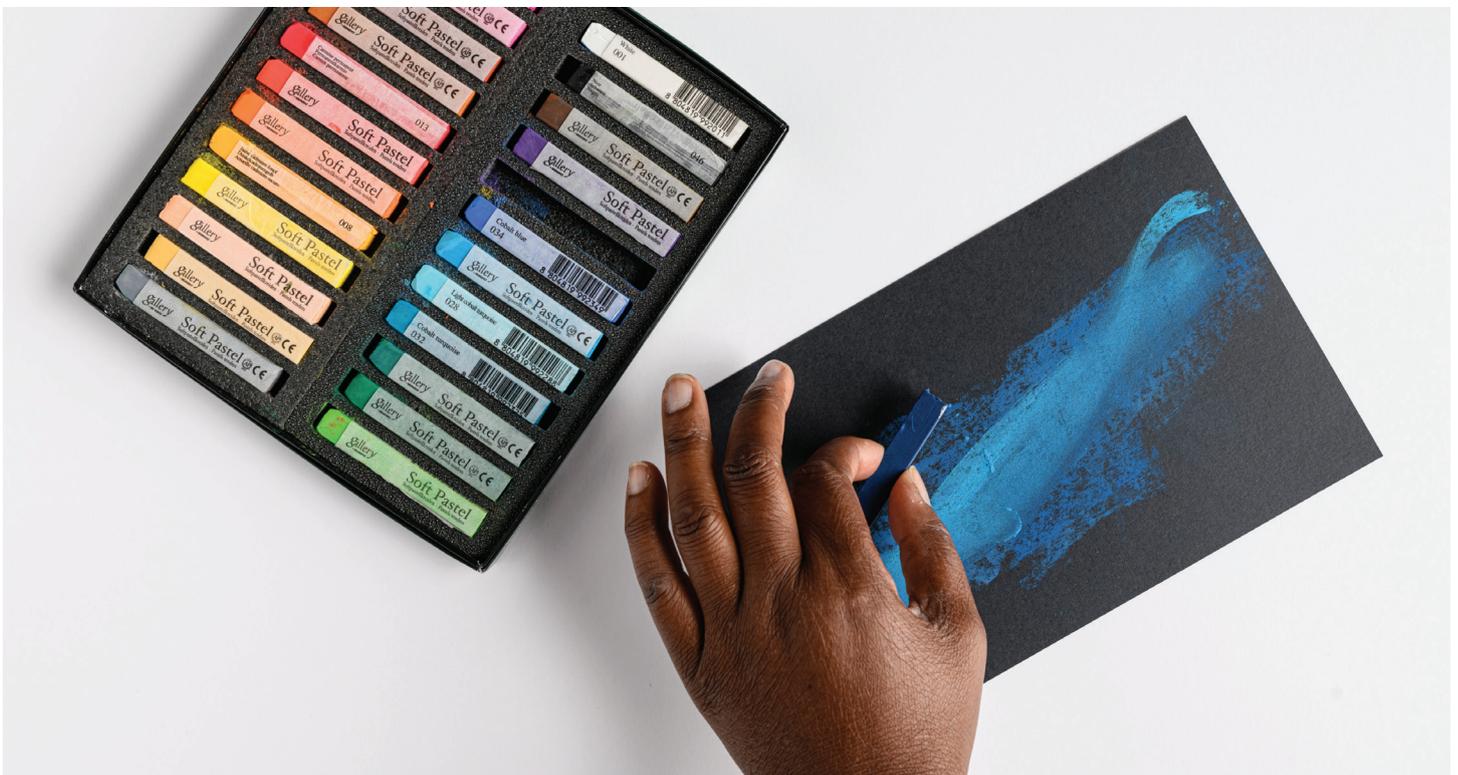
Tableau synthèse de la gestion des prêts 2020-2021

	COLLECTION PERMANENTE	COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART	TOTAL
Prêts pour expositions	182	–	182
Prêts de fonction	72	189	261
Locations d'œuvres d'art (ministères et organismes publics)	–	220	220
Locations d'œuvres d'art (entreprises privées)	–	71	71
TOTAL	254	480	734

LA PROGRAMMATION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE

Programmation éducative : atteindre le public scolaire autrement

La plateforme éducative *L'art dans ma classe* a été lancée à la rentrée scolaire 2020 et a reçu la visite de 12 587 utilisateurs uniques entre le 20 août 2020 et le 31 mars 2021. Alors que plusieurs enseignants et parents devaient s'adapter à la nouvelle réalité de l'école à la maison, la plateforme est rapidement devenue une source de contenus fort utile. En réalisant ce vaste projet numérique, l'équipe du Musée souhaitait notamment faire vivre aux élèves, à travers les œuvres de la collection nationale, diverses expériences culturelles susceptibles d'améliorer leurs apprentissages. *L'art dans ma classe* propose des outils de compréhension et d'appréciation des œuvres d'art, encourage les échanges entre élèves et nourrit leur sens critique et esthétique. Il s'agit d'une plateforme vivante et évolutive, dont les contenus sont régulièrement enrichis.



La plateforme *L'art dans ma classe* propose toute une panoplie de contenus éducatifs et créatifs à partir d'œuvres de la collection du Musée.

En raison de la pandémie et des mesures restrictives imposées par la Santé publique, les groupes scolaires n'ont pu visiter le Musée en grand nombre au cours de la dernière année. C'est avec beaucoup d'agilité et de créativité que l'équipe de la médiation scolaire a développé pour les élèves du primaire deux programmes virtuels mettant en valeur les œuvres de la collection. Destinées à des classes aussi bien qu'à des enfants confinés à la maison, les visites ainsi conçues ont obtenu un vif succès. Si, en temps normal, le Musée accueille surtout des groupes scolaires de la grande région de Québec et de Chaudière-Appalaches, les visites virtuelles présentent l'avantage de rendre la collection nationale accessible aux élèves de l'ensemble du territoire québécois. Elles sont en cela un formidable outil de démocratisation de l'art.



Une participante de L'Arche L'Étoile en pleine création.

Médiation communautaire

À l'été 2020, nous avons mis en place des heures de visite réservées aux groupes de notre programme Accès-Musée. Ainsi, des organismes communautaires ont pu voir gratuitement et à leur rythme, dans des salles ouvertes à eux seuls, l'exposition *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain*. À quatre reprises, l'équipe de la médiation a aussi eu de nouveau le plaisir d'accueillir des participants de L'Arche L'Étoile, un organisme voué à l'intégration de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Accompagnés d'un animateur du Musée, ils ont découvert les œuvres de l'exposition *D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?* et ont pris part à un atelier de création.

Tout au long de l'année, le Service de la médiation a maintenu et développé ses liens avec différents acteurs du milieu, comme Pech, Vincent et moi, Cervo, le Centre solidarité jeunesse, les Porteurs des droits de l'enfant et l'Université Laval, dans l'objectif d'offrir, dès que la situation sanitaire le permettra, des activités et des ateliers qui s'inscriront dans le programme *L'art d'être humain*.

Une nouvelle série de capsules Web, intitulée *Une œuvre ressentie*, a aussi vu le jour dans la dernière année. Abordant l'œuvre d'art à partir des émotions et des questionnements qu'elle suscite en nous plutôt qu'à l'aide de connaissances objectives en histoire de l'art, ces courtes vidéos animées par l'art-thérapeute Sophie Lessard-Latendresse visent à procurer des effets bénéfiques sur l'humeur, l'estime de soi et le sentiment général de bien-être. Des capsules qui apaisent, en ces temps plus difficiles.

Visionnez les capsules de la série

Une œuvre ressentie :

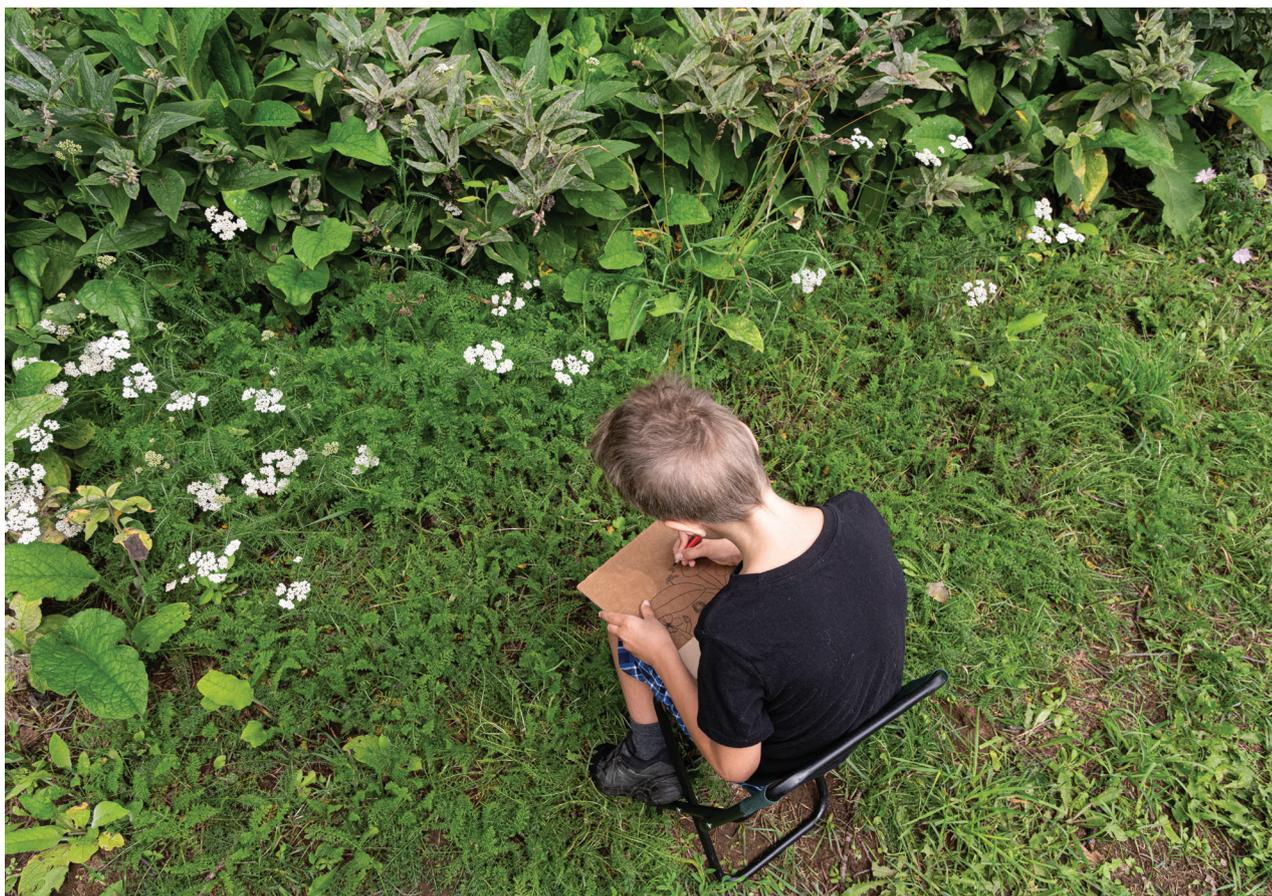


Quand l'accès à la culture fait du bien

L'équipe de la médiation culturelle du Musée a dû redoubler d'inventivité pour proposer aux visiteurs des activités qui respectent les règles de distanciation sociale. Pour l'été, elle a imaginé une programmation culturelle extérieure se déroulant dans un espace spécialement aménagé : *L'art dans mon jardin*. Le parvis du pavillon central, le jardin de sculptures et le parc du Musée ont ainsi été animés durant toute la belle saison par des séances de contes, des concerts, des performances de danse et des rencontres artistiques. Dans le cadre des *Promenades autour du MNBAQ*, les guides-animateurs ont pour leur part offert au public une visite quotidienne, mariant l'art et l'architecture. Après plusieurs semaines de confinement, les participants ont eu le bonheur de renouer avec l'art vivant et d'apprécier à quel point l'accès à la culture fait du bien. Cette programmation culturelle était égayée par l'œuvre de l'artiste Ilana Pichon, qui a effectué une résidence de création au Musée à l'été 2020. Son projet faisait écho au contexte sanitaire récent et à la valeur que nos sorties limitées du printemps avaient redonnée à la marche. Un parcours coloré de formes et de motifs inspirés des particularités architecturales et territoriales de la ville de Québec est ainsi apparu au sol tout autour du complexe muséal. Une invitation à découvrir l'art pas à pas.



L'œuvre éphémère *Formes d'un quotidien*, de l'artiste Ilana Pichon.



Un jeune participant à l'activité de découverte et de dessin de plantes sauvages menée par l'artiste Angela Marsh.

C'est en toute sécurité, avec un nombre réduit de participants et des locaux réaménagés, que notre équipe des camps artistiques a pu recevoir les enfants pendant la période estivale. Lors de ces camps principalement axés sur des activités extérieures, les jeunes ont eu la chance de travailler avec l'artiste Angela Marsh. Au fil de discussions, de promenades aux abords du Musée et d'un atelier de création, cette dernière les a amenés à observer la diversité des plantes sauvages qui poussent dans les friches et à réfléchir au rapport que nous entretenons avec la nature.

L'été 2020 a également vu la première édition des *Sentiers du Musée*, un parcours extérieur prenant la forme d'interventions graphiques se déployant au sol aux alentours du Musée. Réalisée avec la collaboration créative de l'architecte Jean Beaudoin, cette initiative visait à renouveler l'expérience des visiteurs et à consolider les liens entre le Musée et son quartier.

Pour la relâche scolaire, le personnel de la médiation a mis sur pied des activités à réaliser en bulles familiales. Ainsi, parents et enfants pouvaient découvrir en toute sécurité le Musée et ses collections. Que ce soit à l'intérieur des pavillons avec la présence des guides-animateurs auprès de petits groupes, à l'extérieur grâce à un parcours pédestre centré sur le complexe muséal et son environnement, ou encore à la maison par des ateliers virtuels, les familles ont pu de maintes façons se divertir et partager d'agréables moments pendant la relâche!



Le nouveau studio a permis la diffusion d'une variété d'activités pour le grand public durant la pandémie.

Mise sur pied d'un studio de diffusion

À l'automne 2020, le Musée a pris le virage virtuel pour rendre la programmation culturelle accessible au public. Avec le concours des équipes de la médiation et de l'audiovisuel, un véritable studio de diffusion a vu le jour, permettant la présentation de conférences, de discussions, de rencontres et d'ateliers de création.

Fréquentation des activités éducatives et culturelles

Activités pour les groupes scolaires

	GROUPES	PARTICIPANTS
Préscolaire et primaire	76	1 653
Secondaire	—	—
Collégial et université	—	—
TOTAL	76	1 653

Activités éducatives pour les familles et les jeunes

	GROUPES	PARTICIPANTS
Ateliers de création pour tous	—	747
Centres de loisirs et terrains de jeux	—	—
Ateliers de création « satellites »	—	—
Ateliers de création pour les enfants	—	24
Fêtes d'enfants	—	—
Camps artistiques	—	300
Noël au Musée	—	—
La relâche au Musée	—	856
L'art dans ma maison (trousses créatives)	—	177
Activités spéciales	—	139
TOTAL	—	2 243

Activités éducatives pour le grand public

	GROUPES	PARTICIPANTS
Visites de groupes (visites guidées/libres)	16	334
Visites individuelles (visites à heures fixes)	61	719
Audioguides	—	—
Ateliers de création pour les adultes	—	—
TOTAL	77	1 053

Activités culturelles

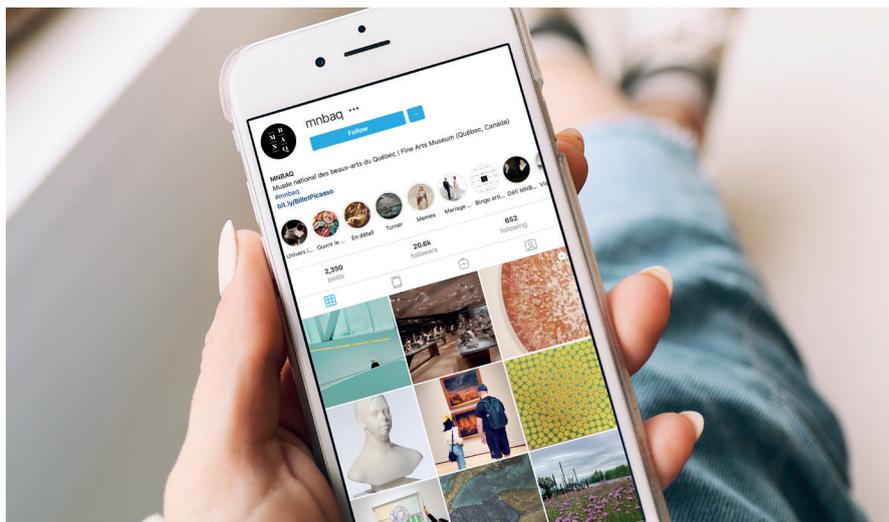
	GROUPES	PARTICIPANTS
Cinéma	—	—
Conférences et rencontres	—	654
Musique, danse, théâtre, performances	—	845
Activités spéciales	—	253
Activités pour les membres	—	—
TOTAL	—	1 752

TOTAL GÉNÉRAL

153
groupes

6 701
participants

LE NUMÉRIQUE



Un musée 100 % numérique pendant le confinement

Lors de la première fermeture temporaire du Musée (du 15 mars au 29 juin 2020), l'institution a gardé le cap et redoublé d'ardeur pour rester en contact avec ses publics et maintenir ses contenus accessibles. Le concept du musée 100 % numérique nous a permis de demeurer vivants dans le cœur des visiteurs et de démontrer à quel point l'art pouvait nous reconforter durant cette période d'isolement relatif.

Heureusement, le Musée était déjà très actif sur les réseaux sociaux depuis une décennie : nous avons l'habitude de concevoir des contenus créatifs et de les partager avec nos communautés Facebook, Instagram, Twitter et autres. Grâce au Plan culturel numérique du Québec du ministère de la Culture et des Communications, nous avons aussi mis en ligne l'ensemble de nos collections (soit plus de 40 000 œuvres), réalisé de nombreuses séries Web (entrevues, documentaires, reportages) et entrepris la numérisation 3D des salles de nos expositions permanentes. Les visites virtuelles ainsi rendues possibles servaient autant à la préparation des visites sur place qu'aux besoins de l'après-visite du Musée. Cette année, elles ont permis à la population confinée d'aller à la rencontre de nos œuvres dans le confort de la maison. Après l'inauguration virtuelle de *Turner et le sublime*, la première en son genre au Musée, nous avons également invité le public à visiter virtuellement l'exposition. Des textes de salles, des extraits de l'audioguide ainsi que des vidéos 3D des trois installations immersives ont été intégrés à la présentation afin de reproduire le plus fidèlement possible une « vraie » visite en personne. En deux mois seulement, soit en février et en mars 2021, quelque 7 000 visiteurs ont profité de cette expérience en ligne. Une activité virtuelle liée à l'exposition a en outre été produite et offerte à nos clients d'affaires.

Une foule d'autres réalisations ont aussi jalonné la dernière année : des fiches Wikipédia créées ou mises à jour par le Musée pour augmenter la découvrabilité de l'art du Québec, des audioguides disponibles sur notre site Web, des billets de blogue, deux nouvelles séries de balados, des infolettres hebdomadaires (plutôt que bimensuelles), des jeux-questionnaires en direct, une série de publications pour présenter les travailleurs du Musée, et tant de choses encore !



Visitez les salles de l'exposition permanente
350 ans de pratiques artistiques au Québec
en 3D, dans le confort de votre maison

Écoutez les balados du MNBAQ!



À la manière d'une enquête journalistique, ces expériences immersives ont tout pour combler les amateurs d'art et les curieux friands d'histoires inédites.



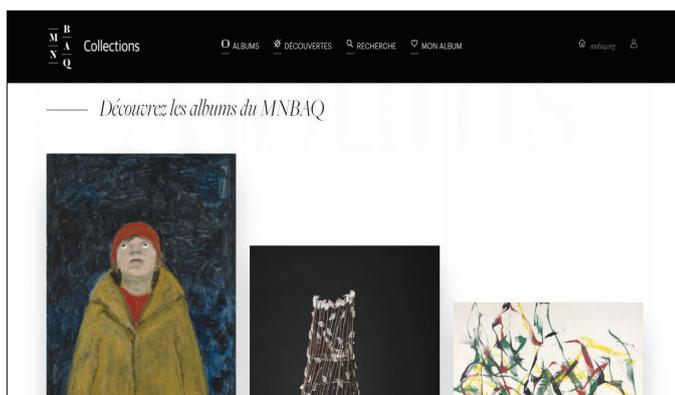
Cette série vous propose d'entrer au Musée par les oreilles et d'aller à la rencontre de ceux qui habitent ce lieu pluriel : philosophes, conservateurs, gardiens de sécurité, visiteurs – sans oublier les œuvres d'art elles-mêmes.



Un balado qui provoque des discussions différentes et originales autour de l'art, en compagnie d'invités issus d'horizons divers.

Chantiers Wiki : l'art et les artistes du Québec en accès ouvert

Dans le cadre de sa stratégie numérique, le Musée poursuit ses chantiers Wiki de partage du savoir. L'encyclopédie Wikipédia en français compte désormais plus de 1 000 articles en relation avec les artistes représentés dans nos collections. Au-delà de 4 000 éléments ont été rédigés ou revus dans la base de connaissances libre et gratuite Wikidata. Ces informations, dont un nouvel identifiant unique d'artiste pour le Musée national des beaux-arts du Québec, sont des assises qui lient nos artistes et nos collections à plus de 900 musées et collections à travers le monde.



Le site Web du Musée

Le site Web du Musée a reçu au-delà de 393 500 visiteurs en 2020-2021, pour près de 1 418 000 pages vues. Au total, plus de 585 000 sessions ont été dénombrées sur le site. S’y ajoute, pour le portail des collections, la visite d’un peu plus de 188 000 internautes, pour quelque 863 000 pages consultées, une augmentation respective de 57 % et de 51 % par rapport à 2019-2020.

Le site des collections ne cesse de s’enrichir et offre maintenant l’accès à plus de 32 000 images d’œuvres et de documents issus des collections et fonds d’archives privées. Ce microsite vise à rendre les pièces de la collection nationale toujours plus accessibles au grand public, telle une vaste réserve ouverte. La dernière année a permis d’intégrer de très nombreux liens vers des références numériques, des portraits des artistes, des identifiants uniques, des textes et des vidéos sur les œuvres, etc. Grâce à une campagne photographique spécifiquement consacrée aux œuvres de grand format, des images de pièces de nos collections plus difficilement manipulables ou d’un montage plus complexe ont aussi été ajoutées en ligne. L’interaction du public avec les contenus proposés se manifeste de différentes façons : échange d’informations, création d’albums personnels et référencement de notre site sur d’autres plateformes.

Métadonnées des contenus culturels québécois

Le Musée national des beaux-arts du Québec participe activement au comité Patrimoine, responsable de la réalisation de la mesure 113 du Plan culturel numérique du Québec : « Élaborer une ontologie du patrimoine culturel québécois. » Ce comité analyse et compare les données et métadonnées existantes du patrimoine culturel pour les œuvres d’art, les objets culturels, les archives, les livres publiés, etc. S’appuyant sur le modèle de référence conceptuel CIDOC CRM, l’élaboration d’une ontologie du patrimoine culturel québécois soulève des enjeux d’interopérabilité des contenus. Cette année, le Musée a pu faire certains constats sur ses pratiques de documentation et d’organisation des connaissances (inventaires, formats de données) au regard de la future interopérabilité de celles-ci. Il a réalisé un jeu de 3 500 notices dont les données permettront de tester le modèle CIDOC CRM avec d’autres institutions patrimoniales dans un écosystème sémantique plutôt qu’uniquement descriptif.

Les réseaux sociaux

Facebook

ABONNÉS

- › 61 797 abonnés en date du 31 mars 2021, soit une augmentation de 9 %

PORTÉE

- › 7,5 M d’impressions, soit une augmentation de 32 %

ENGAGEMENT

- › 83 190 « J’aime » reçus (+63 %) et 8 628 commentaires reçus (+78 %)

CONTENUS PARTAGÉS

- › 459 publications
 - › 321 photos
 - › 54 liens
 - › 31 textes
 - › 53 vidéos

LinkedIn

ABONNÉS

- › 9 045 abonnés en date du 31 mars 2021, soit une augmentation de 74 %

PORTÉE

- › 247 117 impressions, soit une augmentation de 24 %

Instagram

ABONNÉS

- › 20 058 abonnés en date du 31 mars 2021, soit une augmentation de 19 %

PORTÉE

- › 1,5 M de personnes (+25 %) et 2,3 M d’impressions

ENGAGEMENT

- › 50 790 « J’aime » reçus (+32 %) et 972 commentaires reçus (+14 %)

CONTENUS PARTAGÉS

- › 207 publications
- › 622 brèves (*stories*)

Twitter

ABONNÉS

- › 12 248 abonnés en date du 31 mars 2021, soit une augmentation de 5 %

PORTÉE

- › 476 900 impressions

YouTube et Vimeo

ABONNÉS

- › 1 126 abonnés sur YouTube, soit une augmentation de 50 %

VUES

- › Près de 97 500 vues sur YouTube, soit une augmentation de 47 %, et 604 500 impressions
- › Plus de 19 000 vues sur Vimeo

CONTENUS PARTAGÉS

- › 21 vidéos publiées sur YouTube et Vimeo

UNE PORTÉE DE

11,1 M

d’impressions sur l’ensemble
de nos réseaux sociaux

LE PERSONNEL ET LES PARTENAIRES

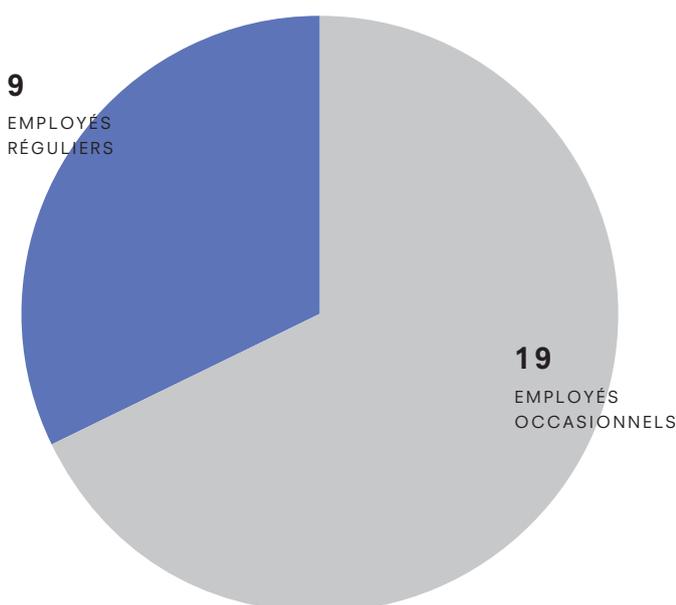
Le personnel

L'année 2020-2021 a été marquée par des changements importants en raison de la pandémie de COVID-19. Le télétravail est rapidement devenu la norme pour la majorité des employés du Musée et les différentes directions ont dû composer avec une nouvelle organisation du travail. Ce bouleversement des façons de faire a mis en évidence la créativité des employés et leur résilience.

Pour maintenir un lien vivant entre les membres du personnel, gestionnaires et employés, un plan de communication impliquant toute l'équipe de direction a été établi. Divers moyens ont aussi été déployés pour apporter du soutien relativement aux mesures sanitaires, à l'ergonomie au travail, à la santé et au bien-être des personnes. La Direction des ressources humaines a notamment mis en place un protocole de retour au travail et élaboré un *Guide de normes sanitaires* en collaboration avec le comité de santé et sécurité et les représentants syndicaux. Des bulletins d'information sur les organismes d'aide et de soutien en situation de crise ont été diffusés et un accès élargi au Programme d'aide aux employés a été offert à l'ensemble du personnel.

Le Musée a procédé à 28 embauches durant la dernière année, soit 19 employés occasionnels et 9 employés réguliers, alors que 31 membres du personnel ont quitté leurs fonctions.

Embauches totales en 2020-2021



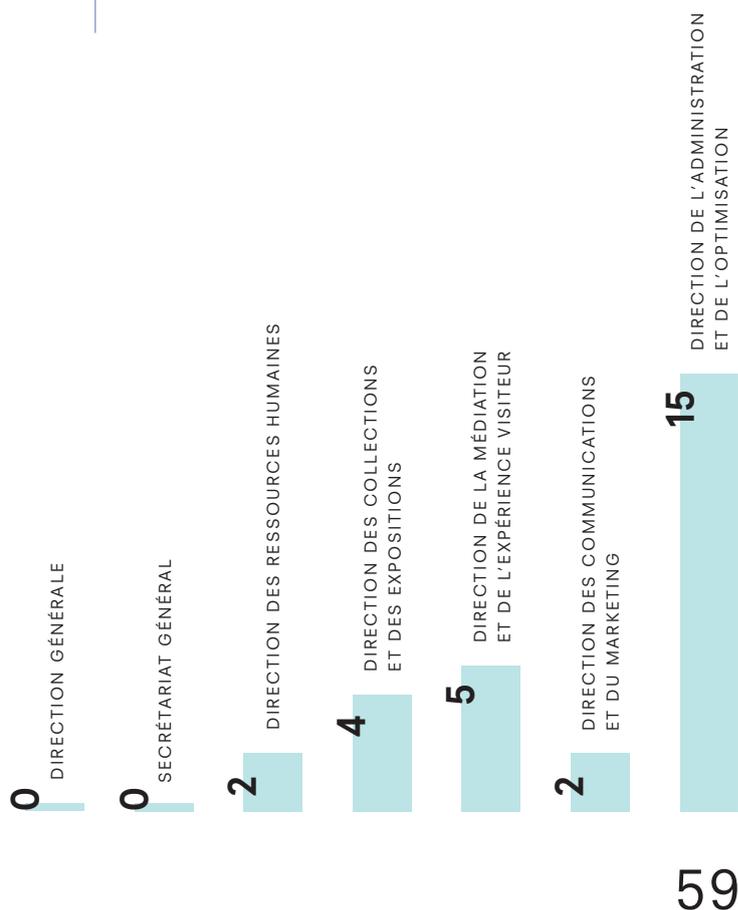
Nouveautés, initiatives et principaux travaux

Avec l'arrivée de la nouvelle directrice des ressources humaines, une revue des différentes pratiques en matière de gestion des ressources humaines a été effectuée. L'entrée en poste de deux nouvelles personnes au sein de l'équipe a aussi entraîné une redéfinition des rôles et des responsabilités de chacun afin que le personnel soit bien accompagné dans la gestion du changement et la mise en place de programmes et d'outils de gestion. Malheureusement, le contexte de la pandémie a obligé le report de certains travaux.

Dans la dernière année, une convention collective d'un an (2019-2020) a été signée avec le Syndicat canadien de la fonction publique, en vue d'harmoniser les conditions de travail des salariés du Musée avec celles de l'ensemble des travailleurs de ce syndicat. Les travaux du comité paritaire mis en place en 2019 pour étudier la question de la relativité salariale ont aussi grandement progressé et sont en voie d'être finalisés. Ils permettront de négocier la prochaine convention collective à partir de paramètres actualisés.

L'analyse de la représentation des groupes susceptibles d'être victimes de discrimination parmi les effectifs du Musée a été complétée et l'institution a obtenu la lettre confirmant la conformité de son deuxième rapport d'implantation d'un programme d'accès à l'égalité en emploi, soumis conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics (RLRQ, c. A-2.01). Diverses stratégies ont été planifiées afin de répondre aux objectifs de ce programme et d'atteindre les cibles établies pour le Musée. Le prochain rapport sera déposé en 2024.

Un *Guide pour la formation et le développement professionnel* a été produit et communiqué aux gestionnaires. Il vise à encadrer les multiples formations suivies par les membres du personnel et à offrir un rôle-conseil sur le développement des employés et leur cheminement professionnel au sein du Musée. Le document sera transmis à l'ensemble du personnel au début de l'année 2021-2022.

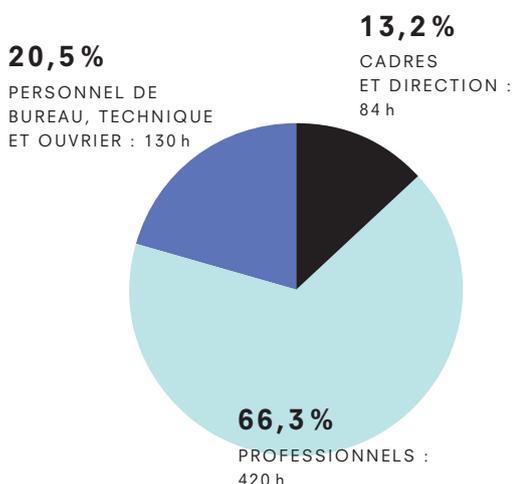


Formations offertes

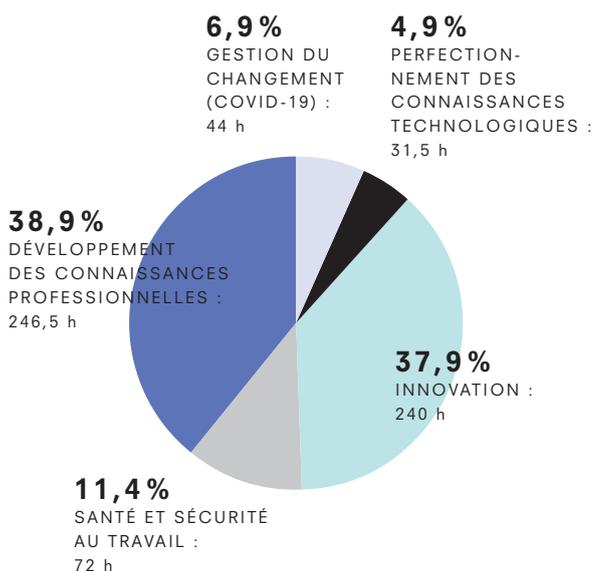
Les employés du Musée ont suivi plus de 75 formations différentes durant le dernier exercice, pour un total de plus de 600 heures consacrées à divers aspects de leur perfectionnement. En raison des mesures sanitaires, plusieurs formations ont eu lieu à distance. Elles visaient notamment à parfaire leurs connaissances dans leurs champs d'activité, à accroître la maîtrise de leurs outils de travail et à apprivoiser le changement en temps de pandémie.

Soulignons le nombre élevé d'heures de formation, soit 240, réservées à l'innovation, une priorité inscrite dans les orientations du Plan stratégique 2018-2022 du Musée. Les formations offertes dans ce domaine ont permis de créer un groupe de personnes aptes à accompagner les équipes dans des projets innovants. Les gestionnaires ont également été formés pour soutenir les employés dans de nouvelles initiatives visant à promouvoir et à développer une culture de l'innovation au Musée.

Heures de formation selon les catégories d'emploi



Répartition des heures par type de formations



Reconnaissance des employés

Le Musée tient à reconnaître l'engagement et l'apport inestimable de ses employés ayant atteint 20, 25 ou 30 ans de service. Au cours de la dernière année, il a ainsi exprimé sa sincère gratitude à Marie-Claude Boily, Caroline Dutil, Chantal Germain, Claire Lehouillier, Réjean Lelièvre, Louise Morel, Daniel Morin, Nicole Nadeau, Claude Richard, Phyllis Smith, Richard St-Gelais, Yolande St-Pierre et Chantal Trudeau. Plusieurs membres de notre grande famille sont également partis pour une retraite bien méritée en 2020-2021, soit Chantal Germain, Réal Longpré, Nicole Nadeau et Yolande St-Pierre.

LISTE DES EMPLOYÉS

AU 31 MARS 2021

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général

Jean-Luc Murray

Adjointe

Cassandra McKinnon

Missions et projets spéciaux

Chargée de mission, projets spéciaux

Annie Bérubé

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général et conseiller juridique

Marc Lajoie

Agent de bureau

Laurent Dervaux

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Directrice

France Levesque

Conseillère en gestion des ressources humaines

Marie-Pier Leclerc-Thérien

Responsable de la rémunération et des avantages sociaux

Frédéric Gauthier

Technicienne en ressources humaines

Claudia Dubé

DIRECTION DES COLLECTIONS ET DES EXPOSITIONS

Directrice

Annie Gauthier

Agente de bureau

Lise Côté*

EXPOSITIONS ET CONSERVATION

Chef de service

Pascal Normandin

Conservation

Responsable du développement des collections et conservateur de l'art actuel (2000 à ce jour)

Bernard Lamarche

Conservateur de l'art ancien (avant 1900)

Daniel Drouin

Conservatrice de l'art moderne (1900 à 1949)

Anne-Marie Bouchard

Conservatrice de l'art contemporain (1950 à 2000)

Eve-Lyne Beaudry

Commissariat

Commissaire d'exposition

André Gilbert

Commissaire d'exposition et conservatrice de la collection Prêt d'œuvres d'art

Maude Lévesque

Publications

Éditrice déléguée

Catherine Morency

COLLECTIONS

Chef de service

Catherine Gaumond

Registrariat

Registraire des collections

Isolda Gavidia

Technicienne aux acquisitions et à la gestion documentaire

Phyllis Smith

Technicienne à la gestion informatisée

Isabelle Wilmart

Technicienne en muséologie, profil documentation

Virginie Caron

Archives et documentation

Conservatrice des archives et responsable de la gestion documentaire et de la diffusion numérique des collections

Nathalie Thibault

Technicienne en documentation au centre de documentation

Nicole Gastonguay

Technicienne en documentation

Alysson Côté*

Restauration

Restauration

Mélanie Cloutier

Techniciens en muséologie

Julie Bélanger

Lili Bergeron

Martin Guimont*

Photographie

Photographe en chef

Idra Labrie

Photographe adjoint

Denis Legendre

Technicienne aux documents photographiques et aux droits d'auteur

Véronique Greaves

Technicien à la numérisation

Louis Hébert*

MUSÉOGRAPHIE

Chef de service

Yasmée Faucher

Design

Designers

Marie-France Grondin

Jean Hazel

Montage et opérations

Techniciens en muséologie

Michel Bélanger

Pierre-Luc Brouillette

Manutentionnaires

Geneviève Bélanger*

René Bouchard*

Marie-Christine Chabot*

Nicolas Maisonneuve*

Nancy Martel*

Jean Michel René*

Léo Rivest*

Charles Robichaud*

Transport

Coordonnatrice au transport des œuvres

Anne Gagnon

Techniciens au transport des œuvres

Bruno Brouillard

Charles Dolbec

Menuiserie

Menuisier-ébéniste

Hugo-Pier Fleury

Menuisiers d'atelier

Réjean Labrecque

Mathieu Morissette

DIRECTION DE LA MÉDIATION ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

Directrice

Josée Duhaime

Agente de bureau

Marie-Claude Boily

Service aux visiteurs

Coordonnatrice du service aux visiteurs

Marie-Chantal Beaulieu

Chefs d'équipe

Sarah St-Pierre

Louis-Philippe Morency Lacroix*

Préposés

Réjean Marquis

Catherine Audy*

Valérie Boivin*

Sophie Boudaya*

Charlotte Bruyère*

Sarah Guermazi*

Amélie Nadeau*

Sylvie Paquette*

Florence Perrone*

Sarah Poirier*

MÉDIATION

Chef de service

Marie-Hélène Audet

Médiation scolaire, famille et adulte

Responsable de la médiation scolaire

Valérie Allard

Responsable de la médiation famille

Delphine Egesborg

Responsable de la médiation adulte

Andréanne Lesage

Responsable de la médiation communautaire

Kasia Basta*

Chargée de contenu éducatif numérique

Justine Boulanger*

Agentes de bureau

Laurie Doyon

Isabelle Jobin*

Préposé aux ateliers

Richard Durand

Coordonnatrice aux visites guidées

Audrey Harel

Guides-animateurs

Maude Bertrand*

Charlotte Boisvert-Simard*

Marie-Soleil Bouchard*

Danielle Boutin*

Julia Caron Guillemette*

Éva Chatigny*

Marguerite Daas*

Jacinthe Dubé*

Pascale Gagné-Lévesque*

Florence Gariépy*

Emmanuel Simard*

Julien St-Georges Tremblay*

Suzanne Talbot*

Médiation culturelle

Responsable de la médiation culturelle

Marie-Ève Dumais

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

Directrice

Sophie Lemelin

Agente de bureau

Sandie Labonté

Engagement numérique

Coordonnatrice de la stratégie numérique

Marie-Hélène Raymond

Conseillère en communications numériques

Héloïse Kermarrec

Communications et publicité

Responsable des relations de presse

Linda Tremblay

Responsable de la publicité et des partenariats

Stéphanie Drolet

Technicien en graphisme

Jean-François Boisvert

Agente de bureau

Claire Lehouillier

Marketing et abonnements

Conseillère en marketing

Annie Godbout

Préposée aux abonnements

Laurie St-Onge*

Tourisme et commercialisation

Déléguée aux clientèles commerciales et touristiques

Marie-Josée Légaré

Coordonnatrice aux événements commerciaux et internes

Julie Bouchard

Librairie-boutique

Responsable

Claire Champagne

Adjointe à la librairie-boutique

Julie Bouffard

Commis-libraire

Hélène Godbout

Préposés

Jonathan Dubuc*

Myriam Dufour*

Éloïse Foulon*

Emmanuelle Germain*

Alexandra Laroche*

Sophie Paré-Cliche*

Myriam Richer*

Andréanne Teasdale*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DE L'OPTIMISATION

Directeur

Jean-François Fusey

Agent de bureau

Laurent Dervaux

SÉCURITÉ

Chef de service

Daniel Morin

Coordonnateur

Martin Cantin

Superviseurs

Marc Bolduc

Nadia Chamberland

Guy Hovington

Christine Neault

Réal Robert

Chantal Trudeau

Surveillants

Sébastien Bujold

Julie Gagné

Pierre-Antoine Gagnon

Nicolas Hutchings

Claude Méthot

Alexandre Pry

William Arsenault*

Alexandre Auger*

Anthony Beaulieu*

Péiré-Joël Brunnemer*

Nicolas Harvey-Labrie*

Clément Hébert*

Julien Lagacé-Legendre*

Naomi Linteau-Long*

Olivier Ménard*

Christian Nswal*

Éric Paradis*

Yani Trudel St-Louis*

RESSOURCES MATÉRIELLES

Chef de service

Claude Lapouble

Approvisionnement

Technicien

François Paquin

Agentes de bureau

Marilyn Fortier

Louise Morel

Audiovisuel

Coordonnateur technique

Claude-Olivier Richard

Techniciens

Mario Latulippe

Jean-François Roy

Olivier Lacombe*

Frédéric Marquis*

Gestion du bâtiment

Responsable des bâtiments

Steeve Lavoie

Mécaniciens de machines fixes

Michel Barrett

Alexis Gosselin-Labrecque

Réjean Lelièvre

Peintre

Alain Lajoie*

Technologue en architecture

François Jacques

Informatique

Responsable des technologies de l'information

Jean-Sébastien Picard

Techniciens

Jonathan Caouette

François Carrier-Déziel

Line Roy

Richard St-Gelais

Services auxiliaires

Coordonnateur technique

Claude Richard

Manutentionnaires

Daniel Hinse

Daniel Picard

Emmanuelle Richard

Danielle Gosselin*

Philippe-Antoine Lachance*

RESSOURCES FINANCIÈRES

Chef de service

Julie Bouchard

Agente de gestion financière

Isabelle Gosselin

Agentes vérificatrices

Caroline Dutil

Christine Parent

Lina Roussel

Agentes de bureau

Isabelle Boivin

Vanessa Tremblay

* Employés occasionnels

Les partenaires

APPUI FINANCIER

Ministère de la Culture et des Communications

Programme de soutien aux sociétés d'État et aux organismes nationaux

Programme d'aide aux projets pour le soutien des expositions permanentes

Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 (mesure 3)

Programme de maintien des actifs et de résorption du déficit d'entretien des organismes et des sociétés d'État

Plan culturel numérique du Québec

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Conseil des arts du Canada

Programme Inspirer et enraciner pour les institutions artistiques

Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Pour l'entretien de la maison Pellan

Pour l'agrandissement du Musée

Par l'entremise de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec

Caisse Desjardins du Plateau Montcalm – Fonds d'aide au développement du milieu, pour le programme D'hier à aujourd'hui : rencontre intergénérationnelle de partage au MNBAQ

Fondation J. Armand Bombardier, pour les camps artistiques

Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif, pour le programme *L'art d'être humain*

Fondation Traçons le chemin, pour le projet L'Arche L'Étoile

RBC Fondation, pour le Prix MNBAQ en art actuel

Hydro-Québec

Pour la collection d'art inuit Brousseau

Pour l'exposition *Art inuit. La collection Brousseau. Iippunga*

Programme Gestion de la demande de puissance

Infrastructure Canada

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grands projets, pour l'agrandissement du Musée

Office du tourisme de Québec

Programme de marketing de destination des événements touristiques, pour l'exposition *Turner et le sublime*

Patrimoine canadien

Subvention de biens culturels mobiliers, pour l'achat de pièces de collection

Secrétariat à la Capitale-Nationale

Programme d'appui aux actions régionales, pour le projet Incubateur d'innovations muséales

Ville de Québec

Mesure d'aide financière à l'intention des musées d'État pour des expositions internationales majeures dans le cadre de l'Entente de développement culturel, pour l'exposition *Turner et le sublime* et pour le projet *Les sentiers du Musée*

Par l'entremise de Québec numérique, pour le projet #lartdansmoncell

COMMANDITES

Banque Nationale

Pour l'exposition *Turner et le sublime*

Hydro-Québec

Partenaire des activités familiales et scolaires et des parcours numériques

Pour l'exposition *Turner et le sublime*

PARTENAIRES DE BIENS ET DE SERVICES

DeSerres

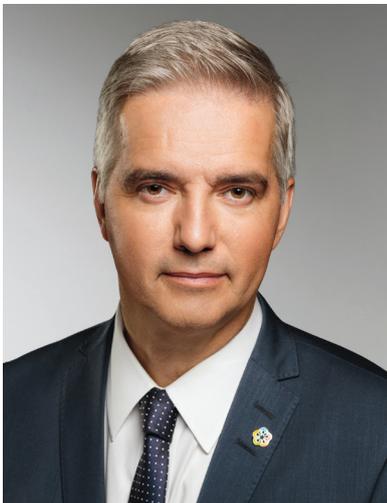
Hilton Québec

Le Soleil et autres quotidiens régionaux du Groupe Capitales Médias

O2 Web

LA FONDATION

Mot du président du conseil



M. Jean St-Gelais,
président du conseil d'administration
de la Fondation du Musée.

Une année de transformation

Non moins que celle des individus, l'année 2020-2021 et son contexte particulier ont révélé la résilience de notre Fondation, où les transformations et les ajustements ont été nombreux. Cette résilience était aussi sensible dans l'engagement de notre communauté philanthropique, qui a propulsé notre campagne annuelle vers des records, tout en répondant aux besoins les plus urgents du Musée.

Durant cette année marquée par une pandémie mondiale, la Fondation s'est transformée. Nous avons misé sur des stratégies qui permettaient de revenir aux bases de la philanthropie et qui solidifieront notre organisation pour les prochaines années : les dons annuels, les dons majeurs et les dons planifiés. Des centaines de donateurs se sont manifestés pour la première fois grâce au déploiement renouvelé de la campagne annuelle, d'autres ont offert un appui substantiel à nos projets et les dons planifiés ont suivi leur cours. J'en profite pour remercier tous les partenaires qui ont soutenu la Fondation et le Musée dans cette période précaire de leur histoire.

L'équipe de la Fondation a aussi fait preuve de créativité, adoptant rapidement de nouvelles façons de faire et ajustant ses stratégies initiales. Cette réactivité s'est traduite dans de nouvelles actions : un premier encan virtuel, une campagne annuelle plus active et des communications accrues, ainsi que la préparation d'une vente aux enchères et d'une campagne de dons planifiés. Au cours de l'année, la Fondation a en outre saisi l'occasion de revoir son organisation du travail, de planifier les étapes à venir et de mettre en place des processus pour gagner en efficacité, et ce, dans une approche axée sur une étroite collaboration avec le Musée.

À la haute direction, M^{me} Lise Dubé a su, jusqu'à son départ en août 2020, poursuivre son travail organisationnel afin d'outiller encore et davantage la Fondation. M. Marc Lajoie a assuré l'intérim avec professionnalisme dans l'intervalle qui a précédé l'entrée en fonction de notre nouvelle présidente-directrice générale, M^{me} Emilie L. Cayer. Avocate de formation, détentriche d'une maîtrise en muséologie et d'un MBA de HEC Montréal, elle est dotée d'une expertise multidisciplinaire rare. Son parcours unique, présentant une grande diversité d'expériences professionnelles en philanthropie dans le secteur muséal, lui a permis de prendre rapidement la mesure de ses responsabilités et des défis à relever. Je suis convaincu qu'elle dirigera la Fondation avec brio pendant de nombreuses années.

La Fondation bénéficie également des compétences et des talents d'un conseil d'administration engagé. Je souligne le travail de M. Robert Desbiens, impliqué depuis plusieurs années, et celui de M^{me} Sophie-Emmanuelle Chebin, qui ont tous deux terminé leur mandat en 2020-2021. Je remercie aussi M. Charles Guimont pour sa présidence au Cercle 179 et je salue l'arrivée de la nouvelle présidente, M^{me} Véronique Barry, avocate senior chez Norton Rose Fulbright, qui a de plus été nommée membre du conseil d'administration de la Fondation. Je souhaite d'ailleurs remercier l'ensemble des administratrices et administrateurs pour leur dévouement exemplaire et leur participation active au succès de la campagne annuelle.

Grâce à la générosité de nos donateurs, nous avons de nouveau pu prendre part au deuxième programme d'appariement Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications. Par la création d'un fonds capitalisé, ce programme nous permet de pérenniser les activités de la Fondation et d'accroître notre soutien au Musée national des beaux-arts du Québec.

Enfin, cette année marque aussi la fin de mon mandat à titre de président. C'est avec le sentiment du devoir accompli et un attachement inaltérable à la Fondation du Musée et à son équipe que je quitte mon poste d'administrateur. Je tiens à remercier tous les membres du conseil ainsi que le personnel de la Fondation pour leurs efforts et leur appui tout au long de mon mandat.

Bouleversée par une crise sanitaire majeure, la dernière année nous aura appelés à nous adapter et à nous transformer. J'exprime ma plus vive reconnaissance aux donateurs, aux commanditaires et aux partenaires de la Fondation et du Musée, ainsi qu'aux équipes dynamiques de ces deux organisations. Grâce à vous tous, nous avons pu traverser sans trop de dommages cette période hors du commun et nous vous en remercions grandement.

Jean St-Gelais

Président du conseil d'administration de la Fondation du Musée

Mot de la présidente-directrice générale



M^{me} Emilie L. Cayer,
présidente-directrice générale
de la Fondation du Musée.

Une année de retour à l'essentiel

L'année 2020-2021 a été marquée par une crise sans précédent : une pandémie mondiale qui a forcé la fermeture du Musée pendant plusieurs mois. Cette pandémie, combinée à plusieurs autres changements au sein de l'organisation, a été l'occasion d'innover et d'orienter stratégiquement la Fondation vers ses activités essentielles, vers une philanthropie à échelle humaine reposant sur trois piliers : les dons annuels, les dons majeurs et les dons planifiés. Une communauté philanthropique plus active que jamais, une équipe en plein essor et une saine gestion : voilà ce qui nous aura permis de tirer notre épingle du jeu au cours de la dernière année.

En mai 2020, après avoir dû annuler le Gala MNBAQ, la Fondation a démontré sa créativité et son esprit d'innovation en organisant son premier encan virtuel. Grâce à des lots intéressants de précieux partenaires et à la participation enthousiaste de nos donateurs, nous avons été en mesure de dégager un bénéfice de plus de 40 000 \$ en plein cœur de la première vague de COVID-19.

Notre plus grand succès d'équipe aura sans contredit été la campagne annuelle *L'art d'être humain*, qui contribue au financement d'un programme visant à rendre le Musée plus accessible aux clientèles fragilisées. Les efforts que nous avons déployés, notamment en élaborant de nouvelles stratégies pour accroître la visibilité de l'opération, ont porté fruit et des centaines de donateurs ont répondu à l'appel. Résultat : nous avons réussi non seulement à atteindre notre objectif de 150 000 \$, mais encore à le dépasser largement en recueillant plus de 200 000 \$, soit la plus importante somme jamais amassée lors d'une campagne annuelle de la Fondation! Nous tenons d'ailleurs à remercier M^{me} Hélène Sommereyns pour son don majeur.

D'autres donateurs remarquables ont aussi été au rendez-vous durant cette année hors de l'ordinaire. Mentionnons d'abord M. Normand Pépin, M^{me} Aida Bairam ainsi que M^{me} Lise Côté et M. Gaston Godin, qui ont tous parrainé une marche des bâtisseurs, inscrivant leur nom dans l'histoire du Musée national des beaux-arts du Québec. M^{me} Louise Bourgeois s'est engagée à soutenir généreusement le programme *L'art d'être humain* au fil des années. M. Andrew Lugg a reconduit son engagement pour le prix Lynne-Cohen en art contemporain, créé en l'honneur de sa femme. Enfin, M. Guy Laberge a fait don de bouteilles de vins prestigieux.

Nous avons aussi pu compter sur l'appui indispensable de nos partenaires pour la présentation de nos expositions internationales. La Capitale s'est fièrement associée à *Frida Kahlo, Diego Rivera et le modernisme mexicain*, alors que la Banque Nationale a présenté *Turner et le sublime*.

Nous adressons également nos remerciements à nos donateurs d'exception qui se sont engagés à contribuer ou ont poursuivi leurs versements à la grande campagne de financement du pavillon Pierre Lassonde. Au nombre de ces mécènes, nous retrouvons bien sûr M. Pierre Lassonde lui-même, mais aussi M. Claude Bigras. Nous soulignons de même l'apport important de Power Corporation du Canada, d'Hydro-Québec, d'Énergir, d'Intact Assurance et de la Fondation J. Armand Bombardier.

La Fondation n'aurait pu arriver à de tels résultats sans le dynamisme de son équipe. Mathieu Bertrand, Marie-Hélène Métivier, Marylise Tremblay, Dyan Royer, ainsi que Nicole Nadeau, arrivée en août 2020, ont été le moteur de ces succès. Moi-même entrée en poste en novembre, je tiens à exprimer ma gratitude à ma prédécesseure, Lise Dubé, pour tout le travail qu'elle a accompli jusqu'à son départ et je salue l'intérim du secrétaire de la Fondation, Marc Lajoie.

Les membres du personnel du Musée ont eux aussi pris une part active à nos réussites, tout particulièrement le directeur général, les directeurs et les équipes des communications, de la conservation, de la médiation et des ressources humaines. Leur aide nous solidifie dans toutes nos actions. Nous remercions pareillement nos fidèles bénévoles, qu'ils soient administrateurs, membres du Cercle 179 ou du comité Philanthroforce, pour leur temps, leur passion et leur expertise. Je veux en particulier témoigner ma reconnaissance au président du conseil d'administration, M. Jean St-Gelais, pour son engagement de cœur. Son implication essentielle a permis la conclusion de dons majeurs et de commandites tout au long de son mandat, entre autres avec La Capitale Groupe financier à travers des événements-bénéfice, des partenariats pour les expositions et l'appariement de dons. J'en profite enfin pour remercier notre vice-président, M. Claude Tessier, et nos présidents de comités, M^{me} Marie Cossette et MM. Jean Lamy, Marc Guérin et Vincent P. Hogue.

La philanthropie ne se bâtit pas seule : elle se construit dans la multitude de relations que les équipes de la Fondation, du Musée et des bénévoles entretiennent à travers leur engagement à l'égard de la mission du Musée. Au cœur de notre résilience de la dernière année se trouvent nos donateurs, nos commanditaires et nos partenaires, qui appuient notre vision d'un musée porté par l'innovation et des valeurs profondément humaines. C'est avec déférence que nous les remercions de leur attachement et de leur soutien aux arts, à la culture et à notre institution dans une période aussi critique de notre histoire à tous.

Emilie L.Cayer

Présidente-directrice générale de la Fondation du Musée

Activités 2020-2021



L'affiche de la campagne annuelle 2020-2021, illustrée d'un détail de l'œuvre N° 5, de la série *Les Eux* (2013), de Jacynthe Carrier.

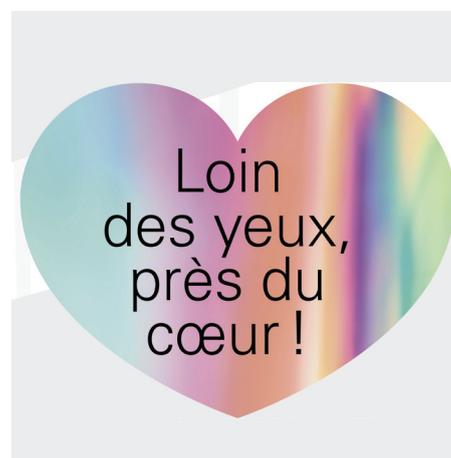
Bénéfices records pour la campagne annuelle de la Fondation!

Grâce à l'appui de nombreux donateurs, la Fondation du Musée a largement dépassé son objectif de 150 000 \$ lors de sa campagne annuelle 2020-2021 pour atteindre un nouveau record : 211 329 \$!

Lancée en octobre 2020, la campagne annuelle de la Fondation a suscité un élan de générosité inégalé, alors que nous vivions tous une période difficile depuis déjà plusieurs mois. C'est grâce, entre autres, à 375 nouveaux donateurs que ce montant historique a pu être recueilli. Au total, 1 088 personnes ont participé à ce succès durant la dernière année financière.

Inspirée par la vision innovante et inclusive du Musée, la campagne a misé sur le programme *L'art d'être humain*, un projet éducatif et culturel majeur qui permettra, au fil des ans, d'accueillir au Musée un plus grand nombre de personnes habituellement exclues de l'expérience muséale. Les participants pourront profiter d'activités sur mesure, orchestrées en collaboration avec des organismes communautaires et basées sur l'apprentissage et l'épanouissement.

L'équipe de la Fondation du Musée remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont pris part à la réussite de cette formidable campagne. Leur geste philanthropique revêt plus d'importance encore en cette année exceptionnelle que nous traversons tous collectivement. Il permettra de garder bien vivante la communauté culturelle et sociale que le Musée national des beaux-arts du Québec contribue à enrichir.



Premier encan virtuel de la Fondation du Musée Au profit du programme *L'art d'être humain*

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec a fait preuve d'innovation afin de maintenir ses activités de financement, plus que jamais indispensables au soutien des nombreux projets du Musée en cette année chamboulée par la pandémie.

Le Gala MNBAQ prévu le 2 mai 2020 ayant dû être annulé, son encan a été transformé. Grâce à la collaboration de précieux partenaires et galeristes, la Fondation a ainsi lancé, le 27 mai suivant, son premier encan virtuel. L'événement a eu lieu au profit du programme *L'art d'être humain*, qui vise à accueillir des clientèles fragilisées au Musée. Des œuvres d'artistes québécois ainsi que des objets uniques ont rapidement trouvé preneurs : l'encan a permis d'amasser plus de 40 000 \$! La Fondation tient à remercier du fond du cœur tous les participants.



Prix MNBAQ en art actuel

En septembre 2020, le Musée national des beaux-arts du Québec remettait, en collaboration avec RBC Fondation, le Prix MNBAQ en art actuel. Les lauréats de ce prix bisannuel unique au Canada sont judicieusement choisis par un jury composé d'experts du milieu artistique. Pour sa quatrième édition, le jury a récompensé l'artiste Stanley Février.

Pour Stanley Février, l'art est un agent de transformation sociale. Dans son travail, qui touche à des disciplines aussi variées que la photographie, la performance, la sculpture et le dessin, l'artiste exprime ses réflexions sur l'état du monde. La dénonciation de la violence et les questionnements sur l'injustice et les inégalités qui sont au cœur de sa pratique entrent en résonance profonde avec des enjeux fondamentaux de notre époque. En intégrant la collection nationale, les œuvres de Stanley Février multiplieront les occasions de dialogue avec les autres œuvres et avec le public.

Créé en 2013 grâce à la générosité de RBC Fondation, le Prix MNBAQ en art actuel comprend l'organisation d'une exposition solo, une publication de nature rétrospective et l'acquisition, pour la collection du Musée, d'œuvres du gagnant à hauteur de 50 000 \$. Il s'agit d'une vitrine essentielle pour reconnaître les artistes d'ici et leur permettre de rayonner à l'échelle nationale. La Fondation du Musée félicite Stanley Février ainsi que tous les finalistes de l'édition 2020 : Chun Hua Catherine Dong, Chloë Lum et Yannick Desranleau, Marigold Santos et Walter Scott.



Reconnaissance du don de M. Claude Bigras

La Fondation du Musée tient à souligner la générosité exceptionnelle et l'engagement soutenu de M. Claude Bigras et de son épouse, M^{me} Andrée Lafleur. En décembre 2018, ces deux grands mécènes et amoureux de l'art annonçaient avec enthousiasme un don de 500 000 \$ dans le cadre de la campagne majeure de financement.

Cette remarquable contribution a été reconnue de façon significative : la salle de l'exposition *Alfred Pellan. Le rêveur éveillé* du pavillon Charles-Baillairgé porte désormais le nom de « Alfred Pellan. Salle d'exposition Claude Bigras et Andrée Lafleur ». Président et chef de la direction de GDI Services aux immeubles, M. Bigras est un passionné d'art québécois et un fervent admirateur des œuvres de Pellan. Il était donc tout naturel d'associer son nom et celui de son épouse à ce peintre marquant de l'art moderne. Leur geste de cœur ouvre la voie à une philanthropie engagée envers les artistes du Québec. Nous leur sommes très reconnaissants de leur soutien indéfectible au Musée national des beaux-arts du Québec.



Jean St-Gelais, président d'exception

C'est avec émotion que la Fondation du Musée annonce le départ du président de son conseil d'administration, M. Jean St-Gelais, après plus de cinq ans de contributions exemplaires.

Impliqué dans plusieurs projets importants, dont la grande campagne de financement du pavillon Pierre Lassonde, M. St-Gelais a su développer une philanthropie engagée et innovante qui a donné un nouvel élan à la Fondation. Par son expérience et ses compétences, il a facilité la sollicitation de dons majeurs et de partenariats essentiels à la vitalité de la Fondation et du Musée.

Comme le souligne Emilie L. Cayer, « les contributions de M. St-Gelais sont nombreuses et ont sécurisé le financement d'innombrables projets à la Fondation, qu'il s'agisse d'activités-bénéfice, de commandites ou de dons majeurs. Il a accompagné la Fondation et ses différents PDG pendant plusieurs années et je lui suis reconnaissante de tout ce qu'il a su bâtir. Jean St-Gelais restera un grand ami de la Fondation! ».

Nous désirons le remercier pour son dévouement et son apport marquant à la Fondation du Musée.



Philanthroforce

Le comité Philanthroforce, formé d'employés du Musée national des beaux-arts du Québec et de sa Fondation, met sur pied des projets philanthropiques visant à faire rayonner le Musée dans la communauté. Au cours de la dernière année, plusieurs actions ont été réalisées pour réunir les employés en vue de financer un projet qui nous tienne tous à cœur. La pandémie de COVID-19 a toutefois eu un impact certain sur ces initiatives et le comité Philanthroforce a dû s'adapter à la situation pour maintenir la philanthropie bien vivante dans nos rangs.

Le comité a ainsi eu l'idée de reprendre l'activité menée avec succès l'année précédente, soit celle de recueillir des dons de livres à la librairie-boutique du Musée. Résultat : des dizaines de publications ont été offertes au profit du programme *La lecture en cadeau* de la Fondation pour l'alphabétisation! De plus, le comité a maintenu activement le lien avec les employés par ses communications à des moments clés afin de préparer les futurs projets. Nous remercions les membres du comité Philanthroforce pour leur engagement généreux et enthousiaste : Martin Cantin, Marilyn Fortier, Louis Hébert, Louise Morel, Catherine Morency et Marylise Tremblay.



M. Charles Guimont, président sortant du Cercle 179.

Renouveau au sein du Cercle 179

Le Cercle 179 s'est renouvelé au cours de la dernière année avec la nomination d'une nouvelle présidente, M^{me} Véronique Barry.

Avocate senior chez Norton Rose Fulbright, M^{me} Barry est spécialisée en droit commercial et des sociétés, entre autres dans le milieu de la santé. Elle est membre active du Cercle 179 depuis plusieurs années et a participé à toutes les activités que la Fondation a mises sur pied avec l'aide de ce regroupement de jeunes philanthropes. Elle succède à M. Charles Guimont, dont le mandat a pris fin cette année et que la Fondation remercie pour son travail et son dynamisme. Nous en profitons également pour remercier M^{mes} Aude Lafrance-Girard et Véronique Prince, dont l'implication au sein du Cercle 179 s'est terminée en 2020-2021.

Durant cette année marquée par la pandémie et l'annulation des événements-bénéfice pour une période indéterminée, le Cercle 179 a entamé une importante réflexion stratégique. À terme, cette réflexion positionnera les membres du groupe comme de véritables ambassadeurs et porte-parole de la Fondation, notamment dans le cadre de sa campagne annuelle, qui sera déployée à grande échelle dans les prochaines années.

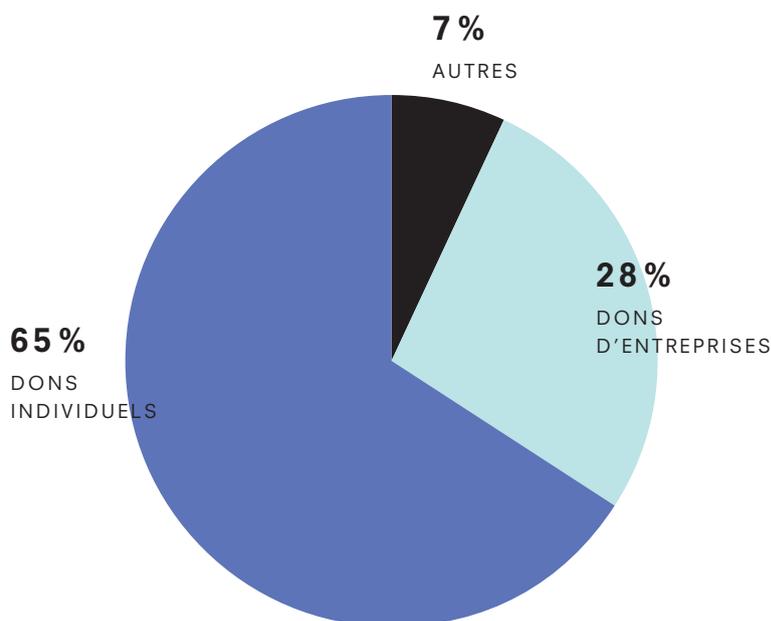


M^{me} Véronique Barry, nouvelle présidente du Cercle 179.

La Fondation en chiffres

Les revenus et engagements en 2020-2021 totalisent plus de 2,7 millions de dollars*

Revenus de dons 2020-2021



935 991 \$

ont été versés en contributions au Musée national des beaux-arts du Québec, dont près de 36 % pour des commandites et des projets spéciaux

Campagne annuelle

Grâce à plus de 1 000 donateurs, la campagne annuelle 2020-2021 a permis d'amasser au-delà de 211 000 \$. Le nombre de nouveaux donateurs a connu une progression de 34 %.

Dons majeurs, commandites et partenariats

Les dons majeurs, les commandites et les partenariats de biens et de services sollicités par l'équipe de la Fondation ont permis la tenue de diverses activités du Musée et de la Fondation tout au long de l'année 2020-2021. Nous souhaitons remercier nos fidèles donateurs, commanditaires et partenaires de contribuer au rayonnement et au succès de nos projets!

Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé au premier programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec et du ministère de la Culture et des Communications à trois reprises au cours des dernières années. À cet effet, une entente de 10 ans pour la gestion des fonds a été conclue avec la Fondation Québec Philanthrope. Depuis deux ans, la Fondation participe au deuxième programme. Après avoir placé 500 000 \$ en 2019-2020, elle a investi cette année 250 000 \$ en dons, sans affectation, qui sont appariés avec les subventions de contrepartie prévues dans ce programme. En 2020-2021, c'est donc un total de 569 500 \$ qui a été capitalisé.

Nous tenons à remercier très sincèrement M. Pierre Lassonde pour le versement anticipé de sa promesse de don. Il s'agit d'un geste très significatif, qui démontre son grand attachement à notre institution et qui contribue à pérenniser les actifs de la Fondation et les activités du Musée.

* Ce montant ne comprend pas les versements en dons et en commandites des années antérieures.

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2021

Emilie L.Cayer
Présidente-directrice générale

Dyan Royer
Adjointe à la direction générale

Mathieu Bertrand
*Directeur, développement
philanthropique et marketing*

Esther Boivin
*Agente, développement philanthropique
et reconnaissance*

Nicole Nadeau
Agente, administration et opérations

Marylise Tremblay
*Coordonnatrice, campagne annuelle
et programmes de reconnaissance*

Ont contribué à l'avancement de plusieurs
projets au cours de l'année :

Lise Dubé et Marie-Hélène Métivier

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2021

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Jean St-Gelais
Président du conseil d'administration
BENEVA

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL

Claude Tessier
*Ambassadeur iA Groupe financier
dans la communauté*
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE
ET SERVICES FINANCIERS

TRÉSORIER

Jean Lamy
Associé
DELOITTE

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Emilie L.Cayer

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Véronique Barry
Avocate senior
NORTON ROSE FULBRIGHT

Guylaine Belley
Administratrice de sociétés

Marie Cossette
Avocate, associée
NORTON ROSE FULBRIGHT

André Fortin
Président
IMAF

Michaël Gaudreault
Directeur principal - finance corporative
MALLETTE

Christiane Germain, CM, CQ
Coprésidente
GERMAIN HÔTELS
Présidente du conseil d'administration
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Marc Guérin
Administrateur de sociétés

Charles Guimont
Président
O2 WEB SOLUTIONS

Vincent P. Hogue
Premier vice-président du service aux particuliers
VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Jean-Luc Murray
Directeur général
MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Julie-Anne Vien
Associée directrice
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL
(QUÉBEC)

Secrétaire du conseil : Marc Lajoie, secrétaire
général et conseiller juridique, Musée national
des beaux-arts du Québec

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU MUSÉE*

AU 31 MARS 2021

COMITÉ GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

Marie Cossette, présidente
Guylaine Belley
Marc Guérin

COMITÉ FINANCES ET AUDIT

Jean Lamy, président
Michaël Gaudreault
Charles Guimont
Claude Tessier

COMITÉ DONS PLANIFIÉS

Marc Guérin, président
André Fortin
Julie-Anne Vien

COMITÉ PLACEMENTS

Vincent P. Hogue, président
Michaël Gaudreault
Jean Lamy

COMITÉ CERCLE 179

Véronique Barry, présidente
Geneviève Clavet
Julie Dufresne-Lapointe
Bénédicte Dupuis
Liane Fauchon
Charles Guimont
Cédric Lachance
Marie-Sophie Larue-Blais
Mathieu Leblanc
Anne-Sophie Morency
Julie Parent

* La présidente-directrice générale est présente à titre d'invitée à tous les comités.

Hommage aux donateurs de la Fondation du Musée

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec souhaite rendre hommage à toutes les personnes et les organisations qui, par leurs dons, contribuent à sa mission.

La liste qui suit vise à reconnaître et à remercier de façon particulière les personnes et les organisations qui ont fait des dons à la Fondation au cours de l'année 2020-2021. Les dons considérés pour les besoins de ce rapport annuel ont notamment été versés dans le cadre de la campagne de dons individuels menée sur le thème *L'art d'être humain*, de la campagne majeure de financement, de la campagne de dons planifiés et de la campagne de développement philanthropique.

Par ailleurs, une inscription permanente au tableau d'honneur du grand hall du pavillon Pierre Lassonde reconnaît les donateurs ayant cumulé des dons de 5 000 \$ et plus.

DONATEURS DE MOINS DE 300 \$

En 2020-2021, un total de 967 donateurs ont contribué à la Fondation par des dons de moins de 300 \$. La somme de ces dons atteint 67 236 \$.

DONATEURS DE 300 \$ À 499 \$

Lucie Barré
Jean Beaulieu
Emmanuel Béland
Johanne Béliveau
Jocelyne Bisailon
Louis Youri Blais-Élément
Claire Bouchard
Jean-Pierre Bouchard
Lucette Coulombe
Jean Deaudelin
Danielle Gauvin
Charles Guimont
Marc Lajoie
André Legault
Alice Monty
Charles-André Nadeau
Nicole Nadeau
Jean Perron
Bruno Piedboeuf
Madeleine Robin
Michel Rossignol
Jean-Marc Saillant
Jacques Saint-Laurent
Louise Vaillancourt
Julie-Anne Vien
Jean Villeneuve

DONATEURS DE 500 \$ À 999 \$

Claire Auger
Lucie Bergeron
Michel Bigras
Yves Boissinot
Yve Bourque
Gaétan Brochu
Josette Castel
Liette Champagne
Édith Deleury
Denis Denoncourt
Mathilde M. Desautels
Béatrice Des Marchais
Marthe Drouin
François Duchesne
Fonds philanthropique Violette Lavoie et Yves Pelletier
Jean-François Fusey
François Gagnon
Lise Gravel
Louise Grégoire
Jean-André Guérin
Francine Jourdain
Jean Lamy
Dominique Langis
Guylaine Laplante
Pierre Laplante
Patricia-Ann Laughrea
François Leclair
Lise Lemieux
Maxime Lemieux
Daniel Marceau
Jean-Luc Murray
Gisele Oudart Demers
Jacques Rouleau
Gaétane Routhier
Ginette Simard
Vianney Tanguay
Isabelle Théberge
Cécile Touzin-Saint-Pierre
Joëlle Tremblay
Claude Turcot
Nicolas Viger
Céline Villeneuve, à la mémoire de Denise Babineau et Maurice Crépin
Sharon Weinblum

**DONATEURS DE 1 000 \$
À 4 999 \$**

Pierre A. Bélanger
Henri-Paul Biron
Denise L. Bissonnette
Marthe Bourgeois
Jean-Guy Bouthot
Marie-Hélène Carette
Hélène Dufresne
Fonds Thérèse Sicard et Maurice Brisson
André Fortin
Catherine Fournier
Gaëtan Gignac
GM Développement inc.
Marc Guérin
Danielle Harvey
Maurice Jodoin
Normand Marceau et Anne Loranger
Réal Mathieu
Gaston Moreault
Pierre Ouellet
M. Paradis et J. F. Clément, à la mémoire
de Denise Bélanger
Raymonde Proulx
Société du port de Québec
Jean St-Gelais
Pierre Thibaudeau
Marthe Vaillancourt

**DONATEURS DE 5 000 \$
À 9 999 \$**

Anglocom
Guylaine Belley
Louise Brochu et Paul Monty
Lise Côté et Gaston Godin
Fondation Azrieli
Fonds Pierre Mantha
Masami Gauvin et André Gauvin
Groupe Camada inc.
Michael St. B. Harrison
Susan G. Lacoste
Donald Laporte
Marielle Lemay

**DONATEURS DE 10 000 \$
À 24 999 \$**

Aida Bairam
Mete Balam
Banque Laurentienne
Louise Bourgeois
Fondation La Capitale
Fondation Madeleine et Jean-Paul Tardif
Normande Lévesque et Béatrice Couturier
Robert Mathieu et Dyan Royer
Norton Rose Fulbright
RBC Banque Royale
Renée Rioux
SSQ Société d'assurance-vie

**DONATEURS DE 25 000 \$
À 49 999 \$**

Conam Charitable Foundation
Guy Laberge
Andrew Lugg – Fonds Lynne Cohen
Normand Pépin
Hélène Sommereyns
Michel Tremblay

**DONATEURS DE 50 000 \$
À 99 999 \$**

Énergir
Fédération des caisses Desjardins
Fondation J. Armand Bombardier
Intact Assurance
Québecor inc.

**DONATEURS DE 100 000 \$
À 249 999 \$**

Claude Bigras
Power Corporation du Canada

**DONATEUR DE 250 000 \$
À 500 000 \$**

Fondation famille Pierre Lassonde

**COMMANDITAIRES
ET PARTENAIRES DE BIENS
ET DE SERVICES**

Banque Nationale
Fondation Marcel Lacroix
Galerie Lacroix
Galerie Michel Guimont
Galerie Simon Blais
Hydro-Québec

Musée national des beaux-arts du Québec

Revue financière 80

81

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Rapport de la direction	81
Rapport de l'auditeur indépendant	82
État des résultats	84
État de l'évolution de l'actif net	85
État des gains et pertes de réévaluation	85
État de la situation financière	86
État des flux de trésorerie	87
Notes annexes	88
Suivi des politiques gouvernementales	101
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec	117

Revue financière

Fonds des opérations

Le fonds des opérations présente un excédent des produits sur les charges de 633 435 \$ pour l'exercice financier 2020-2021, un résultat favorable d'environ 750 000 \$ par comparaison avec le budget de fonctionnement, qui affichait un déficit de près de 117 000 \$ lors de son adoption par le conseil d'administration en avril 2020. La pandémie qui a forcé une première fermeture du Musée le 15 mars 2020 ayant rendu ce budget caduc, de nouveaux scénarios financiers ont rapidement été élaborés. En écho aux différentes annonces gouvernementales, la direction du Musée a diligemment revu sa programmation d'expositions et d'activités, renégocié des contrats et déployé tous les efforts possibles pour réduire ses charges. Cette proactivité a permis d'absorber en bonne partie l'inévitable chute des revenus autonomes de l'institution ainsi que les coûts additionnels occasionnés par la mise en place des mesures sanitaires. Le manque à gagner résiduel a été plus que compensé par l'annonce *in extremis*, en mars 2021, d'une aide financière supplémentaire de 1,2 million de dollars par le ministère de la Culture et des Communications.

Nous présentons ci-après les principales variations observées dans les résultats de 2020-2021 par rapport à ceux de 2019-2020, variations qui, pour la plupart, sont sans surprise teintées par la situation exceptionnelle qui a marqué le dernier exercice financier.

La valeur des « Dons de pièces de collection » s'élève cette année à 1,7 million de dollars pour 1 088 pièces, y compris trois fonds d'archives, comparativement à 2,2 millions de dollars pour 163 pièces en 2019-2020. La valeur totale des dons est comptabilisée aux produits et aux charges.

En excluant cette valeur, les produits ont globalement diminué de 10 %, soit 2,2 millions de dollars. Les revenus autonomes, ou ventes de biens et de services, sont en baisse de 2,5 millions de dollars, alors que les subventions, contributions et commandites prises dans leur ensemble présentent une hausse de près de 400 000 \$. La diminution des revenus de placements, consécutive à celle des taux d'intérêt, complète la variation constatée dans les produits.

Toujours en excluant la valeur des dons de pièces de collection, la réduction nette des charges se situe à 13 %, soit près de 3 millions de dollars. On note d'abord une hausse d'environ 466 000 \$ ou 5 % dans les traitements et avantages sociaux. Cette variation s'explique essentiellement par les paramètres d'indexation applicables et certaines provisions. On relève également une baisse de près de 590 000 \$ pour les achats de pièces de collection. La révision de la programmation imposée par la pandémie explique quant à elle la diminution de plus de 2,2 millions de dollars dans les charges engagées pour produire et promouvoir les expositions et les activités. On observe enfin une baisse d'environ 500 000 \$ des autres charges. Près de la moitié de cette dernière variation provient de l'exploitation de la librairie-boutique – moins de ventes équivaut à moins de coûts –, qui a quand même bien tiré son épingle du jeu en profitant des périodes d'ouverture du Musée et en maintenant une offre en ligne.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente un déficit de 58 362 \$ pour l'exercice financier 2020-2021. Durant la dernière année, le Musée a notamment poursuivi l'exécution des projets planifiés relativement au maintien des actifs, à l'amélioration des infrastructures ainsi qu'au renouvellement et à l'ajout d'équipements, mais aussi en lien avec les ressources informationnelles, ce qui a globalement représenté des dépenses de près de 1,3 million de dollars. Parmi ces dépenses, mentionnons celles associées aux réseaux de tuyauterie et aux systèmes d'humidification, à l'installation de deux bornes de recharge pour voitures électriques et au remplacement d'un camion. Grâce au virement du fonds des activités commerciales effectué à l'occasion de l'abolition de ce dernier en 2019-2020, le Musée a également pu réaliser deux projets qui lui étaient chers : l'inscription du nom du Musée national des beaux-arts du Québec sur la façade du pavillon Pierre Lassonde et l'installation de mâts de signalisation sur le parvis du même pavillon.

Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique du Québec se déploie à la fois dans le fonds des opérations, par des actions associées entre autres aux expositions temporaires, et dans le fonds des immobilisations, par des projets de nature durable. Au total, le Musée y a investi près de 500 000 \$ en 2020-2021, afin de favoriser, par diverses initiatives, la visibilité des contenus et le rayonnement de la culture dans l'environnement numérique. Au nombre de ses réalisations principales, soulignons la poursuite de la numérisation des collections et le développement du site collections.mnbaq.org pour les rendre accessibles, ainsi que l'aboutissement de la production de ressources pédagogiques qui ont été mises en ligne pour la rentrée scolaire 2020.

Rapport de la direction

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Les états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (Musée) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées, qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables. La direction procède à des vérifications périodiques, afin de s'assurer du caractère adéquat et soutenu des contrôles internes appliqués de façon uniforme par le Musée.

Le Musée reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Musée, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de gestion des risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,



Jean-Luc Murray

Le directeur de l'administration et de l'optimisation,



Jean-François Fusey, CPA, CA

Québec, le 23 juin 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Musée national des beaux-arts du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des subventions du gouvernement du Québec expliqué à la note 4, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 *Caroline Rivard*, CPA Auditrice, CA

Caroline Rivard, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Québec, le 23 juin 2021

État des résultats

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

				2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (note 5)	16 822 675	5 056 237	–	21 878 912	21 316 902
Subventions du gouvernement du Canada	341 525	923 704	–	1 265 229	1 265 005
Autres subventions ou contributions	586 513	13 070	–	599 583	625 737
Commandites	293 219	–	–	293 219	705 463
Contributions de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	61 047	814 145	–	875 192	1 037 021
Dons de pièces de collection (note 8)	1 714 393	–	–	1 714 393	2 212 222
Billetterie et abonnements	1 002 905	–	–	1 002 905	2 051 524
Stationnement	193 004	–	–	193 004	393 557
Boutique et publications	543 758	–	–	543 758	987 106
Redevances des services alimentaires	–	–	–	–	221 535
Location d'espaces et services connexes	11 186	–	–	11 186	298 062
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	128 778	–	–	128 778	132 483
Activités éducatives et culturelles	97 898	–	–	97 898	421 038
Revenus de placements	148 903	–	–	148 903	264 476
Autres	14 736	–	–	14 736	9 448
	21 960 540	6 807 156	–	28 767 696	31 941 579
CHARGES					
Traitements et avantages sociaux	10 535 105	9 756	–	10 544 861	10 094 319
Énergie, taxes et assurances	4 288 591	–	–	4 288 591	4 225 867
Services professionnels, administratifs et autres	1 304 963	33 966	–	1 338 929	2 092 617
Entretien, réparations et aménagement	1 571 270	90 085	–	1 661 355	1 821 952
Transport et communications	500 210	–	–	500 210	1 734 842
Fournitures et approvisionnements	577 662	–	–	577 662	1 081 996
Location de locaux	218 154	–	–	218 154	224 593
Acquisition de pièces de collection (note 8)	1 936 305	–	–	1 936 305	3 024 022
Location d'expositions	394 845	–	–	394 845	651 562
Intérêts sur la dette à long terme	–	929 602	–	929 602	1 089 870
Autres intérêts et frais financiers	–	44 359	–	44 359	135 100
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	3 225	–	3 225	133 938
Amortissement des immobilisations corporelles	–	5 754 525	–	5 754 525	5 674 165
	21 327 105	6 865 518	–	28 192 623	31 984 843
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	633 435	(58 362)	–	575 073	(43 264)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

				2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	751 892	3 355 567	1 750 079	5 857 538	5 999 294
Modification comptable (note 4)	-	4 060 919	-	4 060 919	3 962 427
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ	751 892	7 416 486	1 750 079	9 918 457	9 961 721
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	633 435	(58 362)	-	575 073	(43 264)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	1 385 327	7 358 124	1 750 079	10 493 530	9 918 457

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

				2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 291	-	62 918	69 209	92 825
Variation des gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille	(37 821)	-	184 647	146 826	(23 616)
GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	(31 530)	-	247 565	216 035	69 209

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

AU 31 MARS 2021

				2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Trésorerie, 0,55 % et 0,70 % (0,55 % et 0,70 % en 2020)	7 862 506	673	–	7 863 179	5 798 982
Créances et intérêts courus (note 10)	372 059	–	–	372 059	452 710
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (note 7)	41 316	92 384	–	133 700	439 363
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	965 702	–	–	–	–
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 11)	–	6 983 869	–	6 983 869	8 622 633
Stocks	273 600	–	–	273 600	353 407
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	–	56 930	–	56 930	–
Charges payées d'avance	1 300 064	–	–	1 300 064	563 537
	10 815 247	7 133 856	–	16 983 401	16 230 632
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (note 9)	895 080	–	2 253 594	3 148 674	2 882 930
CONTRIBUTIONS À RECEVOIR DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC (note 7)	–	2 263 123	–	2 263 123	2 571 755
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 11)	–	28 604 993	–	28 604 993	34 028 889
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 12)	–	109 990 981	–	109 990 981	114 020 249
	11 710 327	147 992 953	2 253 594	160 991 172	169 734 455
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Emprunts bancaires (note 13)	–	5 241 500	–	5 241 500	5 417 300
Charges à payer et frais courus (note 14)	3 661 261	–	–	3 661 261	2 911 176
Provision pour vacances (note 20)	844 712	–	–	844 712	724 425
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	–	709 752	255 950	–	–
Intérêts courus	–	59 324	–	59 324	76 562
Dépôts de clients et produits reportés	625 346	–	–	625 346	617 502
Apports reportés (note 15)	4 577 033	–	–	4 577 033	5 056 773
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 17)	–	6 881 242	–	6 881 242	7 000 762
	9 708 352	12 891 818	255 950	21 890 418	21 804 500
PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE (note 20)	439 550	–	–	439 550	428 555
REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS (note 16)	208 628	–	–	208 628	202 877
APPORTS REPORTÉS (note 15)	–	102 879 881	–	102 879 881	107 110 496
DETTE À LONG TERME (note 17)	–	24 863 130	–	24 863 130	30 200 361
	10 356 530	140 634 829	255 950	150 281 607	159 746 789
ACTIF NET					
Investi en immobilisations	–	7 358 124	–	7 358 124	7 416 486
Affectations d'origine externe	–	–	188 250	188 250	188 250
Affectations d'origine interne	–	–	1 561 829	1 561 829	1 561 829
Non grevé d'affectations	1 385 327	–	–	1 385 327	751 892
	1 385 327	7 358 124	1 750 079	10 493 530	9 918 457
Gains et pertes de réévaluation cumulés	(31 530)	–	247 565	216 035	69 209
	1 353 797	7 358 124	1 997 644	10 709 565	9 987 666
	11 710 327	147 992 953	2 253 594	160 991 172	169 734 455

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Christiane Germain,
présidente du conseil d'administration



Louise Turgeon,
présidente du comité d'audit et de gestion des risques

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

				2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT					
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	633 435	(58 362)	–	575 073	(43 264)
Éléments sans incidence sur la trésorerie					
Apports reportés constatés à titre de produits	(780 735)	(5 889 448)	–	(6 670 183)	(7 010 686)
Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	–	46 185	–	46 185	52 804
Perte à la suite de la radiation d'immobilisations corporelles	–	3 225	–	3 225	133 938
Amortissement des immobilisations corporelles	–	5 754 525	–	5 754 525	5 674 165
	(147 300)	(143 875)	–	(291 175)	(1 193 043)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement					
Créances et intérêts courus	80 651	–	–	80 651	(70 589)
Contributions à recevoir de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	14 295	–	–	14 295	(20 641)
Subventions à recevoir	1 490 000	22 289	–	1 512 289	(1 054 584)
Stocks	79 807	–	–	79 807	(58 577)
Pièces pour l'entretien et les réparations futurs	–	(56 930)	–	(56 930)	–
Charges payées d'avance	(736 527)	–	–	(736 527)	(97 867)
Charges à payer et frais courus	990 231	–	–	990 231	(129 621)
Provision pour vacances	120 287	–	–	120 287	773
Intérêts courus	–	(17 238)	–	(17 238)	(14 615)
Dépôts de clients et produits reportés	7 844	–	–	7 844	29 544
Apports reportés	357 963	–	–	357 963	2 399 784
Provision pour congés de maladie	10 995	–	–	10 995	(92 932)
Revenus de placements reportés	5 751	–	–	5 751	4 680
	2 421 297	(51 879)	–	2 369 418	895 355
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 273 997	(195 754)	–	2 078 243	(297 688)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS					
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	–	(1 968 628)	–	(1 968 628)	(979 151)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT					
Acquisition de placements	(43 167)	–	(75 751)	(118 918)	(101 785)
Produits de cession de placements	–	–	–	–	2 300 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	(43 167)	–	(75 751)	(118 918)	2 198 215
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Augmentation des emprunts bancaires	–	1 473 500	–	1 473 500	1 089 572
Remboursement d'emprunts bancaires	–	(1 649 300)	–	(1 649 300)	(2 546 272)
Contributions reçues de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	–	600 000	–	600 000	650 000
Nouvelle dette à long terme – nette des frais d'émission	–	1 649 300	–	1 649 300	2 546 272
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	–	2 073 500	–	2 073 500	1 739 572
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	2 230 830	(90 882)	(75 751)	2 064 197	2 660 948
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 798 603	379	–	5 798 982	3 138 034
Contributions interfonds	(166 927)	91 176	75 751	–	–
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE (note 18)	7 862 506	673	–	7 863 179	5 798 982

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Musée national des beaux-arts du Québec (Musée), personne morale au sens du Code civil instituée en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44), a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et d'assurer une présence de l'art international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation.

Le Musée national des beaux-arts du Québec a été reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (LRC 1985, chapitre 1, 5^e supplément). Il est par conséquent admissible à l'exemption d'impôt prévue pour ces organismes.

2. VOCATION DES FONDS

Le fonds des opérations présente les opérations courantes du Musée.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour le Musée et au paiement des frais afférents. De plus, le Musée ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Le fonds de dotation présente les ressources apportées à titre de dotations. En vertu d'un règlement approuvé par le gouvernement, seuls les revenus de placements tirés des ressources de ce fonds peuvent être utilisés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Musée utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, incluant les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Musée par la direction exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés au coût à la date de transaction.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Les placements de portefeuille, composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les certificats de placement garanti sont désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'elles soient décomptabilisées.

La trésorerie, les créances et intérêts courus (excluant les taxes à recevoir) et les contributions et subventions à recevoir (excluant les subventions qui ne font pas l'objet d'un accord contractuel) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (excluant les avantages sociaux à payer), les intérêts courus, la provision pour vacances et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres détenus dans les fonds communs correspond à leur valeur boursière, établie selon le cours vendeur. Lorsque survient une variation de la valeur des actifs sous-jacents détenus dans les fonds communs, la valeur des parts varie également.

Hierarchie de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux suivants de la hiérarchie :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, lesquelles sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Constatation des produits

Apports

Les apports présentés dans le fonds des opérations comprennent les subventions, les autres contributions et les commandites. Les apports présentés dans le fonds des immobilisations comprennent les subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien.

Les subventions ou contributions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée, notamment lorsqu'il existe un accord contractuel.

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, à l'exception des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles non amortissables, qui sont constatés en augmentation de l'actif net. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits

Les produits de billetterie et d'abonnements, de stationnement, de redevances des services alimentaires, de location d'espaces et de services connexes, de location et de diffusion d'œuvres d'art et d'expositions ainsi que d'activités éducatives et culturelles sont constatés lorsque le service est rendu au client.

Les produits de boutique et de publications sont constatés lorsque le bien est remis au client.

Dotations

Les dotations sont comptabilisées comme augmentation de l'actif net du fonds de dotation. Les revenus de placements de ce fonds grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements reportés dans le fonds des opérations et constatés comme produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements de ce fonds non grevés d'une affectation externe sont constatés comme revenus de placements dans le fonds des opérations.

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services fournis gratuitement par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les produits et les charges du Musée.

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Collections

Le coût des pièces de collection acquises contre paiement est imputé aux charges du fonds des opérations.

Les pièces de collection acquises par donation sont comptabilisées aux produits et aux charges du fonds des opérations lorsque toutes les conditions s'y rattachant sont remplies. La valeur des pièces de collection acquises par donation est déterminée par expertise et est généralement sanctionnée par la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (Commission). Advenant que le donateur n'accepte pas la décision de la Commission, il peut, dans les 12 mois suivant le jour de la communication de la première détermination de la Commission, lui demander de fixer à nouveau la juste valeur de l'œuvre. Si tel est le cas, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice où la nouvelle détermination est communiquée. Lorsque la Commission fait connaître sa décision après la date de production des états financiers et que la juste valeur qu'elle détermine diffère de la valeur déterminée par expertise utilisée pour comptabiliser l'acquisition, l'ajustement de valeur est comptabilisé dans l'exercice suivant la comptabilisation initiale.

Revenus de placements

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les redistributions de capital sont constatées au moment où elles sont encaissées.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Stocks

Les stocks de la boutique sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou, si elles sont reçues à titre gratuit, à la juste valeur marchande en date d'acquisition, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtiments	40 ans
Aménagements des bâtiments	10 ans
Aménagements des salles d'exposition	10 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Documents numériques	3, 5 et 10 ans
Équipement informatique et bureautique	3 ans
Développement informatique	7 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes bancaires.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu du fait que le Musée ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Musée. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

4. MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, le Musée a revu la comptabilisation des apports à l'égard des subventions du gouvernement du Québec concernant des immobilisations corporelles et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquels des travaux ont été réalisés. Ces subventions sont maintenant constatées dans l'exercice au cours duquel le Musée peut faire une estimation raisonnable du montant à recevoir et que la réception finale du montant est assurée. Antérieurement, ces subventions étaient constatées, en appliquant la méthode du report, dans l'exercice où elles étaient exigibles et autorisées. Cette modification a été effectuée afin de se conformer aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public. Elle a été adoptée de manière rétroactive et a entraîné les incidences suivantes aux états financiers du Musée au 31 mars 2020 :

	Augmentation (Diminution)
Fonds des immobilisations	2020
	\$
ÉTAT DES RÉSULTATS	
Subventions du gouvernement du Québec	172 335
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(172 335)
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	
Actif net au début de l'exercice	3 962 427
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(172 335)
Apport affecté à une immobilisation corporelle non amortissable	(73 843)
Actif net à la fin de l'exercice	4 060 919
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec – court terme	7 117 782
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec – long terme	34 028 889
Apports reportés	37 085 752
Actif net investi en immobilisations	4 060 919
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(172 335)
Apports reportés constatés à titre de produits	1 761 890
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(1 589 555)

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

5. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

			2021	2020
	Fonds des opérations	Fonds des immobilisations	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	16 403 300	–	16 403 300	15 293 900
Projets spécifiques	419 375	–	419 375	598 430
Intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts	–	895 157	895 157	1 066 508
Virement des apports reportés – long terme	–	4 017 204	4 017 204	4 118 710
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	–	143 876	143 876	239 354
	16 822 675	5 056 237	21 878 912	21 316 902

6. FONDS DES OPÉRATIONS – OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Le Musée loue, en vertu d'une entente, une partie d'un de ses bâtiments pour une somme annuelle de 1 \$. En contrepartie, le locataire accorde au Musée des droits de passage relatifs à des installations lui appartenant. Étant donné que la juste valeur des services échangés dans le cadre de cette entente ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, cette transaction a été comptabilisée au montant de 1 \$.

Le Musée effectue par ailleurs avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites à la juste valeur, lorsque cette dernière peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et sont incluses aux postes suivants de l'état des résultats :

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Billetterie et abonnements	–	5 897
Commandites	18 028	124 563
	18 028	130 460
CHARGES		
Services professionnels, administratifs et autres	–	1 962
Transport et communications	6 799	63 404
Fournitures et approvisionnements	11 229	65 094
	18 028	130 460

7. CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION DU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

La Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec (Fondation), dans laquelle le Musée a un intérêt économique, est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (RLRQ, chapitre C-38). Elle a pour principal objet de promouvoir et de soutenir l'œuvre du Musée, notamment en favorisant le développement des collections, le financement des expositions et l'accessibilité aux programmes éducatifs et en appuyant tout projet visant la croissance du Musée. Pour aider la Fondation à remplir son mandat, le Musée lui fournit gratuitement des locaux pour ses bureaux ainsi que du personnel et les biens et services nécessaires à son fonctionnement. En cas de dissolution ou de liquidation de la Fondation, tout reliquat de ses biens, une fois ses dettes acquittées, sera transféré au Musée.

Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des opérations ne portent pas intérêt. Les contributions à recevoir de la Fondation dans le fonds des immobilisations portent intérêt au taux des acceptations bancaires, soit 0,71 % au 31 mars 2021 (1,83 % au 31 mars 2020).

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION

Collection permanente, collection d'étude et collection Prêt d'œuvres d'art

La collection permanente est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises en vue de leur conservation et de leur mise en valeur en conformité avec le mandat du Musée. Cette collection porte principalement sur l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, et compte 38 232 œuvres d'art (37 163 en 2020) réparties selon les catégories suivantes : architecture, arts décoratifs et design, arts graphiques, ethnologie, installation, peinture, performance, photographie, sculpture, techniques mixtes, vidéo/film.

8. FONDS DES OPÉRATIONS – PIÈCES DE COLLECTION (SUITE)

La collection d'étude est constituée d'un ensemble d'œuvres d'art et d'objets rattachés à la carrière d'un artiste qui peuvent servir à des fins d'interprétation, d'éducation et d'animation, ou qui documentent le processus de création des œuvres d'art de la collection permanente ou d'artistes qui y sont représentés. Cette collection compte 1 893 œuvres d'art et objets (1 865 en 2020) répartis selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

La collection Prêt d'œuvres d'art, mise sur pied afin de soutenir et de diffuser l'art contemporain du Québec, est constituée de l'ensemble des œuvres d'art acquises à cette fin et est mise en circulation grâce à son programme de location destiné particulièrement aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Cette collection compte 1 971 œuvres d'art (1 953 en 2020) réparties selon les mêmes catégories que celles de la collection permanente.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 1 115 œuvres et objets (252 en 2020) pour un montant total, incluant les ajustements de valeurs le cas échéant, de 1 936 305 \$ (3 024 022 \$ en 2020), soit 221 912 \$ par achat (811 800 \$ en 2020) et 1 714 393 \$ par don (2 212 222 \$ en 2020).

Collections et fonds d'archives privées

Les collections et fonds d'archives privées sont constitués de documents qui ont été soit rassemblés en fonction d'une caractéristique commune (collections), soit utilisés par une personne physique ou morale dans l'exercice de ses activités ou de ses fonctions (fonds) et qui sont des sources documentaires importantes pour la connaissance de l'art québécois.

Les documents se répartissent selon les catégories suivantes : livres, journaux, revues, enregistrements sonores, documents cinématographiques et télévisuels, affiches, correspondance, archives iconographiques et documentaires (diapositives, négatifs et photographies), reproductions d'œuvres d'art, documents architecturaux et cartes postales.

Au cours de l'exercice, le Musée a acquis 3 fonds d'archives par don pour un montant total de 4 050 \$ (aucun en 2020).

9. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Les placements de portefeuille sont composés de certificats de placement garanti et de fonds communs de placement. Les placements dans les fonds communs ne sont assortis d'aucune date d'échéance contractuelle.

Fonds des opérations

	2021		2020	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME				
Fonds d'obligations	895 080	926 610	889 734	883 443

Fonds de dotation

	2021		2020	
	Valeur comptable (juste valeur)	Coût	Valeur comptable (juste valeur)	Coût
	\$	\$	\$	\$
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE À LONG TERME				
Fonds de marché monétaire	145 228	145 228	144 428	144 428
Fonds d'obligations	1 200 070	1 191 823	1 172 988	1 139 421
Fonds d'actions	908 296	668 978	675 780	646 429
	2 253 594	2 006 029	1 993 196	1 930 278

Les placements sont classés selon le niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur.

10. CRÉANCES ET INTÉRÊTS COURUS

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts courus	4 015	7 964
Taxes de vente à recevoir	87 059	64 858
Autres subventions et contributions	176 300	2 123
Autres créances	104 685	377 765
	372 059	452 710

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

11. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Fonds des opérations

	2021	2020
	\$	\$
Subventions – projets spécifiques	–	1 490 000
	–	1 490 000

Fonds des immobilisations

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme se détaillent comme suit :

	2021	2020
	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$
Intérêts à recevoir	63 968	14 851
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 17)	6 919 901	7 117 782
	6 983 869	7 132 633

Quant à celles présentées à long terme, elles se détaillent comme suit :

	2021	2020
	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$
Subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	35 524 894	41 146 671
Remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice (note 17)	(6 919 901)	(7 117 782)
	28 604 993	34 028 889

12. FONDS DES IMMOBILISATIONS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Terrains*	6 633 377	–	6 633 377	6 633 377
Bâtiments* **	138 782 050	47 634 848	91 147 202	94 411 362
Aménagements des bâtiments**	13 415 338	8 623 448	4 791 890	5 369 065
Aménagements des salles d'exposition	1 306 886	450 187	856 699	987 387
Aménagements extérieurs**	2 556 425	1 408 505	1 147 920	1 237 032
Matériel roulant	239 664	42 398	197 266	26 095
Équipement spécialisé**	8 607 534	5 005 249	3 602 285	3 880 522
Mobilier et équipement de bureau	348 959	319 513	29 446	30 283
Documents numériques**	1 481 988	515 420	966 568	850 739
Équipement informatique et bureautique	3 123 906	2 746 898	377 008	339 410
Développement informatique**	624 951	383 631	241 320	254 977
	177 121 078	67 130 097	109 990 981	114 020 249

* Le Musée a acquis certains de ces biens immeubles du gouvernement du Québec pour le prix de 1 \$ chacun en 1985 et 1988. Ceux-ci ont été comptabilisés selon l'évaluation municipale à ces dates, soit 1 210 250 \$ pour les terrains et 6 358 900 \$ pour les bâtiments. Le gouvernement a, par la suite, autorisé différents projets d'agrandissement et de réparations majeures des bâtiments.

** Des immobilisations corporelles totalisant 229 608 \$ au 31 mars 2021, soit 73 391 \$ pour des bâtiments, 75 058 \$ pour des aménagements des bâtiments, 13 135 \$ pour des aménagements extérieurs, 1 200 \$ pour des équipements spécialisés et 66 824 \$ pour des documents numériques, n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice. Au 31 mars 2020, les immobilisations corporelles non amorties totalisaient 172 434 \$, soit 104 528 \$ pour des aménagements des bâtiments, 13 135 \$ pour des aménagements extérieurs, 15 053 \$ pour des documents numériques et 39 718 \$ pour du développement informatique.

13. EMPRUNTS BANCAIRES

Le gouvernement du Québec a autorisé, par le décret 1138-2020, le Musée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 octobre 2021, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 25 136 186 \$ (21 609 277 \$ en 2020).

Fonds des immobilisations

Le Musée a contracté les emprunts bancaires suivants relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien :

	2021	2020
	\$	\$
Marges de crédit, taux des acceptations bancaires, soit 0,71 % au 31 mars 2021 (1,83 % en 2020), échéant le 28 avril 2021	5 241 500	5 417 300
	5 241 500	5 417 300

La portion à long terme des emprunts est présentée à la note 17.

14. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2021	2020
	\$	\$
Traitements à payer	1 436 315	759 497
Avantages sociaux à payer	371 685	220 054
Autres charges à payer et frais courus	1 853 261	1 931 625
	3 661 261	2 911 176

15. APPORTS REPORTÉS

Fonds des opérations

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	5 056 773	3 574 933
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(780 735)	(917 944)
Montant reçu pour les exercices subséquents	357 963	2 399 784
Montant transféré au Fonds des immobilisations	(56 968)	–
Solde à la fin	4 577 033	5 056 773
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	4 414 354	4 625 698
Autres	162 679	431 075
	4 577 033	5 056 773

Fonds des immobilisations

	2021	2020
	Total	Total redressé (note 4)
	\$	\$
Solde au début	107 110 496	111 870 456
Subventions ou contributions relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	1 658 833	1 332 782
Virement des apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	(5 745 572)	(5 811 152)
Charges non capitalisées relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien	(143 876)	(281 590)
Solde à la fin	102 879 881	107 110 496
Se détaillant comme suit :		
Gouvernement du Québec	59 429 007	61 931 255
Gouvernement du Canada	27 971 492	28 895 196
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec	15 318 541	16 110 134
Autres	160 841	173 911
	102 879 881	107 110 496

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

16. FONDS DES OPÉRATIONS – REVENUS DE PLACEMENTS REPORTÉS

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	202 877	198 197
Montants reportés affectés à des fins d'immobilisations corporelles et d'acquisition d'œuvres d'art pour les collections du Musée	5 751	4 680
Solde à la fin	208 628	202 877

17. FONDS DES IMMOBILISATIONS – DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec :

	2021	2020
	Taux effectif	\$
4,91 %, remboursable par versements annuels en capital de 245 329 \$, échu en juillet 2020	5,23 %	–
2,99 %, remboursable par versements annuels en capital de 83 293 \$, échéant en janvier 2022	3,14 %	83 293
2,96 %, remboursable par versements annuels en capital de 485 563 \$, échéant en septembre 2023	3,06 %	1 454 520
2,93 %, remboursable par versements annuels en capital de 117 021 \$, échéant en septembre 2023	3,07 %	350 373
3,11 %, remboursable par versements annuels en capital de 340 000 \$, échéant en septembre 2022	3,25 %	679 046
3,27 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 863 \$, échéant en septembre 2024	3,41 %	222 867
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 264 227 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	790 422
1,90 %, remboursable par versements annuels en capital de 1 300 339 \$, échéant en mars 2024	2,04 %	3 889 893
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 163 006 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	649 926
2,17 %, remboursable par versements annuels en capital de 115 511 \$, échéant en mars 2025	2,31 %	460 556
2,54 %, remboursable par versements annuels en capital de 570 785 \$, échéant en mars 2025	2,69 %	2 274 991
2,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 622 908 \$, échéant en septembre 2026	2,48 %	3 723 203
1,55 %, remboursable par versements annuels en capital de 80 345 \$, échu en mars 2021	1,76 %	–
2,57 %, remboursable par versements annuels en capital de 490 311 \$, échéant en mars 2027	2,71 %	2 928 226
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 214 709 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	1 283 142
2,52 %, remboursable par versements annuels en capital de 428 161 \$, échéant en septembre 2026	2,66 %	2 558 769
2,75 %, remboursable par versements annuels en capital de 756 951 \$, échéant en mars 2027	2,88 %	4 519 977
2,45 %, remboursable par versements annuels en capital de 172 048 \$, échéant en mars 2027	2,59 %	1 027 225
2,78 %, remboursable par versements annuels en capital de 105 888 \$, échéant en mars 2028	2,90 %	737 589
3,01 %, remboursable par versements annuels en capital de 88 832 \$, échéant en septembre 2028	3,15 %	707 054
1,97 %, remboursable par versements annuels en capital de 100 241 \$, échéant en septembre 2029	2,06 %	300 195
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 57 039 \$, échéant en septembre 2030	2,42 %	454 382
2,31 %, remboursable par versements annuels en capital de 108 984 \$, échéant en septembre 2031	2,42 %	868 178
1,64 %, remboursable par versements annuels en capital de 79 024 \$, échéant en mars 2024	1,76 %	236 534
1,34 %, remboursable par versements annuels en capital de 76 791 \$, échéant en mars 2030	1,44 %	687 992
0,89 %, remboursable par versements annuels en capital de 29 064 \$, échéant en mars 2025	0,98 %	116 019
0,77 %, remboursable par versements annuels en capital de 38 084 \$, échéant en novembre 2025	0,84 %	190 000
2,00 %, remboursable par versements annuels en capital de 55 260 \$, échéant en mars 2031	2,09 %	550 000
		31 744 372
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		(6 881 242)
		24 863 130

Les versements en capital sur ces emprunts sont acquittés annuellement et les intérêts semestriellement, à même la subvention du gouvernement du Québec prévue à cette fin.

Les montants prévus des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2022	6 919 905 \$	739 149 \$	7 659 054 \$
2023	6 836 612 \$	572 991 \$	7 409 603 \$
2024	6 496 612 \$	414 013 \$	6 910 625 \$
2025	4 150 197 \$	269 222 \$	4 419 419 \$
2026	3 215 968 \$	167 137 \$	3 383 105 \$
2027 et suivantes	4 244 895 \$	121 718 \$	4 366 613 \$

18. FLUX DE TRÉSORERIE

Les opérations des activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations, de placement et de financement, n'ayant pas entraîné de mouvements de trésorerie, se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie de créances interfonds ou de charges à payer et frais courus	663 146	903 292

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 177 412 \$ (281 088 \$ en 2020).

Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 991 199 \$ (1 239 585 \$ en 2020).

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Musée est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités dont les décisions financières et administratives peuvent être orientées par une ou plusieurs de ces personnes. Sont aussi des apparentés les parties dont l'une exerce une influence notable sur l'autre, deux parties ou plus qui sont soumises à une influence notable commune ainsi que les organismes sans but lucratif dont l'un a un intérêt économique dans l'autre. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration, incluant le directeur général du Musée, ainsi que des membres du comité de direction.

Le Musée n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Musée participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2021, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,63 % à 10,33 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2020 et 2021, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Musée a estimé un montant de compensation correspondant à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2021 (2020 : 5,94 %).

Les cotisations du Musée, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 591 371 \$ (617 182 \$ en 2020). Les obligations du Musée à l'égard de ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeur.

Provisions pour vacances et congés de maladie

	2021		2020	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	724 425	428 555	723 652	521 487
Charge de l'exercice	731 642	132 540	674 612	122 827
Prestations versées au cours de l'exercice	(611 355)	(121 545)	(673 839)	(215 759)
Solde à la fin	844 712	439 550	724 425	428 555

Le Musée dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

20. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Depuis le 1^{er} avril 2020, les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2025. Pour le personnel de bureau, technique et ouvrier, ces mêmes modalités et mesures transitoires s'appliqueront selon un calendrier à établir.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Musée, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

	2021	2020
Taux d'indexation	2,5 %	2,5 %
Taux d'actualisation	0,37 % à 2,93 %	0,81 % à 2,69 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 23 ans	1 à 23 ans

La provision pour vacances n'a fait l'objet d'aucune actualisation, puisque le Musée estime que les vacances accumulées seront prises au cours du prochain exercice.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le Musée est exposé à un risque de crédit sur ses actifs financiers. Le risque de crédit est le risque que l'autre partie à l'actif financier manque à ses obligations et que cette situation entraîne une perte financière pour le Musée. Ce risque provient surtout des contreparties aux créances et des placements. L'exposition maximale du Musée correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers.

Le risque de crédit relatif à la trésorerie est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir est considéré comme négligeable puisque le gouvernement jouit d'une bonne notation de crédit.

Le Musée considère que son risque associé aux créances est réduit puisque de nombreux clients sont des organismes du secteur public. Aux 31 mars 2021 et 2020, le Musée n'a pas comptabilisé de provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des intérêts courus, des autres subventions et contributions et des autres créances :

	2021	2020
	\$	\$
Créances de 30 jours et moins	213 940	281 811
Créances de 31 à 60 jours	2 681	34 135
Créances de 61 à 90 jours	3 397	6 065
Créances de plus de 90 jours	64 982	65 841
	285 000	387 852

Les placements composés de fonds communs sont gérés par un gestionnaire externe de fonds de placement en vertu d'une convention de gestion et d'une politique de placement qui prévoit notamment les actifs permis ainsi que la répartition par classes d'actifs à respecter. Le Musée investit également les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées dans des types de placements garantis. Le Musée estime qu'en s'assurant que ces contraintes et limites sont bien suivies, le risque de crédit est réduit.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le Musée est exposé à un risque de liquidité sur ses passifs financiers. Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'exposition du Musée correspond à la valeur comptable des passifs financiers. Le risque associé à la dette à long terme est minime, étant donné que les remboursements sont assumés par le gouvernement du Québec.

Le Musée respecte ses exigences en matière de liquidité en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se trouve à la note 17.

L'échéance des autres passifs financiers (emprunts bancaires, charges à payer et frais courus, provision pour vacances et intérêts courus) est de moins d'un an en 2021 et en 2020.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Musée est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixes et variables.

Le Musée gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placements.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variables. Le Musée est ainsi exposé à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposé le Musée est minime et le risque de marché lié aux taux d'intérêt l'est également, étant donné que le Musée prévoit les remboursements selon l'échéancier établi.

Risque de change

Le Musée réalise la majorité de ses transactions en dollars canadiens. Par conséquent, l'exposition au risque de change est limitée.

Autre risque de prix

Le Musée est exposé à l'autre risque de prix en raison des placements de portefeuille, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Le Musée n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition à l'autre risque de prix. La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Le Musée a une politique de placements selon laquelle les fonds sont investis.

22. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Des entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint sont engagées, par divers contrats échéant jusqu'en 2024, à verser au Musée une somme de 1 255 000 \$ (865 000 \$ en 2020) qui se répartit principalement entre des subventions pour 980 000 \$ (490 000 \$ en 2020) et des commandites pour 275 000 \$ (375 000 \$ en 2020).

Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	1 080 000 \$
2023	100 000 \$
2024	75 000 \$

Notes annexes

AU 31 MARS 2021

22. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (SUITE)

Le Musée est engagé, avec le Musée de la civilisation, par une entente d'occupation à long terme échéant le 27 juin 2023 pour la location d'espaces du Centre national de conservation et d'études des collections.

La charge de loyer, ajustée selon les frais d'exploitation réels, imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 162 591 \$ (165 169 \$ en 2020). Les paiements minimaux futurs s'établissent comme suit :

2022	180 904 \$
2023	180 904 \$
2024	45 226 \$

Le Musée est également engagé, par divers contrats échéant jusqu'en 2024, à verser une somme de 1 812 614 \$ (2 114 811 \$ en 2020) qui se répartit principalement entre des services de sécurité et d'entretien pour 1 638 578 \$ (1 907 106 \$ en 2020), des expositions et activités en préparation pour 122 125 \$ (207 705 \$ en 2020) et des services administratifs pour 51 911 \$ (aucun montant en 2020).

Les paiements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022	843 113 \$
2023	641 857 \$
2024	327 644 \$

23. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE MONDIALE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques à l'échelle mondiale.

Depuis le 15 mars 2020, date de la première fermeture de ses portes, le Musée suit les directives du gouvernement du Québec visant à contrer la propagation du virus.

En conséquence, le Musée a revu sa programmation d'expositions et d'activités. Cette situation a notamment entraîné une chute de ses revenus autonomes, soit les produits associés à la prestation de services ou à la vente de biens, ainsi que des coûts additionnels occasionnés par la mise en place des mesures sanitaires. Afin de contribuer à l'atteinte de ses objectifs, le gouvernement du Québec a octroyé au Musée une aide financière supplémentaire non récurrente.

Le Musée a pris et continuera de prendre des mesures afin de minimiser les répercussions de ces événements. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et l'incidence de la pandémie de COVID-19 demeurent inconnues. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer son impact sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Musée pour les périodes futures.

Suivi des politiques gouvernementales

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

Sommaire des résultats 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

ORIENTATION 1

Assurer le renouvellement des publics

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
1.1 Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)	Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans	14 %	13 %	102
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans	80 %	87 %	102
1.2 Enrichir les activités destinées au public famille	Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille	24 000	2 243	102
	Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille	2 750	2 365	102

ORIENTATION 2

S'engager dans la communauté

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
2.1 Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers	Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)	15	10	103
	Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité	80 %	100 %	103
2.2 Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs	Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs	3	4	103

ORIENTATION 3

Développer les compétences

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	RÉSULTATS 2020-2021	PAGE
3.1 Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif	Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes	+5 %	+9 %	104
3.2 Encourager l'innovation dans les pratiques de travail	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des pratiques de travail innovatrices réalisées	+5 %	nd	104

ORIENTATION 4

Accroître les revenus autonomes

OBJECTIF	INDICATEUR	CIBLE 2020-2021	RÉSULTAT 2020-2021	PAGE
4.1 Générer des revenus autonomes	Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes	+2 %	-59,4 %	105

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Résultats détaillés 2020-2021 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 1 : Assurer le renouvellement des publics

Voir grand et loin, c'est se préoccuper des visiteurs d'aujourd'hui, mais aussi de ceux de demain. En affirmant une sensibilité particulière à l'égard des jeunes adultes (18-30 ans) et des familles, le Musée s'assure que ses programmes et ses activités, dont ses expositions, feront écho aux réalités et aux attentes de ces publics.

Objectif 1.1 : Bonifier les activités ciblant les jeunes adultes (18-30 ans)

Indicateur 1 : Proportion des billets de catégorie 18-30 ans
(mesure de départ : 12 %)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	12 %	13 %	14 %	15 %
RÉSULTATS	12 % (Cible atteinte)	13 % (Cible atteinte)	13 % (Cible non atteinte)	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des 18-30 ans
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %
RÉSULTATS	nd	89 % (Cible atteinte)	87 % (Cible atteinte)	–

Explication des résultats obtenus en 2020-2021

Diverses actions ont été réalisées en 2020-2021 afin d'attirer et de fidéliser la clientèle des 18-30 ans. En effet, le Musée souhaite accueillir de plus en plus de jeunes adultes en leur proposant des expériences enrichies et en ouvrant le dialogue autour de sujets qui les intéressent. Un parcours audio et trois stations immersives ont ainsi été créés pour l'exposition *Turner et le sublime*, dans le but de susciter des réflexions sur la thématique très actuelle des changements climatiques. De plus, en vue d'améliorer notre offre globale pour le public des 18-30 ans, une équipe de sept employés du Musée et de sa Fondation a mené un processus de conception créative (*design thinking*) d'une durée de six semaines. Conduit en collaboration avec un groupe cible, ce processus a permis de mieux comprendre ce public et ses attentes à l'égard du Musée, en plus d'aboutir à une proposition d'offre bonifiée, dont sept idées ont été prototypées et testées auprès de la clientèle cible. Plusieurs de ces idées seront mises en œuvre en 2021-2022.

Objectif 1.2 : Enrichir les activités destinées au public famille

Indicateur 1 : Nombre de participants aux activités famille
(mesure de départ : 21 167)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	22 000	23 000	24 000	25 000
RÉSULTATS	19 744 (Cible non atteinte)	20 056 (Cible non atteinte)	2 243 (Cible non atteinte)	–

Indicateur 2 : Nombre d'abonnés de catégorie famille
(mesure de départ : 1 345)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	2 000	2 500	2 750	3 000
RÉSULTATS	1 743 (Cible non atteinte)	1 986 (Cible non atteinte)	2 365 (Cible non atteinte)	–

Explication des résultats obtenus en 2020-2021

La fermeture du Musée due à la pandémie et les restrictions sanitaires qui ont accompagné sa réouverture ont été peu propices à la tenue d'activités familiales. Toutefois, l'équipe de la médiation a fait preuve d'une grande créativité afin que les enfants d'âge scolaire et les familles puissent avoir accès à une expérience muséale de qualité, à distance ou en nos murs. Parmi les initiatives de la dernière année, mentionnons le lancement de la plateforme éducative *L'art dans ma classe*, le développement de deux programmes scolaires virtuels pour les élèves du primaire, une programmation extérieure surprenante, diversifiée et inattendue du public, *L'art dans mon jardin*, à l'été 2020 et une riche programmation familiale à l'occasion de la relâche scolaire. Le Musée poursuivra ses efforts pour continuer d'attirer davantage la clientèle famille durant la prochaine année, tout en s'adaptant au contexte changeant de la crise sanitaire.

Enjeu 1 : L'accessibilité

Orientation 2 : S'engager dans la communauté

L'expérience muséale est au cœur des réflexions du Musée, qui entend proposer des projets de rencontre et de découverte artistique diversifiés et rassembleurs à la faveur de partenariats inédits et innovants qui lui permettront de s'engager réellement dans la communauté. Des efforts spécifiques seront déployés pour inviter au Musée les visiteurs ayant des réalités et des besoins particuliers, et ce, grâce à la création de liens avec les organismes communautaires qui leur offrent des services.

Objectif 2.1 : Intensifier la participation du milieu communautaire dans l'implantation d'un programme d'accessibilité pour les visiteurs ayant des besoins particuliers

Indicateur 1 : Nombre d'organismes communautaires impliqués (dans la réalisation du programme d'accessibilité)
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	10	12	15	20
RÉSULTATS	6 (Cible non atteinte)	20 (Cible atteinte)	10 (Cible non atteinte)	–

Indicateur 2 : Taux de satisfaction des participants du programme d'accessibilité
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	75 %	77 %	80 %	85 %
RÉSULTATS	nd	nd	100 % (Cible atteinte)	–

Explication des résultats obtenus en 2020-2021

Bien que certains projets aient dû être temporairement interrompus en raison de la pandémie et des mesures sanitaires en vigueur, le Musée a redoublé d'efforts pour maintenir ses liens avec les organismes communautaires et les clientèles fragilisées. Afin d'apporter du réconfort aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale, il a ainsi lancé la série *Une œuvre ressentie*, qui comporte des capsules Web et des billets de blogue produits en collaboration avec une art-thérapeute. Le Musée a également poursuivi le développement des sept stations tactiles destinées aux personnes malvoyantes et dont la mise en place est prévue à l'été 2021. Le sondage de satisfaction mené auprès des participants au programme d'accessibilité a démontré leur appréciation favorable : 70 % se sont déclarés très satisfaits et 30 % plutôt satisfaits.

Objectif 2.2 : Réaliser des partenariats inédits dans la création de projets novateurs

Indicateur 1 : Nombre de partenaires hors du réseau habituel du Musée impliqués dans la réalisation de projets novateurs
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	1	2	3	5
RÉSULTATS	1 (Cible atteinte)	2 (Cible atteinte)	4 (Cible atteinte)	–

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE (SUITE)

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Au cours de l'année, le Musée s'est associé avec différents partenaires communautaires et universités dans le cadre de deux projets de recherche sur l'accessibilité des institutions muséales. Ces partenariats permettront notamment d'inventorier et d'analyser les pratiques muséales québécoises en matière d'accessibilité universelle et les besoins des usagers en contexte de visite. À ces deux projets s'en ajoute un troisième portant sur la place qu'occupe la visite d'exposition au sein des pratiques culturelles de nos usagers, en prenant comme sujet d'étude l'exposition *Picasso. Figures*. Le Musée a en outre travaillé à trois occasions en cocréation avec des auteurs, des professionnels et des créateurs externes : réalisation de stations immersives avec le vidéoscéniste Lionel Arnould pour l'exposition *Turner et le sublime*, collaboration avec des spécialistes de la diversité corporelle pour les expositions *Picasso. Figures* et *Ouvrir le dialogue*, et exercice de scénarisation avec la metteuse en scène Amélie Bergeron pour la production de visites scolaires virtuelles.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 3 : Développer les compétences

Par l'implantation de méthodes de travail collaboratives et innovatrices, le Musée sera en mesure d'accroître la motivation et la productivité de ses équipes, tout en encourageant la communication, le partage des connaissances, la résolution de problèmes et la créativité.

Objectif 3.1 : Implanter des processus privilégiant le mode collaboratif

Indicateur 1 : Taux d'augmentation du niveau d'engagement des équipes
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	+5 %	+5 %	+5 %	+5 %
RÉSULTATS	nd	+11 % (Cible atteinte)	+9 % (Cible atteinte)	-

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Malgré le travail à distance, le Musée a su maintenir un excellent taux d'engagement de la part de ses équipes. Différentes mesures ont été mises en place afin de garantir le confort et la sécurité de tous les employés en télétravail ou présents sur les lieux. La communication a aussi joué un rôle important dans la motivation du personnel et des rencontres mensuelles avec les employés ont été prévues dès le début du confinement. Outre les outils adaptés aux rencontres virtuelles, le Musée a aussi implanté la plateforme d'idéation et de collaboration à distance Miro, permettant de dynamiser les réunions et de favoriser la coopération et la créativité.

Objectif 3.2 : Encourager l'innovation dans les pratiques de travail

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des pratiques de travail innovatrices réalisées
(mesure de départ : nd)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	-	+5 %	+5 %	+5 %
RÉSULTATS	nd	nd	nd	-

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Dans le cadre de son grand chantier d'innovation, le Musée a travaillé à se doter d'outils pour briser les silos, faciliter le travail collaboratif et générer de nouvelles idées au sein des équipes. C'est ainsi que nous avons atteint notre objectif d'initier 20 % du personnel à la méthodologie de la conception créative (*design thinking*). De plus, une cellule innovation a été formée à la facilitation de cette méthodologie et à la cocréation. Au cours de l'année, cette cellule a animé sept processus touchant tant les expositions, la médiation et les communications que l'offre globale du Musée. Une trentaine d'employés de toutes les directions y ont participé. Du côté de l'incubateur d'innovations muséales, trois communautés de pratique ont été constituées, formées à parts égales d'employés du Musée et du Musée de la civilisation. Celles-ci ont pour objectifs la mise en commun des expertises respectives, le renforcement de la capacité et des talents, ainsi que la génération d'idées de projets innovants qui nous permettront d'explorer et de tester de nouvelles approches.

Enjeu 2 : La performance

Orientation 4 : Accroître les revenus autonomes

Le Musée multipliera ses efforts afin d'accroître ses revenus autonomes. Il poursuivra ainsi le développement de ses activités commerciales, qui ont pris une nouvelle ampleur au cours des dernières années.

Objectif 4.1 : Générer des revenus autonomes

Indicateur 1 : Taux d'augmentation des revenus autonomes

(mesure de départ : 4,4 M\$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
CIBLES	+2 %	+2 %	+2 %	+2 %
RÉSULTATS	+5,3 % (Cible atteinte)	+1,6 % (Cible non atteinte)	-59,4 % (Cible non atteinte)	-

Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Malgré la fermeture du Musée, les équipes ont œuvré au développement d'une offre de produits et de services payants accessibles en ligne. En collaboration avec notre concessionnaire alimentaire, nous avons ainsi conçu une offre cadeau, disponible dans notre boutique en ligne. Nous avons également élaboré des activités virtuelles tarifées pour le réseau scolaire et pour les familles, ainsi que des trousseaux créatives proposant des ateliers de création à réaliser à la maison. Enfin, nous avons offert à nos clients d'affaires une visite virtuelle de l'exposition internationale *Turner et le sublime* et une conférence sur le sujet. Ces initiatives nous ont permis non seulement de maintenir un lien avec nos publics lorsque le complexe muséal était fermé, mais aussi de générer un minimum de revenus en cette période difficile.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Nous présentons ci-dessous l'état de l'application des dispositions prévues à cette loi pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021.

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 :

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (TOTAL DES HEURES / 1 826,3)
1. Personnel d'encadrement	25 153	–	25 153	14
2. Personnel professionnel	54 893	320	55 213	30
3. Personnel infirmier	–	–	–	–
4. Personnel enseignant	–	–	–	–
5. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	144 422	1 255	145 677	80
6. Agents de la paix	–	–	–	–
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	22 012	152	22 164	12
8. Étudiants et stagiaires	1 326	142	1 468	1
TOTAL 2020-2021	247 806	1 869	249 675	137
TOTAL 2019-2020	–	–	265 670	146

La cible maximale révisée de 259 335 heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, annoncée par le ministère de la Culture et des Communications, a été respectée par le Musée.

Contrats de services

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 :

	NOMBRE	VALEUR
		\$
Contrats de services avec une personne physique*	5	158 952
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique**	17	3 150 532
TOTAL	22	3 309 484

* Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

** Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avant même l'adoption de la Loi sur le développement durable (RLRQ, c. D-8.1.1), le Musée national des beaux-arts du Québec œuvrait déjà dans l'esprit de cette loi en sauvegardant et en partageant le patrimoine dont il a la responsabilité. Par ses fonctions de diffusion, de promotion et de conservation de l'art québécois de toutes les périodes, de l'art ancien à l'art actuel, le Musée entend bien continuer d'enrichir la conscience qu'ont les générations présentes et futures de leur histoire collective.

À travers son Plan d'action de développement durable 2015-2020, adopté en mars 2017, le Musée réitère son engagement à l'égard de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Ce plan se veut un prolongement de ses propres valeurs et s'inscrit en continuité avec la mission de développement durable que le Musée a toujours considérée comme sienne.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable 2015-2020

Objectif gouvernemental 1.1

	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
1	Poursuivre et améliorer nos pratiques écoresponsables	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Six nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)
2	Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Une nouvelle action accomplie	Atteinte (avant ou à la date prévue)
3	Réaliser les projets de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces d'exposition de manière écoresponsable	Nombre de projets réalisés en utilisant des matériaux recyclés	75 % des projets réalisés de manière écoresponsable	Trois nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)
4	Améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Une nouvelle action accomplie	Atteinte (avant ou à la date prévue)
5	Mettre en place des procédés afin de réaliser des activités de communication et d'organiser des événements de façon écoresponsable	Nombre de nouvelles mesures	Cinq nouvelles mesures	Deux nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 1.2

6	Intégrer progressivement la prise en compte des 16 principes de développement durable dans le processus administratif du Musée	Nombre de projets ou de programmes évalués selon les 16 principes de développement durable	Un projet ou programme analysé selon les 16 principes de développement durable	Une nouvelle action accomplie	Atteinte (après la date prévue)
---	--	--	--	-------------------------------	---------------------------------

Objectif gouvernemental 1.5

7	Favoriser un accès grandissant à notre programmation culturelle et scolaire	Taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles	Augmentation de 5 % par rapport à l'exercice 2016-2017	Diminution de 90 % du taux de fréquentation des activités éducatives et culturelles par rapport à l'exercice 2016-2017	Non atteinte (action débutée)
8	Poursuivre et améliorer notre développement de culture participative avec la communauté	Nombre de projets ou d'activités	Trois nouveaux projets ou activités	Cinq nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 4.3

9	Poursuivre et améliorer le programme de gratuité générale pour les groupes admissibles	Taux de fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale	Augmentation de 10 % par rapport à l'exercice 2016-2017	Diminution de 71 % du taux de fréquentation du Musée et de ses activités par les groupes admissibles au programme de gratuité générale par rapport à l'exercice 2016-2017	Non atteinte (action débutée)
---	--	--	---	---	-------------------------------

DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

Objectif gouvernemental 5.1

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS ET SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2020-2021	ATTEINTE DE LA CIBLE
10 Sensibiliser les employés du Musée aux principes et saines habitudes de vie	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions	Deux nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

Objectif gouvernemental 5.2

11 Sensibiliser les employés du Musée aux principes et aux mesures en matière de santé et sécurité au travail	Nombre de nouvelles actions	Cinq nouvelles actions	Quatre nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)
---	-----------------------------	------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Objectif gouvernemental 8.1

12 Mettre en place des outils de suivi de la consommation énergétique	Nombre d'outils de mesure de la consommation d'énergie	Trois nouveaux outils	Une nouvelle action accomplie	Atteinte (avant ou à la date prévue)
13 Cibler et déployer des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Nombre de pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique	Cinq pistes d'amélioration	Deux nouvelles actions accomplies	Atteinte (avant ou à la date prévue)

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Musée national des beaux-arts du Québec est assujéti à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, c. D-11.1). Comme l'exige cette loi, le directeur général du Musée doit établir et diffuser une procédure pour faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et désigner un responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette procédure au sein de l'organisme. Le secrétaire général et conseiller juridique du Musée a été désigné pour assurer l'application de cette procédure, définie dans une politique que le conseil d'administration du Musée (le Conseil) a approuvée au cours de l'exercice financier 2018-2019 (résolution 19-1170, réunion du Conseil du 21 mars 2019, Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du MNBAQ). Aucune divulgation n'a été reçue en 2020-2021.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2020-2021	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	–		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues		–	
3. Le nombre de motifs à l'examen desquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 ^o de l'article 22		–	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations reçues, excluant ceux à l'examen desquels il a été mis fin :			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		–	–
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		–	–
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux que celui-ci gère ou détient pour autrui		–	–
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		–	–
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		–	–
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des actes répréhensibles mentionnés précédemment		–	–
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		–	
6. Le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations			–
7. Le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées (c'est-à-dire qui comportent au moins un motif jugé fondé) parmi les divulgations reçues	–		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	–	–	–

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics n'a été constaté au cours de la dernière année. Par conséquent, aucun cas n'a été traité et aucun suivi n'a été nécessaire. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec est reproduit à la fin du présent rapport annuel. On peut aussi le retrouver sur le site Web du Musée dans la section « Accès à l'information ».

GOVERNANCE

Le secrétaire général veille à la gouvernance du Musée et de son Conseil.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DES COMITÉS ET LES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de l'article 7 de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, c. M-44), le nombre d'administrateurs du Musée peut varier entre 11 et 15. En date du 8 mars 2021, le Conseil a établi, par résolution, le nombre optimal d'administrateurs à 15. Au 31 mars 2021, le Conseil du Musée comptait 12 membres, y compris la présidente du Conseil et le directeur général du Musée.

Conformément à l'article 21 de la Loi sur les musées nationaux, la présidente du Conseil a rencontré tous les administrateurs pour discuter de leur performance. Le Conseil a aussi révisé et bonifié le profil de compétence et d'expérience des administrateurs requis par la même loi.

Durant l'année financière 2020-2021, le Conseil a accompagné la direction générale du Musée dans sa gestion de la pandémie. De nombreux ajustements ont été nécessaires au regard des expositions présentées et de leurs dates de présentation, des ressources humaines, du déploiement d'une offre numérique, de la gestion des technologies de l'information, de la gouvernance, du budget, de la tarification et des collaborations novatrices.

Le Conseil s'est réuni à sept reprises au cours du dernier exercice. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- approuvé, sur recommandation du comité d'audit et de gestion des risques (CAGR), les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020;
- approuvé le contenu du *Rapport annuel 2019-2020*;
- reconduit les administrateurs dans leurs rôles au sein des différents comités et procédé à la nomination d'un nouveau président du comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines (CGÉRH) et à la désignation d'un nouveau vice-président du Conseil;
- approuvé l'acquisition par achat, par don ou par legs de pièces de collection;
- adopté l'institution du régime d'emprunts;
- suivi le plan d'action du Plan stratégique 2018-2022 du Musée;
- approuvé le Plan triennal pour le maintien des actifs 2020-2023;
- adopté diverses résolutions d'ordre administratif, notamment en matière d'octroi de contrats;
- approuvé la nomination d'une nouvelle directrice (Direction des communications et du marketing);
- approuvé, sur recommandation du CAGR, le budget annuel provisoire pour l'exercice financier 2021-2022.

Le CAGR s'est réuni à cinq reprises durant l'exercice 2020-2021. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- examiné l'exercice de gestion des risques ainsi que les scénarios financiers réalisés en réponse à la pandémie;
- examiné les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020 et recommandé leur approbation au Conseil;
- examiné le suivi budgétaire de l'exercice 2020-2021;
- effectué le suivi des placements;
- examiné le budget annuel provisoire pour l'exercice financier 2021-2022 et recommandé son approbation au Conseil;
- approuvé le plan d'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Le CAGR a amorcé en 2019-2020 un exercice complet sur la gestion des risques. Dès le début de 2020-2021, cet exercice lui a permis de cibler les risques liés à la pandémie, et ce, pour le reste de l'année financière. Grâce à ce travail, le Musée a pu se montrer plus proactif que réactif face aux difficultés rencontrées, en particulier en ce qui concerne les revenus autonomes. L'importance de la gestion des risques a d'ailleurs été consacrée cette année par son ajout au nom du comité d'audit.

Le CGÉRH s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2020-2021. Dans l'accomplissement de son mandat, il a notamment :

- défini six chantiers qui seront menés par des sous-comités de travail :
 - renouvellement et nomination d'administrateurs;
 - optimisation de la gouvernance (processus et documentation), entre autres en fonction de l'approche de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques;
 - optimisation de la gouvernance entre le Musée et sa Fondation;
 - optimisation des processus de mobilisation et de développement du personnel, y compris la planification de la relève des dirigeants;
 - révision du processus d'évaluation de la direction générale;
 - révision du processus de recrutement à la direction générale;
- examiné les besoins du Conseil et les profils de candidats administrateurs à nommer;
- étudié le dossier des assurances du Musée.

Conformément aux exigences légales applicables au Musée, une évaluation du fonctionnement du Conseil a été faite à la fin de l'exercice financier 2020-2021, sur la base des critères d'évaluation adoptés par le Conseil.

Membres du Conseil

AU 31 MARS 2021

Présidente

Christiane Germain

Membre indépendante

Âge : 66

Nomination : 9 décembre 2016

Durée du mandat : 5 ans

M^{me} Christiane Germain est coprésidente de Germain Hôtels, qui comporte les enseignes des Hôtels Le Germain et des Hôtels Alt et Escad. Au moment d'être nommée présidente du Conseil du Musée, elle y siégeait déjà comme membre depuis le 20 mars 2013.

Elle siège également au conseil d'administration de Germain Hôtels.

Vice-président

Frédéric Gascon

Membre indépendant

Âge : 51

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Président du CGÉRH depuis le 18 juin 2020

M. Frédéric Gascon est chef de l'exploitation chez PayFacto. Avant de se joindre à cette entreprise spécialisée dans les solutions de paiement, il a assumé différents postes de direction et de consultant.

Julie Chamberlain

Membre indépendante

Âge : 38

Nomination : 2 septembre 2020

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 8 octobre 2020

M^{me} Julie Chamberlain est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 2012. Après avoir commencé sa carrière chez Ernst & Young à titre d'auditrice, elle a travaillé près de huit ans au siège social de Cossette comme analyste financière senior. Elle occupe maintenant le poste de directrice de la Section de l'expertise comptable et des rapports financiers au Service des finances de la Ville de Québec. Elle a reçu une attestation du programme Administrateurs de la relève offert par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec. En 2016, elle a été lauréate du prix CPA Émergence, remis par le Regroupement des CPA de Québec et qui récompense les CPA qui se sont démarqués par leurs réalisations et leur contribution au rayonnement de la profession comptable.

Elle siège également au conseil d'administration de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches ainsi qu'à son comité d'audit.

Claude Côté

Membre indépendant

Âge : 70

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 12 décembre 2006

Membre du Barreau du Québec depuis 1974, M^e Claude Côté exerce sa profession au sein du cabinet d'avocats Cain Lamarre, dont il est associé. Il pratique principalement dans le domaine du droit du travail et de l'emploi auprès des employeurs, pour qui il agit à titre de conseiller juridique, de négociateur et de plaideur.

GOVERNANCE (SUITE)

Hélène Dufresne

Membre indépendante

Âge : 62

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Hélène Dufresne est cofondatrice et présidente de la Fondation Dufresne et Gauthier, qui soutient quelque 80 organismes dans les régions de Montréal, de Québec et de Charlevoix, ainsi qu'une dizaine d'autres en Mongolie. Elle a une expérience approfondie et variée en production événementielle et télévisuelle.

Elle siège aussi comme présidente des conseils d'administration de la Fondation Dufresne et Gauthier et d'Équiterre, comme vice-présidente du conseil d'administration d'Horizon Charlevoix, comme administratrice du Diamant et comme membre du conseil de direction du mouvement Mères au front.

Lara Emond

Membre indépendante

Âge : 32

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Lara Emond est fondatrice de Nordet & Co., une firme qui accompagne les dirigeants d'organisations en croissance au Canada et à l'étranger en offrant des services de stratégie de développement de marché, de design et de marketing. Elle a précédemment cofondé le Groupe Sub Rosa en 2015 ainsi que Nota Bene, un organisme sans but lucratif qui vise à mettre la relève entrepreneuriale en contact avec des leaders de différentes industries. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège également au conseil d'administration de la Fondation Dufresne et Gauthier. Elle est en outre guide pour Zú, un incubateur mis sur pied par Guy Laliberté et qui a pour mission de rassembler, de soutenir et de propulser des entrepreneurs créatifs du secteur du divertissement afin de générer des projets innovants de classe mondiale. Impliquée dans le domaine de la santé mentale, elle fait du bénévolat pour le centre d'expertise Relief (anciennement Revivre). Elle contribue régulièrement à la publication *Premières en affaires*.

Salvatore Fratino

Membre indépendant

Âge : nd

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Représentant du Conseil au comité consultatif externe d'acquisition en art ancien et moderne

M. Salvatore Fratino est vice-président exécutif du Groupe Rosdev, une organisation immobilière, depuis 1990. Il a auparavant occupé divers postes de direction dans le domaine de la gestion immobilière et des placements immobiliers au sein d'entreprises privées.

Selena Lu

Membre indépendante

Âge : 37

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CGÉRH depuis le 11 décembre 2018

M^e Selena Lu est avocate associée au sein du cabinet Lavery depuis 2019. Elle a obtenu une attestation du programme Administrateurs de la relève du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval en 2014 et poursuit actuellement sa formation en vue de devenir administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège également aux conseils d'administration du Collège des administrateurs de sociétés et de la Société du parc Jean-Drapeau.

Daniel Mercure

Membre indépendant

Âge : 66

Nomination : 2 septembre 2020

Durée du mandat : 4 ans

Membre du CAGR depuis le 17 décembre 2020

M. Daniel Mercure est professeur titulaire et directeur du Département de sociologie de l'Université Laval. Il est également président d'honneur de l'Association internationale des sociologues de langue française, fondateur et responsable du Comité international de sociologie du travail, gouverneur au Centre d'étude et de coopération internationale, membre de l'Académie des sciences sociales de la Société royale du Canada et directeur de la collection « Sociologie contemporaine » aux Presses de l'Université Laval.

Directeur général

Jean-Luc Murray

Âge : 58

Membre du Conseil depuis le 26 novembre 2018, en vertu de la Loi sur les musées nationaux

Durée du mandat : 3 ans

M. Jean-Luc Murray a été nommé directeur général du Musée le 7 novembre 2018. Avant cette nomination, il était directeur de la programmation au Musée de la civilisation. Il avait auparavant occupé la fonction de directeur de l'éducation et de la programmation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec et des postes de directeur de l'éducation au Musée des beaux-arts de Montréal et au Musée McCord. Il a également assuré la direction du Musée de Charlevoix.

François Rochon

Membre indépendant

Âge : 52

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

M. François Rochon est ingénieur de formation. Après avoir réorienté sa carrière en finance, il a fondé, en 1998, Giverny Capital, une firme de gestion de portefeuille dont il est le président.

Il siège également aux conseils d'administration de la Fondation Giverny pour l'art contemporain, de la Fondation Giverny Capital et de l'Albright-Knox Art Gallery, à Buffalo, dans l'État de New York. Il est membre d'un des comités d'acquisition du Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que du Board of Trustees du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden, à Washington.

Louise Turgeon

Membre indépendante

Âge : 62

Nomination : 7 juin 2017

Durée du mandat : 4 ans

Présidente du CAGR depuis le 24 septembre 2010

Membre du CGÉRH depuis le 13 juin 2017

M^{me} Louise Turgeon est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1982. Elle a travaillé près de 30 ans au Mouvement Desjardins, y occupant majoritairement des postes de cadre supérieure, entre autres dans le domaine bancaire et celui de l'assurance de personnes. Elle est administratrice de sociétés certifiée.

Elle siège depuis plusieurs années à divers conseils d'administration, dont elle préside notamment les comités d'audit et de gestion des risques. En 2020-2021, elle était également membre des conseils d'administration d'UV Assurance et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

GOVERNANCE (SUITE)

Assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil, du CAGR et du CGÉRH

	Conseil ¹	CAGR	CGÉRH
Christiane Germain	7/7	- ²	2/4 ²
Frédéric Gascon	7/7	-	3/4
Julie Chamberlain ³	3/7	3/5 ⁴	-
Claude Côté	6/7	5/5	2/4
Hélène Dufresne	7/7	-	3/4
Lara Emond	7/7	-	4/4
Salvatore Fratino	4/7	-	-
Selena Lu	6/7	-	4/4
Daniel Mercure ⁵	4/7	1/5 ⁵	-
Jean-Luc Murray	7/7	5/5	4/4
François Rochon	7/7	-	-
Louise Turgeon	7/7	5/5	3/4

1. Y compris les réunions hors calendrier ajoutées les 14 août et 21 septembre 2020 et le 8 mars 2021.

2. La présidente du Conseil n'est pas tenue de participer aux réunions des comités, mais elle y est invitée.

3. Nomination au Conseil le 2 septembre 2020.

4. Nomination au CAGR le 8 octobre 2020.

5. Nomination au CAGR le 17 décembre 2020.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION

Rémunération des administrateurs et des dirigeants :

Les membres du Conseil, à l'exception du directeur général du Musée, ne sont pas rémunérés. Comme le prévoit la Loi sur les musées nationaux, ceux-ci ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Rémunération des postes de dirigeants les mieux rémunérés :

Dirigeants	Rémunération totale*	Autres avantages	Commentaires
Directeur général Jean-Luc Murray	187 278 \$	1 617 \$	
Directeur de l'administration et de l'optimisation Jean-François Fusey	156 703 \$	2 732 \$	
Directrice des collections et des expositions Annie Gauthier	140 013 \$	1 617 \$	
Directrice des ressources humaines France Levesque	125 146 \$	1 727 \$	
Directeur des communications et du marketing François Duchesne	85 973 \$	-	A été en fonction jusqu'au 30 octobre 2020 Rémunération annualisée de 125 000 \$
Directrice des communications et du marketing Sophie Lemelin	4 599 \$	-	Est entrée en fonction le 15 mars 2021 Rémunération annualisée de 120 000 \$

* La rémunération présentée est celle de l'année 2020-2021. Elle prend en considération le salaire de base ainsi que, le cas échéant, les primes et le versement des indemnités de vacances au départ. Aucun boni n'a été versé durant cette période.

Assurance collective

Les dirigeants du Musée bénéficient du régime d'assurance collective SSQ Vie du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de prime à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur sont incluses dans les « Autres avantages » présentés ci-dessus. Elles correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Divers renseignements sont publiés depuis plusieurs années dans la section « Accès à l'information » du site Web du Musée. Depuis le 15 mai 2015, un grand nombre de documents y sont en outre diffusés et mis à jour périodiquement, en conformité avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. Parmi les documents et les renseignements dont ce règlement exige la diffusion, mentionnons notamment les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information, les informations relatives aux titulaires d'emplois supérieurs (frais de déplacement, dépenses de fonction et salaire annuel), les baux d'espaces occupés par le Musée, les frais de déplacement de l'ensemble des employés du Musée dans le cadre de leurs fonctions, les frais de formation, les contrats de formation, les contrats de publicité et de promotion, ainsi que les contrats de télécommunication mobile et les informations relatives aux appareils de télécommunication mobile.

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la section du site Web du Musée consacrée à l'accès à l'information a fait l'objet de 1 452 consultations.

Au cours de l'exercice financier, le Musée a traité cinq demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1). Quatre de ces demandes ont été acceptées en totalité et une a été refusée. Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information reçues ont été diffusés sur le site Web du Musée dans les délais prescrits.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
0 à 20 jours	4	1	-
21 à 30 jours	-	-	-
31 jours et plus	-	-	-
TOTAL	4	1	-

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Nature des demandes traitées au cours de l'exercice financier		
	Demandes d'accès		Rectification
	Documents administratifs	Renseignements personnels	
Acceptée en totalité	4	-	-
Acceptée partiellement	-	-	-
Refusée en totalité	-	1	-
Autres	-	-	-
TOTAL	4	1	-
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnables			-
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information			-

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à l'article 5 de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la politique linguistique du Musée national des beaux-arts du Québec a été actualisée et approuvée par le directeur général dès la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française.

Comptant plus de 50 employés, le Musée s'appuie sur un comité permanent pour diffuser et mettre en œuvre la politique linguistique de l'établissement et pour sensibiliser le personnel à l'utilisation de la langue française au Musée.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics, rendue publique par le gouvernement du Québec en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Durant le dernier exercice financier, le Musée a procédé à la mise à jour des travaux réalisés depuis l'entrée en vigueur de la Politique :

- registre de ses tarifs;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés*;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés*.

Les résultats sont présentés dans le tableau qui suit :

	Méthode de fixation du tarif	Date de la dernière révision tarifaire (entrée en vigueur)	Mode d'indexation du tarif	Revenus de tarification perçus	Coûts des biens et services	Niveau de financement atteint	Niveau de financement visé	Écart entre le niveau atteint et le niveau visé*
				\$	\$			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION								
Visites d'expositions	Par comparaison	2020-12-17	Refixation annuelle	1 003 000	14 374 260	7 %	12 %	-5 %
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	Coût	2020-12-17	Refixation annuelle	40 757	439 864	9 %	9 %	0 %
Activités éducatives et culturelles	Coût	2020-12-17	Refixation annuelle	97 898	2 893 620	3 %	13 %	-10 %
Stationnement	Par comparaison	2020-12-17	Refixation annuelle	193 004	54 818	352 %	577 %	-225 %
Boutique et publications	Coût	2020-12-17	Refixation annuelle	543 758	1 996 160	27 %	43 %	-16 %
Location d'espaces et services connexes	Coût	2020-12-17	Refixation annuelle	8 851	1 141 728	1 %	20 %	-19 %
Services alimentaires	Coût	Contractuelle	Refixation annuelle	–	713 395	0 %	30 %	-30 %
				1 887 268	21 613 845			
PRODUITS PROVENANT DE LA TARIFICATION AUPRÈS D'ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC				90 452	1 253 782			
PRODUITS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION								
Subventions du gouvernement du Québec				21 878 912				
Autres subventions et contributions				2 740 004				
Commandites				275 000				
Dons de pièces de collection				1 714 393				
Revenus de placements				148 903				
Autres revenus				14 736				
Opérations non monétaires				18 028				
SOUS-TOTAL				26 789 976	–			
CHARGES NON LIÉES À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES								
Acquisition et conservation d'œuvres ou de documents non utilisés dans la prestation de biens ou de services au cours de l'exercice					5 306 968			
Opérations non monétaires					18 028			
SOUS-TOTAL				–	5 324 996			
TOTAL				28 767 696	28 192 623			

PRODUITS ET SERVICES QUI AURAIENT PU FAIRE L'OBJET D'UNE TARIFICATION, MAIS QUE LE MUSÉE NE TARIFE PAS

Prêt d'œuvres d'art

Prêt de documents (bibliothèque)

Commande de reproductions photographiques de pièces de collection pour lesquelles un fichier numérique existe déjà

* Justification de l'écart entre le niveau de financement atteint et le niveau visé

Le niveau de financement visé pour 2020-2021 a été fixé au niveau atteint en 2019-2020. Le coût des biens et services qui sert au calcul du niveau de financement atteint est le résultat d'une allocation des coûts totaux, directs et indirects, aux différents produits provenant de la tarification. L'allocation des coûts indirects, qui représentent la plus large part des coûts totaux et qui comprennent notamment tous les coûts liés à la gestion des ressources, dont les bâtiments et les équipements, nécessite la formulation de nombreuses hypothèses. Le modèle et les outils évolutifs mis en place permettent au Musée d'ajuster et de raffiner au besoin certaines allocations.

Rappelons que les cibles et les résultats doivent être interprétés à la lumière du niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec. Les subventions provinciales permettent au Musée de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. Lors de la fixation ou de la refixation des tarifs, le Musée doit s'assurer de la pérennité de ces activités ainsi que de leur accessibilité.

En raison de la pandémie qui a forcé la fermeture du Musée pendant environ sept mois en 2020-2021, le niveau de financement d'un seul produit provenant de la tarification a atteint sa cible. Alors que le niveau de financement global était de 18 % en 2019-2020, il n'a atteint que 9 % en 2020-2021. Parallèlement, le niveau de financement global provenant du gouvernement du Québec est passé de 72 % (chiffres redressés) à 83 % du total des charges, excluant les dons de pièces de collection.

Indépendamment des objectifs visés par la Politique de financement des services publics, le Musée s'assure qu'il exécute de manière efficace et efficiente les fonctions spécifiées dans sa loi constitutive et qu'il effectue une saine gestion de ses ressources de façon à atteindre l'équilibre budgétaire.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics du Musée national des beaux-arts du Québec

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec (le « MNBAQ ») sont nommés par le gouvernement en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les musées nationaux* (RLRQ, c. M-44) et qu'en conséquence, ceux-ci sont des administrateurs publics assujettis aux principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, c. M-30, r. 1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30) (le « *Règlement sur l'éthique* »);

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement sur l'éthique*, les membres du conseil d'administration de chaque organisme et entreprise du gouvernement doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par ce règlement;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les musées nationaux*, le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du MNBAQ doit élaborer un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration (le « code d'éthique des administrateurs ») et que celui-ci doit être approuvé par le conseil d'administration du MNBAQ (le « conseil d'administration »);

À CES FINS, le conseil d'administration adopte les règles qui suivent :

I. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

1. Le présent code d'éthique des administrateurs a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration du MNBAQ, de favoriser la transparence dans la gestion du MNBAQ et de responsabiliser les administrateurs du MNBAQ dans leur rôle de gouvernance.
2. Le présent code d'éthique des administrateurs s'applique aux membres du conseil d'administration.
3. Toute matière non prévue au présent code d'éthique des administrateurs pourra être traitée conformément aux dispositions du *Règlement sur l'éthique*. En cas de divergence entre les règles et les principes prévus à la *Loi sur les musées nationaux*, au *Règlement sur l'éthique* et au présent code d'éthique des administrateurs, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

4. Un administrateur du MNBAQ est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur les musées nationaux*, par le *Règlement sur l'éthique* et par le présent code d'éthique des administrateurs.

Au moment de son entrée en fonction, tout administrateur du MNBAQ prend connaissance du présent code d'éthique des administrateurs et du *Règlement sur l'éthique*. À cette occasion, l'administrateur signe la déclaration dont copie est jointe en annexe au présent code d'éthique des administrateurs pour en faire partie intégrante.

L'administrateur du MNBAQ agit selon l'esprit de ces principes et de ces règles et doit organiser ses affaires personnelles et professionnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions. En cas de doute, l'administrateur doit se référer au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, un administrateur du MNBAQ doit contribuer à la réalisation de la mission du MNBAQ et à la bonne administration de ses biens en agissant dans le respect du droit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

6. Un administrateur du MNBAQ doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du MNBAQ avec les siens.
7. Un administrateur du MNBAQ ne peut utiliser, indûment ou sans autorisation préalable, les biens ou les ressources matérielles, informationnelles ou humaines du MNBAQ à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le MNBAQ.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

8. Un administrateur du MNBAQ doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et ses devoirs d'administrateur du MNBAQ.

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur du MNBAQ et à la réalisation de la mission du MNBAQ, ou à l'occasion de laquelle un administrateur du MNBAQ utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un avantage indu à une tierce personne.

9. Le directeur général du MNBAQ ne peut avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ. Si un tel intérêt lui échoit, notamment par succession ou donation, il doit y renoncer ou en disposer avec diligence.

Tout autre administrateur du MNBAQ qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du MNBAQ doit dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration ou, dans le cas de ce dernier, au directeur général et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit, en outre, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur du MNBAQ de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein du MNBAQ par lesquelles il serait aussi visé.

10. Un administrateur du MNBAQ doit divulguer formellement tout conflit d'intérêts réel ou apparent qu'il pourrait avoir dans le cadre d'un processus d'acquisition ou d'aliénation par le MNBAQ d'une œuvre, d'un objet ou d'un document, conformément au règlement intérieur du MNBAQ sur les conditions d'acquisition et d'aliénation des biens qui sont des œuvres d'une personne.

11. Un administrateur du MNBAQ doit, en toutes circonstances, agir avec discrétion et préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.

12. Un administrateur du MNBAQ ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers. Il ne peut pas non plus accorder une faveur ou un avantage indu à un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou au MNBAQ.

13. Un administrateur du MNBAQ ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le MNBAQ, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.

14. Un administrateur du MNBAQ qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci.

Il ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le MNBAQ.

Il est interdit à un administrateur du MNBAQ, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le MNBAQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

15. Un administrateur du MNBAQ doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.

16. Le président du conseil d'administration et le directeur général du MNBAQ doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

17. Un administrateur du MNBAQ appelé ou invité à représenter publiquement le MNBAQ doit en informer au préalable le directeur général du MNBAQ et ne peut d'aucune manière lier autrement le MNBAQ. Tout engagement ou représentation d'un administrateur du MNBAQ au nom du MNBAQ doit être fait dans l'intérêt du MNBAQ et dans le respect de sa mission.

IV. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

18. Aux fins du présent code d'éthique des administrateurs, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, et ce, conformément à l'article 37 du *Règlement sur l'éthique*.
19. L'administrateur du MNBAQ à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions, avec rémunération, dans le cas du directeur général du MNBAQ, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave.
20. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part à l'administrateur du MNBAQ des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu à ce sujet.
21. Sur conclusion qu'un administrateur du MNBAQ a contrevenu aux règles d'éthique et de déontologie prévues à la *Loi sur les musées nationaux* ou au *Règlement sur l'éthique* ou au présent code d'éthique des administrateurs, cet administrateur peut se voir imposer une sanction par le secrétaire général du Conseil exécutif (réprimande ou suspension maximale de trois (3) mois) ou voir son mandat révoqué par le gouvernement.

Dans le cas où le directeur général fait l'objet d'une révocation, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement le suspendre sans rémunération pour une période d'au plus trente (30) jours.
22. Toute sanction imposée à un administrateur du MNBAQ, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

23. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie adoptés en vertu du présent code d'éthique des administrateurs.
24. Au terme de chaque exercice financier, un administrateur du MNBAQ doit fournir au secrétaire du conseil d'administration une déclaration de ses intérêts et divulguer, le cas échéant, toute situation pouvant remettre en question son statut d'administrateur indépendant. Il doit de plus indiquer toute autre fonction occupée dans un autre organisme ou entreprise au terme de l'exercice financier visé. Il peut également être appelé à cette occasion à fournir d'autres informations, dont notamment les renseignements requis par le MNBAQ pour la préparation des états financiers.

Le secrétaire du conseil d'administration fait rapport au comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines de toute situation qui pourrait constituer un conflit d'intérêts ou remettre en cause le caractère d'indépendance d'un administrateur du MNBAQ.
25. Le présent code d'éthique des administrateurs fait l'objet d'un réexamen par le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines du conseil d'administration minimalement tous les cinq (5) ans. Le réexamen du code d'éthique des administrateurs et, le cas échéant, les modifications qui y sont apportées sont soumis au conseil d'administration pour approbation.

**MUSÉE NATIONAL
DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC**

179, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1R 2H1
www.mnbaq.org

Direction du projet

Marc Lajoie

Édition

Annie Bérubé

Rédaction

Marie-Hélène Audet
Kasia Basta
Eve-Lyne Beaudry
Mathieu Bertrand
Annie Bérubé
Anne-Marie Bouchard
Julie Bouchard
Justine Boulanger
Emilie L. Cayer
Daniel Drouin
Catherine Gaumont
André Gilbert
Marc Lajoie
Bernard Lamarche
France Levesque
Maude Lévesque
Jean-Luc Murray
Marie-Hélène Raymond
Nathalie Thibault

Révision linguistique
et correction d'épreuves

Marie Parent

Documents photographiques
et droits d'auteur

Laurent Dervaux
Marie-Claire Gilbert
Véronique Greaves

Photographies

MNBAQ / Patrick Altman (p. 18g)
MNBAQ / Jean-Guy Kérouac (p. 18c, 44a)
MNBAQ / Idra Labrie (p. 2, 8, 15-17, 18a,
18e, 20, 28, 44b, 49, 50b-c, 51, 73)
MNBAQ / Denis Legendre (couverture,
p. 25-27, 29, 31, 33-36, 42-43, 50a)
Claude Bigras (p. 72b)
Jean Turgeon (p. 72a)

Pour la « Liste des acquisitions »

MNBAQ / Denis Legendre, à l'exception de :
MNBAQ / Idra Labrie (p. 39a)
Nicolas Bernier (p. 38l)
Ron Diamond, Mois de la photo,
2015 (p. 38m)
Guy L'Heureux (p. 39b-e)

Conception graphique

Figure (Jeremy Hall)

Impression

Deschamps Impression

EN COUVERTURE

Reno Salvail, *Arbre Magnet* (détail), 2016,
épreuves numériques imprimées au jet d'encre,
montées sur aluminium, 180 × 240 cm.
Don de l'artiste (2020.876)

© Musée national des beaux-arts
du Québec, 2021

Le Musée national des beaux-arts du
Québec est une société d'État subventionnée
par le ministère de la Culture et des
Communications du Québec.

Tous droits réservés. Toute reproduction,
même partielle, est interdite sans une
autorisation écrite de l'éditeur.

Pour les œuvres

© Jacynthe Carrier (p. 71)
© Jean Paul Lemieux (p. 56 (détail))
© Ilana Pichon (p. 50c)
© Pierre&Marie (p. 20-21)
© Succession Sam Borenstein (p. 43)
© Succession Ulysse Comtois (p. 2)
© Succession Jean Dallaire /
SOCAN (2021) (p. 2)
© Tanya Lyons / SOCAN (2021) (p. 56)
© Succession Lucyl Martel (p. 43)
© Succession Guido Molinari /
SOCAN (2021) (p. 2)
© Succession Jean Paul Riopelle /
SOCAN (2021) (p. 50b)
© Reno Salvail (couverture)
© Tates, Londres, 2021 (p. 16, 17b)
© Claude Tousignant (p. 2)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
ISSN 1708-6094 (imprimé)
ISSN 1708-6108 (en ligne)
ISBN 978-2-550-89832-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-89833-7 (en ligne)

Ce livre est imprimé sur du papier composé
de fibres recyclées postconsommation et
de fibres vierges issues d'une bonne gestion
forestière et de sources contrôlées.

M
N
B
A
Q

Musée national
des beaux-arts
du Québec

Québec 